



*Empowered lives.  
Resilient nations.*

Union des Comores

## **RAPPORT FINAL**

### **EVALUATION FINALES DU PROJET « RENFORCEMENT DES CAPACITES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE DU SECTEUR AGRICOLE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUX COMORES (CRCCA) »**



**Dr KABORE Bila Roger : consultant international**  
**Dr SAIDO : Consultant national**

**Janvier 2020**



## **LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

ACCE	Projet d'Adaptation de la gestion des ressources en eau aux changements climatiques ;
AFD	Agence française pour le développement
AMCC	Alliance Mondiale contre le Changement climatique
ANACM	Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
CADER	Centres d'Appui au Développement Rural
CC	Changement climatique
CEAs	Centres d'Encadrement Agricole
CEFADER	Centre Fédéral d'Appui au Développement Rural
COI	Commission de l'Océan indien
CRDE	Centre Rural de Développement Economique
CSP	Cadre Stratégique de Programmation pluriannuelle
CTA	Centre technique de coopération agricole et rurale
DNSAE	Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Élevage
DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DGE	Direction Générale de l'Environnement
DRS	Défense et Restauration des Sols
DSCR	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
EIM	Enquête intégrée auprès des ménages
FADESIM	Fédération des acteurs pour le développement économique et social de l'île de Mohéli
FAO	Food and Agriculture Organization (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FC	Franc comorien
FFEM	Fonds français pour l'Environnement Mondial
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
GDT	Gestion Durable des Terres
GE	Groupements Economiques
GIEC	Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
INRAPE	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement
IRDA	Institut de Recherche pour le Développement Agricole
MPEEIA	Ministère de la production, de l'environnement, de l'énergie, de l'industrie et de l'artisanat
MDRPAE	Ministère du Développement Rural, de la Pêche, de l'Artisanat et de l'Environnement
OCB	Organisation communautaire de base
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation non gouvernementale
PANA	Programme d'Action National d'Adaptation aux changements climatiques
PAP	Programme d'actions prioritaires
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique
PMA	Pays les Moins Avancés
PNDHD	Programme national de Développement Humain Durable
PNIMT	Programme national d'investissement à moyen terme 2005-2009
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement

POPs	Polluants Organiques Persistants
PTA	Plan de travail Annuel
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
RUTI	Responsable de l'Unité Technique Insulaire
SCA2D	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SGP	Small Grant Programme
SMC	Système météo comorien
SWIOCOF	South West Indian Ocean Climate Outlook Forum
UDC	Université des Comores
UNCBD	United Nation Convention on Biological Diversity
UNCCD	United Nations Convention to Combat Desertification
UNFCCC	United Nations Frameworks Convention on Climate Change

## Fiche synoptique du Projet

Intitulé du projet	Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques aux Comores (CRCCA)
Partenaires contributeurs	PNUD, FEM, Gouvernement des Comores
Agence d'exécution	PNUD
Partenaire chargé de la mise en œuvre	Ministère de l'Agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement
Autres partenaires	DNSAE ; CRDE ;
Zone d'intervention	Le projet intervient dans 6 zones qui sont : Diboini-Hamalengo et Sidju-Idjikundzi pour Ngazidja ; Lingoni-Pomoni et Nioumakele pour Ndzواني ; Fomboni-Mbatse-Hoani et Djando pour Mwali
Période du projet	2014-2018
Date de démarrage	Mars 2014
Date de clôture	Juin 2018
Management	NIM
Groupes cibles	Agriculteurs, éleveurs, femmes, jeunes, CRDE
Objectif global	Permettre à l'Union des Comores de disposer de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mohéli, de Grande Comores et d'Anjouan au changement climatique et à la variabilité climatique.
EFFETS (3) :	
Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques	
Effet 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité climatique.	
Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients au changement climatique	
Pays : Union des Comores	
PIMS : 4926	
Projet ID : 00080226	

Atlas Award ID : 00076908

Titre du projet :	<b><i>Renforcement des Capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux Changements Climatiques aux Comores (CRCCA)</i></b>			
ID de projet du FEM :	4926		<u>à l'approbation (en millions USD)</u>	<u>à l'achèvement (en millions USD)</u>
ID de projet du PNUD :	00088026	Financement du FEM :	8 990 890	10 301 954
Pays :	Comores	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	400 000	600 000
Région :	Afrique de l'Est	Gouvernement :	11 141 345	11 141 345
Domaine focal :	Changement climatique	Autre :		
Objectifs FA, (OP/SP) :		Cofinancement total :		
Agent d'exécution :		Coût total du projet :	10 390 890	10 590 890
Autres partenaires participant au projet :	Signature du DP (Date de début du projet) :			06mai 2014
	Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé :	Réel :	
		Jun 2018	Jun 2018	

## **Résumé exécutif**

### **La méthodologie**

La méthodologie de l'évaluation a consisté à : (i) faire une exploitation documentaire ; (ii) conduire des entretiens avec le PNUD, la direction nationale des stratégies agricoles et d'élevage (DNSAE), le Secrétariat général du Ministère chargé de l'agriculture, les centres ruraux de développement économique (CRDE), les directions régionales de l'agriculture, les responsables des unités techniques insulaires (RUTI), les hommes et femmes bénéficiaires ; (iii) visiter les réalisations du projet dans les trois îles ; (iv) faire l'analyse/synthèse des informations collectées auprès des différents acteurs ; (v) réaliser l'identification des principaux acquis et insuffisances du CRCCA, les difficultés rencontrées et les leçons apprises ; (vi) et formuler des recommandations pour les interventions futures.

### **Le CRCCA**

Le projet de renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques aux Comores (CRCCA) a démarré en 2014 et s'est exécuté jusqu'en juin 2018. Il est financé par trois contributeurs à savoir le FEM, le PNUD et le Gouvernement des Comores. Les contributeurs ont convenu de mettre leurs ressources financières dans un panier commun dont la gestion a été confiée au PNUD. L'objectif du projet est de permettre à l'Union des Comores de disposer de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mohéli, de Grande Comore et d'Anjouan aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

### **L'analyse du processus de coordination, de suivi-évaluation et du cadre logique**

La stratégie de mise en œuvre du CRCCA a été basée sur l'approche NIM assisté ou exécution nationale avec paiement direct.

Le dispositif de coordination et de pilotage du projet a comporté un comité de pilotage et une unité technique de gestion qui ont bien fonctionné.

Le cadre logique contenu dans le document du CRCCA indique : un (1) objectif général ; trois (3) Effets/Résultat ; treize (13) produits ; et 31 indicateurs dont 28 sont SMART, c'est-à-dire Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement bien définis.

Quatre audits comptables ont été réalisés en 2015, 2016, 2017 et 2018. Les auditeurs ont émis une opinion positive sur la gestion financière du projet.

### **La réalisation des activités**

Les principales actions réalisées ont concerné, entre autres : la construction et/ou la réhabilitation des CRDE ; l'appui à la vulgarisation de pratiques culturales plus performantes, plus résilientes et plus adaptées aux changements climatiques ; l'appui à l'organisation et à la structuration des producteurs en groupements et en coopératives ; la

mise à disposition aux producteurs de matériel végétal et animal plus productif et plus résistant aux aléas climatiques ; la distribution d'intrants et d'outillages agricoles pour la conduite des cultures maraichères, des cultures vivrières et des cultures de rente.

### Les performances majeures

Les performances du CRCCA selon les critères majeurs en matière d'évaluation sont reprises dans le tableau ci-après :

**Tableau N°1 : Résumé des performances du projet**

<b>Critères</b>	<b>Notation</b>
<b>1 Suivi et évaluation</b>	<b><i>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</i></b>
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	S (Satisfaisant)
Mise en place du suivi et de l'évaluation au démarrage du projet	S (Satisfaisant)
Mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation	S (satisfaisant)
<b>Exécution par l'organisme d'exécution et l'organisme de mise en œuvre</b>	<b><i>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</i></b>
Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	<b>Satisfaisant (S)</b>
Qualité de l'exécution : DNSAE	<b>Satisfaisant (S)</b>
Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	<b>Satisfaisant (S)</b>
<b>3 Évaluation des résultats</b>	<b><i>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</i></b>
Pertinence	TS (Très satisfaisant)
Efficacité	MS (Moyennement satisfaisant)
Efficiences	MS (Moyennement satisfaisant)
Prise en compte de la dimension genre	S (Satisfaisant)
Note globale de la réalisation du projet	S (Satisfaisant)
Durabilité	Probable (P) ; Moyennement probable (MP) ; Moyennement improbable (MI) ; Improbable (I)
Probabilité globale des risques qui pèsent sur la durabilité	MP (Moyennement probable)
Ressources financières	MP (Moyennement probable)
Socio-économique	MP (Moyennement probable)
Cadre institutionnel et gouvernance	MP (Moyennement probable)
Environnemental	MP (Moyennement probable)
Impact	I (Important)

Amélioration de l'état de l'environnement	I (Important)
Réduction de la tension sur l'environnement	I (Important)
Progression vers la modification de la tension/de l'état	I (Important)
Résultats globaux du projet	<b>S (Satisfaisant)</b>

### **Les principales contraintes rencontrées**

Les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ont été les suivantes :

Insuffisance des compétences nationales et faiblesse des capacités institutionnelles au niveau des Comores : Il n'y a que quatre docteurs vétérinaires à l'échelle de tout le pays. Il manque des ingénieurs et des techniciens vétérinaires afin de prendre en charge le secteur de la production animale.

Retard dans la réalisation de certains travaux confiés à des entreprises comoriennes.

Les pratiques culturelles endogènes peu performantes sont trop ancrées dans les habitudes des paysans.

Certains producteurs ne font pas suffisamment preuve de responsabilité : Il s'est trouvé des agriculteurs pour réclamer une rémunération pour effectuer des courbes de niveau dans leurs propres parcelles.

Les producteurs rencontrent de sérieuses difficultés pour accéder au crédit agricole afin de réaliser des investissements dans leurs exploitations, notamment pour acheter des intrants et du matériel agricoles. Il n'y a pas de banque agricole. Le secteur agricole est un secteur à fort risque (sécheresse, inondation, cyclone, attaques parasitaires, etc.), et les banques commerciales classiques ne sont prêtes à courir ces risques. Le taux d'intérêt qu'elles pratiquent est très élevé (13% voire plus). Ces banques exigent des garanties avant d'accorder le crédit, garanties que les producteurs ne peuvent leur fournir. Par ailleurs, elles fonctionnent avec des traites de remboursement mensuel, ce qui n'est pas convenable pour les producteurs qui ont des récoltes annuelles.

Fort enclavement des zones de production agricole : Un manque de pistes rurales de qualité entre les zones de culture et les zones d'habitation ; et entre les champs et les marchés d'écoulement des produits agricoles ; des difficultés de transport des récoltes ; la localisation des champs sur des collines.

Certains jeunes continuent à ne pas manifester de l'intérêt pour l'agriculture. Ils regardent plutôt vers les villes (exode rural), ou vers l'extérieur (Emigration en Europe), ou vers les emplois de la fonction publique.

Il y a des difficultés pour assurer l'écoulement, le transport, la conservation et la transformation des produits agricoles.

Les intrants agricoles achetés à tout venant se révèlent parfois inefficaces. Par exemple, le taux de germination des semences est faible. Ils ne sont pas toujours disponibles, en temps et en lieu voulus.

Il y a une recrudescence des feux de forêts et de la divagation des animaux sur certains sites, notamment d'élevage.

Il y a eu des difficultés institutionnelles entre le niveau national et le niveau insulaire, essentiellement concernant la gestion du personnel des CRDE.

Il y a une grande mobilité du personnel des certaines structures nationales, ce qui ne permet pas la capitalisation et la consolidation des acquis du projet : les cadres formés par le projet ont été affectés à d'autres fonctions ; dans un CRDE, il y a eu trois directeurs en trois ans ; au niveau de la météorologie, il y a quatre directeurs en six ans.

Les CRDE ne disposent pas de personnel en nombre suffisant et ayant les capacités techniques et de gestion requises. Les nominations sont parfois faites à partir de considérations politiques.

Retard de paiement des fournisseurs pour deux raisons: La qualité des dossiers envoyés par les CRDE pour le paiement des fournisseurs qui n'est pas conforme aux normes. Ce qui cause des va et viens des dossiers avant que le paiement ne soit effectué. Les retards dans le traitement des dossiers lorsqu'il s'agit d'un paiement direct par le PNUD. Les dossiers prennent plus de temps que prévu pour être traités.

La signature de la lettre d'accord entre le ministère et l'ANACM est intervenue avec du retard.

Pour accéder au CRDE de Hamalingo-Diboïni et désenclaver la zone, il a été jugé primordial de réhabiliter la route menant de Diboïni à Bandasamlini. Ces travaux ont été effectués par la régie des Travaux Publics de Ngazidja (RTPN). Les travaux devaient s'achever en fin novembre 2014. Toutefois des retards ont été observés de la part de la RTPN par rapport au planning initial.

Après l'atelier de lancement du projet réalisé en fin juin 2014, c'est aux mois d'octobre et novembre que le personnel du projet a été recruté. Avant cette date, seul le Coordinateur du projet était en poste. Par conséquent, plusieurs activités n'ont pas pu être réalisées par manque de ressources humaines. Le Chargé de suivi-évaluation et les 3 RUTI ont été recrutés en octobre. La Gestionnaire et le Chargé de communication ont été recrutés en novembre 2014.

Un des prérequis du projet était que les CRDE (Centres ruraux de Développement Economique) soient fonctionnels. Aujourd'hui ce n'est le cas sur aucun des sites d'intervention. Les CRDE en particulier ne disposent pas de ressources matérielles, financières et humaines suffisantes pour assurer leur mission. Par conséquent les activités de terrain du projet, telle que le recensement des paysans pilotes et des groupements sont en souffrance car à la charge des seuls RUTI et d'autres techniciens qui sont en nombre insuffisants.

La question de la disponibilité foncière se pose pour certains CRDE et pour les producteurs de certaines régions. En effet, certains CRDE, censés être autonomes à terme, n'ont pas d'espaces agricoles pour mener des activités génératrices de revenus, ou de recherche/actions. Egalement, certains agriculteurs, notamment des femmes chefs d'exploitation, n'ont pas de parcelles en propriété, travaillent sur des terres qui ne leur appartiennent pas, et vivent une insécurité foncière qui ne pousse pas à des lourds investissements.

## **Recommandations**

Les principales recommandations pour les interventions futures du PNUD, du FEM et du Système des Nations Unie dans son ensemble sont les suivantes :

Trouver une solution idoine à la question foncière qui se pose pour certains CRDE et pour les producteurs de certaines régions. Ainsi, il faudrait recourir à l'immatriculation des parcelles, pour celles qui appartiennent à l'Etat, au profit des producteurs qui y travaillent, ou négocier des contrats de métayage (bail emphytéotique) avec des propriétaires fonciers quand la terre appartient à des privés.

Organiser et systématiser la pratique de la quarantaine animale et végétale afin de mieux maîtriser les maladies végétales et animales lors des importations de végétaux et animaux aux Comores.

Elargir et diversifier les zones d'intervention des projets pour éviter leur concentration dans les mêmes régions, en laissant de côté d'autres zones qui sont moins vulnérables, certes, mais qui ont besoin d'assistance.

Mettre l'accent sur les lutttes biologiques pour maîtriser les ennemis des cultures et les maladies animales.

Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités dans le secteur agricole, afin de pallier, notamment, à l'insuffisance des ingénieurs et techniciens d'élevage.

Privilégier l'option filière, chaîne de valeur et développement intégré dans la formulation des projets, afin de prendre en compte, non seulement les questions de production, mais aussi les questions d'approvisionnement, de commercialisation, de conservation, d'accessibilité, et de transformation.

Mettre l'accent sur la formation, notamment des jeunes qui choisissent de s'orienter vers l'agriculture.

Systématiser la recherche/action et l'expérimentation sur les variétés performantes.

Renforcer les capacités des CRDE pour leur permettre de jouer pleinement leur mission d'accompagnement du secteur rural, et de création de pôles d'excellence et de démonstration.

Promouvoir un rajeunissement des actifs agricoles dans le milieu rural : les jeunes ne manifestent pas de l'intérêt pour l'agriculture. Ils regardent vers les villes (exode rural) ou vers l'extérieur (Emigration), ou vers les emplois dans la fonction publique.

Vulgariser largement la culture sous serre, afin de produire en toute saison et quel que soit le climat.

Trouver une solution aux questions d'écoulement, de conservation et de transformation des produits agricoles.

Stabiliser et renforcer le personnel et des responsables des CRDE pour permettre la consolidation des acquis ; y affecter du personnel qualifié ayant un profil conforme au besoin des centres ; élargir leurs domaines de compétence pour prendre en compte d'autres dimensions telles que l'entomologie, la production de semences et l'analyse des sols.

Adopter, au niveau des CRDE, une approche recherche-action avec la formation des producteurs pilotes autour des CRDE qui doivent à leur tour former les autres producteurs. Les paysans formateurs doivent être particulièrement sensibilisés et avoir des mesures incitatives (financières ou autre) afin de s'impliquer pleinement dans les activités et tout particulièrement dans la collecte des données. Il faudra aussi donner les moyens matériels, l'autorité et la motivation aux paysans formateurs pour assurer la mission de collecte et de suivi des activités et résultats du projet sur le terrain.

## **INTRODUCTION**

### **Historique et contexte de l'évaluation du CRCCA**

Les changements climatiques sont devenus depuis quelques années une préoccupation importante au niveau de l'Union des Comores. Ces changements se traduisent, notamment, par un déplacement de la période pluvieuse, une baisse de la pluviométrie, une hausse des températures et une recrudescence des cyclones.

Ceci conduit à une aggravation de la vulnérabilité des populations pauvres, une récurrence de l'insécurité alimentaire et un accroissement des risques pour le secteur agricole, d'autant plus que les systèmes et techniques de production actuels reposent sur un environnement vulnérable.

Face à cette situation, on note que les structures d'encadrement du monde rural, les agriculteurs, les éleveurs et les entreprises agricoles, tant au niveau insulaire que national, manquent de capacités pour faire face aux aléas liés aux changements climatiques. De plus, les opportunités/stratégies d'adaptation, les capacités de soutien à l'amélioration de la résilience du secteur agricole aux changements climatiques et à la variabilité climatique sont très faibles.

C'est dans ce contexte que le PNUD et FEM appuient depuis quelques années certains pays, dont l'Union des Comores, à renforcer les capacités d'adaptation et de résilience des communautés vulnérables aux changements climatiques.

C'est ainsi que le projet «Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole face aux changements climatiques (CRCCA)» a été conçu pour accompagner l'Union des Comores pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles.

Le projet a été financé par le FEM/GEF (Fonds pour l'Environnement Mondial), le PNUD et le Gouvernement comorien. Il a été conçu, en premier lieu, pour correspondre avec les priorités et les stratégies nationales. Cette initiative est également compatible avec les stratégies et principes d'action du PNUD et du Fond pour les pays les moins avancés (PMA).

Le projet contribue à améliorer les compétences des structures clés du domaine agricole, ainsi que des communautés d'agriculteurs vulnérables. Il contribue aussi à l'insertion de l'examen des risques liés aux changements climatiques et les approches adaptatives dans les stratégies pertinentes à l'échelle insulaire et nationale. Il aide les structures nationales à travailler ensemble à la mise en œuvre de ces approches stratégiques à travers une démarche intégrée.

L'agro-météorologie est l'un des domaines clés pour le renforcement des compétences. Aussi, le projet aide l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACM) à renforcer le service météorologique national. L'objectif est de mettre en place un système agro-météorologique simple qui fournira des informations clés aux institutions et aux agriculteurs afin de leur permettre d'adapter leurs pratiques aux changements

climatiques. Au niveau local, le projet doit aider les agriculteurs et les agences à construire des capacités d'adaptation pour une meilleure résilience aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

Le projet CRCCA intervient dans 6 zones identifiées comme hautement vulnérables.

Au total, le projet compte 13 produits attendus repartis sur 3 effets.

L'évaluation finale envisagée s'est menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM.

### **Objectifs de l'évaluation**

Les objectifs de l'évaluation sont d'apprécier la réalisation des objectifs du projet, de tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet, de favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD, et enfin, de formuler des recommandations pratiques destinées au Gouvernement des Comores et aux partenaires techniques et financiers.

Il s'agit d'une évaluation finale indépendante et participative dont les principaux objectifs spécifiques sont :

- Faire le point de l'état de mise en œuvre des activités ;
- Identifier les résultats obtenus ;
- Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et les effets/impacts du projet ;
- Apprécier la prise en compte de la dimension genre ;
- Mettre en évidence les leçons apprises ;
- Identifier les principales contraintes rencontrées ;
- Formuler des recommandations concrètes aux autorités nationales et à leurs partenaires nationaux et internationaux pour consolider les acquis du projet.

### **Le champ de l'évaluation**

L'évaluation couvre la période de mars 2014 à juin 2018.

Elle a concerné :

- La conception et la formulation du projet, le cadre de résultat/cadre logique ;
- Les Progrès réalisés en rapport avec la gestion adaptative, le partenariat, la coordination, le système de suivi et évaluation, le financement et le co-financement, le rapportage et la communication ;
- Les performances en matière d'atteinte des résultats globaux, de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'appropriation, de durabilité et c'effets/impacts.

Elle couvre les zones d'intervention du projet notamment : (i) l'Île de Ngazidja avec les sites de Diboini-Hamalengo et de Sidjou-Idjinkundzi ; (ii) l'Île d'Anjouan avec les sites de Nioumakélé et Lingoni-Pomoni ; et (iii) l'Île de Mohéli avec les sites de Djando et de

Fomboni.

## Structure du rapport

Le présent rapport de l'évaluation finale traite des grands points suivants :

- Le résumé exécutif ;
- L'introduction ;
- Le contexte de développement et la présentation du projet ;
- L'état de mise en œuvre des activités ;
- L'appréciation selon les principaux critères d'évaluation ;
- Les leçons apprises et les bonnes pratiques ;
- Les recommandations ;
- Le plan d'actions pour la mise en œuvre des recommandations.

## I – CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET

### 1.1. Le contexte de développement des Comores

#### La situation sociale



Carte N°1 : Les Comores en Afrique



Carte N°2 : Union des Comores

Le territoire des Comores qui est de 1.660 km<sup>2</sup>, est réparti sur quatre îles, situées à l'entrée du détroit du Mozambique. Mayotte est demeurée sous administration française depuis l'accession des Comores à l'indépendance. Les trois autres îles sont la Grande Comore ou Ngazidja, Anjouan, et Mohéli.

L'Union des Comores est un petit pays insulaire d'une population 786.446 habitants en 2015, dont une population vivant à l'étranger de 562 000 personnes (BM, 2015). Selon les projections de l'INSEED, le pays comptait, en 2019, 1.156.153 habitants, dont, pour la Grande Comore, 452.264 habitants ; pour Anjouan, 361.285 habitants ; et pour Mohéli 342.604 habitants. (INSEED 2009).

Le taux de chômage est de 8,1% (au sens du BIT), selon l'enquête 1-2-3 de 2013, et de 24,8% au sens élargi, la densité de 423 habitants/km<sup>2</sup>, la croissance démographique de 2,4 %, l'espérance de vie à la naissance de 64 ans, et le taux d'alphabétisation (en % de la

population de plus de 15 ans) de 78 % (BM, 2015). Un recul important de la pauvreté est observé. Selon l'enquête sur la pauvreté, 34,3% de la population continue à vivre en dessous du seuil de pauvreté en 2014 contre 44,8 % en 2004. Les Comores sont classées, en 2015, selon l'Indice de Développement Humain du PNUD, au rang de 160<sup>ème</sup> sur 186 pays, reculant ainsi de 6 places depuis 2011. (PNUD, 2015).

Population des Comores, projection en 2019

	HOMMES	FEMMES	TOTAL
NGAZIDJA	227095	225169	452264
NDZOUANI	180657	180628	361285
MWALI	311606	30998	342604
TOTAL	719358	436795	1156153

Source : INSEED, 2009

Superficie des Comores

	SURFACE	
	KM2	DENSITÉ
NGAZIDJA	1025	441
NDZOUANI	424	852
MWALI	211	1624
TOTAL	1660	696

Source : INSEED, 2009

### La situation économique

Le secteur agricole (40% du PIB, 80% de la population active) comporte des cultures vivrières comme la banane plantain, le manioc et la patate douce, et des cultures de rente telles que la vanille, le girofle et l'ylang-ylang. Celles-ci assurent 90% des recettes d'exportation du pays. Les producteurs souffrent de l'irrégularité des cours et de l'accumulation de stocks. La pêche artisanale occupe 6% de la population active et représente 10% du PIB. Le secteur secondaire (14% du PIB) est limité à des petites entreprises artisanales. Le secteur tertiaire (33% du PIB) repose sur le commerce de biens importés et l'administration publique (12%).

En 2015, selon la Banque mondiale, le PIB global était de 589 M\$, le PIB par habitant de 737 \$, le taux de croissance de 1 % (contre 3% en 2014 ; 3,5 % en 2013) et le taux d'inflation de 1,6%.

Les Comores souffrent de fragilités structurelles qui en font une économie vulnérable associant le faible revenu par habitant et le retard dans le développement. Le secteur privé est réduit et peu diversifié, centré sur le secteur primaire, en raison d'un climat des affaires peu favorable. L'activité économique est contrainte par l'insuffisance énergétique.

La situation monétaire est maîtrisée, notamment grâce à un bon respect des critères de convergence. Le secteur bancaire et financier est peu développé et sujet à diverses faiblesses, comme par exemple l'absence d'une banque agricole et le niveau élevé des taux

d'intérêts.

Les finances publiques demeurent dans une situation délicate. Les principaux défis sont l'amélioration de la collecte fiscale, la maîtrise des dépenses publiques et la réforme des entreprises publiques (graves difficultés financières de la compagnie publique d'électricité Ma-Mwé).

Les échanges de l'Union des Comores ont atteint 278 M€ en 2015 (FMI), soit + 20% par rapport à 2014. Cette hausse est due à la progression des importations (249 M€, +23%), tandis que les exportations stagnent (29 M€, -1%). Le déficit commercial s'est fortement creusé en 2015 (-220 M€, +27%). L'UE demeure le 1er client des Comores (34,5% des exportations) tandis que les 3 premiers fournisseurs (Chine, Pakistan et France) réalisent 50% des importations du pays.

### **La situation politique**

L'Union des Comores appartient à l'Organisation de la Conférence islamique et à la Ligue arabe. Elle fait partie du COMESA, de la Commission de l'océan Indien (COI) et de l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA).

La période 2015 – 2017 a été marquée par un climat politique très tendu, caractéristiques des périodes électorales. Conformément à son nouveau calendrier électoral, le pays a organisé en 2015 des élections harmonisées pour les législatifs et les municipales. Les préparatifs pour les élections présidentielles ont été entamés en 2015 et ont abouti à l'élection en mai 2016 du Président de l'Union et des Gouverneurs des trois îles.

Ce changement politique a donné lieu à la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale et à un changement important des cadres techniques de l'ensemble des institutions. Par ailleurs, les nouvelles autorités ont manifesté leur souhait de réviser le cadre de référence de l'Union des Comores afin de prendre en compte :

- De nouvelles priorités nationales de développement ;
- Les engagements régionaux et internationaux pris par le pays notamment la prise en compte des ODD dans les documents stratégiques nationaux.

Entre 2006 et 2011, le pays a développé des relations avec les pays arabes (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, Libye) et l'Iran, avec la signature de plusieurs accords de coopération et l'amorce d'une coopération militaire. Les relations avec la Chine se sont fortement développées (construction d'infrastructures, appui dans le secteur de la santé, actions de formation professionnelle, aide à l'apurement du déficit budgétaire, soutien des Comores à la Chine pour obtenir le statut d'observateur au sein de la COI en 2016).

### **Les défis, enjeux et contraintes**

Les défis, enjeux et contraintes actuels des Comores sont, principalement :

- Le taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes et les diplômés ;
- Le délabrement du réseau routier ;
- La saturation de la fonction publique ;

- L'absence d'un secteur privé dynamique capable de créer de la plus-value et de l'emploi ;
- La corruption ;
- La question foncière ;
- La fragilité de la cohésion sociale ;
- La crise économique internationale.

Plusieurs de ces contraintes existaient de par le passé, mais se sont aggravées ces dernières années, du fait de l'inefficacité des politiques de développement et des tensions socio-politiques. Les politiques et stratégies nationales, régionales et internationales se doivent de les prendre en compte pour conduire au développement et à l'émergence.

## **Le contexte au niveau international et des Nations Unies**

Le Plan cadre des Nations unies pour l'assistance au développement (UNDAF) a couvert la période 2015-2019. Il vise une meilleure coordination des interventions et des efforts entrepris par le Système des Nations Unies (SNU) pour accompagner les Comores dans leurs actions de développement, en vue notamment de la réalisation des Objectifs de développement durable et des autres agendas internationaux de développement contenus dans les plans d'action des conventions et conférences internationales. Il est focalisé sur quatre domaines d'intervention prioritaires, à savoir : (i) la croissance économique et la lutte contre la pauvreté, (ii) les services sociaux de base, (iii) la gouvernance et (iv) l'environnement et la résilience climatique. Il a été élaboré de façon participative et inclusive avec les différentes parties prenantes incluant les agences non résidentes du SNU.

La formulation de l'UNDAF 2015-2019 est intervenue dans un contexte marqué par l'élaboration de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable 2015-2019 (SCA2D) qui est le cadre unique de référence pour les interventions de développement en Union des Comores pour la période concernée et qui vise à promouvoir le bien-être économique, social et culturel de la population. Ainsi, la formulation de l'UNDAF 2015-2019 a été réalisée en synchronie avec l'élaboration de la SCA2D 2015-2019 à laquelle le SNU a été fortement associé ; ce qui a favorisé une meilleure articulation et un alignement de la réponse du SNU aux priorités nationales à travers ce cadre de coopération.

Sur le plan international, en septembre 2015, il y a eu l'adoption, au siège des Nations Unies à New-York, de l'agenda 2030 pour le développement durable incluant les ODD. Quelques mois auparavant, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FfD3) s'est réunie à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet 2015 et a adopté le Programme d'action d'Addis-Abeba.

## **1.2. Description du Projet**

### **1.2.1. Démarrage et durée du projet**

La Convention de financement du projet a été signée le 6 Mai 2014. Les activités du CRCCA ont effectivement commencées en fin 2014 – début 2015 avec la mise en place de la coordination nationale. La durée du projet a été de quatre (4) ans. Il a pris fin en juin

2018. Le projet est financé par le FEM/GEF (Fonds pour l'Environnement Mondial), le PNUD et le Gouvernement comorien. Il a été conçu, en premier lieu, pour correspondre avec les priorités et les stratégies nationales. Il est également compatible avec les stratégies et principes d'action du PNUD et du Fond pour les PMA, s'appuyant sur les bases existantes et sur des projets à visée de développement, afin d'augmenter la capacité d'adaptation au changement climatique du secteur agricole.

### **1.2.2. Problèmes que le projet vise à résoudre**

Les principaux problèmes que le projet vise à résoudre sont les suivants :

- Les risques créés par les changements climatiques ne sont pas suffisamment pris en compte par les cadres stratégique, juridique et institutionnel de l'Union des Comores.
- La faiblesse des capacités techniques et opérationnelles du personnel de la Direction National des Stratégies Agricoles et Elevage sur les questions d'adaptation aux changements climatiques et de résilience des populations.
- L'insuffisance des informations en matière agro-météorologiques et la faible performance des systèmes d'alerte précoce.
- Le manque de titre de propriété foncière pour la majorité des producteurs comoriens qui sont ainsi exposés à des risques de retrait de leur droit d'usage des leurs exploitations par les propriétaires terriens.
- La faiblesse des capacités des agriculteurs et des éleveurs à identifier et mettre en œuvre des mesures d'adaptation appropriées à long terme.

Ces problèmes et défis, faute de leur trouver une solution adéquate vont déboucher sur l'insécurité alimentaire, les crises alimentaires, voire des famines, l'exode rural et la pauvreté.

### **1.2.3. Objectifs et Effets du projet**

L'objectif du projet est de permettre à l'Union des Comores de disposer de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mohéli, de la Grande Comore et d'Anjouan aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

Pour atteindre cet objectif, trois (3) effets sont mis en œuvre :

Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du

secteur au changement et à la variabilité climatiques.

Effet 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients aux changements climatiques.

#### 1.2.4. Organisation, coordination et gestion su projet

**Organisation du projet :** L'organigramme du projet se présente ainsi qu'il suit :

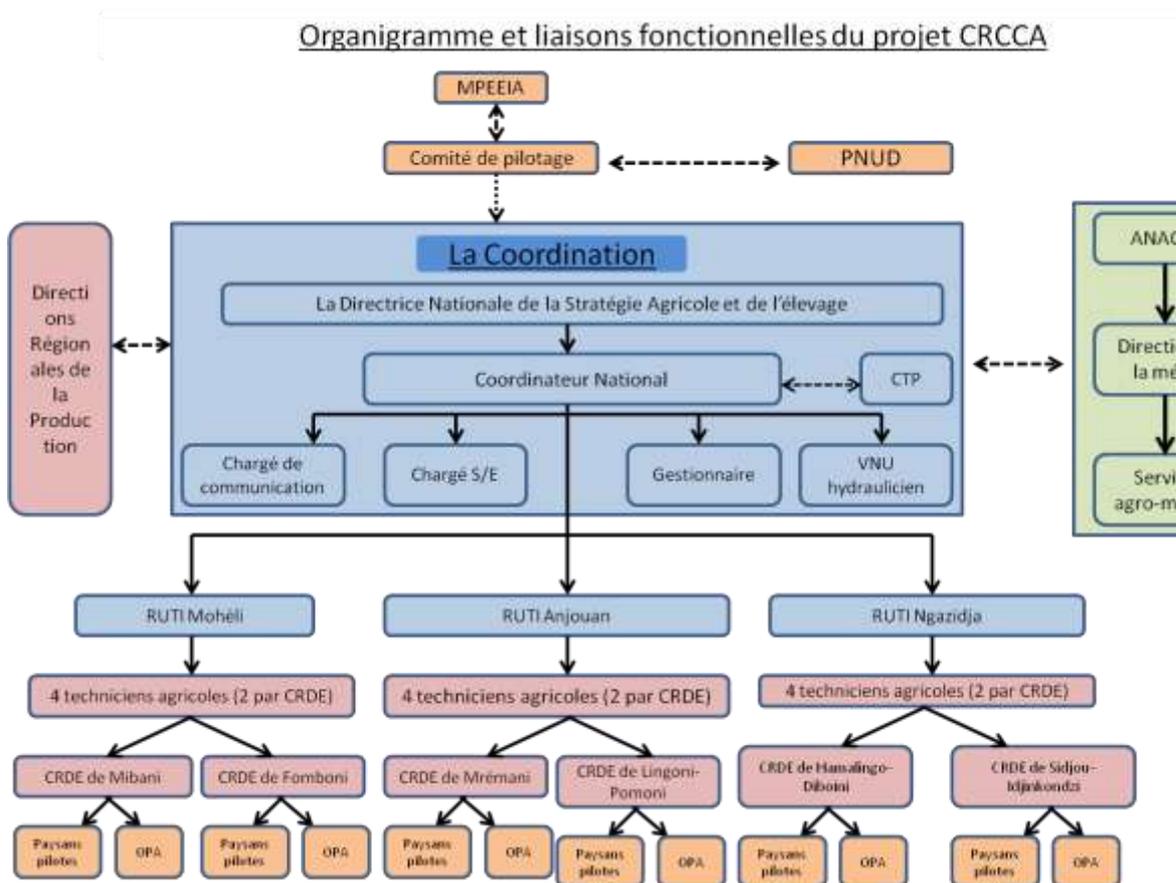


Figure N°1 : organigramme du CRCCA

**Coordination du CRCCA :** L'organe de coordination est constitué par le comité de pilotage. Il est composé de 22 membres. Il est responsable de l'orientation stratégique du projet. Ce comité a assuré la coordination des bailleurs de fonds contribuant au panier commun mis en place pour le projet, et dont la gestion est confiée au PNUD. Le Comité

comprend : Les représentants du Gouvernement des Comores ; les représentants des PTF contributeurs ; et les représentants des bénéficiaires. Il est co-présidé par le Ministre de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'environnement et le Représentant résident du PNUD.

**L'agence d'exécution du projet :** Le PNUD est l'agence d'exécution du projet. A cet effet, il a fourni des services d'appui (acquisitions de biens et services, recrutement de staffs, etc.) pour accompagner la gestion du projet conformément aux procédures en vigueur. Il gère le panier commun. Il met à la disposition de la DNSAE et des CRDE les moyens financiers, matériels et techniques pour la mise en œuvre des activités et rend compte de l'utilisation des fonds.

**La mise en œuvre du projet :** La Direction Nationale des Stratégies Agricoles et Elevage (DNSAE) est l'organe d'exécution du projet. Elle abrite en son sein l'Unité de gestion du Projet appelée coordination nationale. Le Projet se repose sur les CRDE (qui s'occupent de l'appui conseil aux producteurs) pour la mise œuvre des activités de terrain.

#### **1.2.5. Zones d'intervention du projet**

Le projet est intervenu dans 6 zones identifiées comme hautement vulnérables qui sont :

- Bandasamlini-Hamalingo et Sidjou-Idjinkoundzi pour la Grande Comores.
- Lingoni-Pomoni et Nioumakélé bas pour Anjouan.
- Mbatsé-Hoani et Djando pour Mohéli.

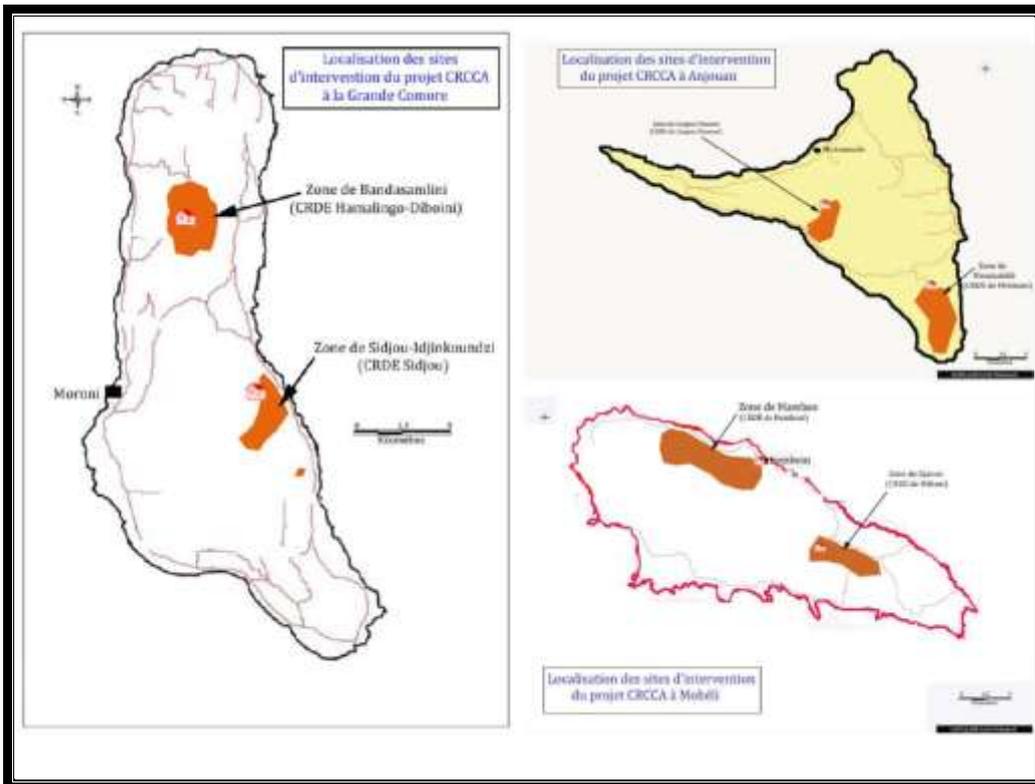


Figure N° 2 : Les sites d'intervention du projet  
Source : Etude de référence

## II. DE LA THEORIE DU CHANGEMENT

### 2.1. La notion de « théorie du changement »

Selon Rick Davies, « Une théorie du changement est une vision explicitement documentée (et donc évaluable) de la façon dont on pense que le changement doit se produire. La théorie du changement est le postulat de base au moment où un programme est envisagé. Elle illustre la vision des initiateurs ou commanditaires du projet. Il s'agit d'une projection de la façon dont on imagine que le changement va avoir lieu : une feuille de route, un cadre conceptuel.

Selon Anderson (2005, p. 1 et 3), la théorie du changement est « une façon de décrire comment un groupe espère atteindre un but donné à long terme. Il ne s'agit pas d'une méthode conçue spécifiquement pour mesurer l'impact, puisqu'elle sert d'abord d'outil d'aide au développement de solutions à des problèmes sociaux complexes. En principe, une telle démarche est faite à l'étape de la planification afin de faciliter l'évaluation (notamment l'impact) par la suite. Si cela n'a pas été fait, ce devra être la première tâche de l'évaluateur. Selon Vogel (2012, p. 9-10), la notion de théorie du changement est issue de la théorie du programme en évaluation (dont fait partie l'analyse du cadre logique) auquel on ajoute une préoccupation pour la participation et l'apprentissage.

Concrètement, comment établir la théorie du changement ?

Selon Anderson, pour l'établissement de la théorie du changement, il faut lier des intrants,

les activités et les résultats en expliquant chaque fois comment et pourquoi ces changements devraient être observés. L'approche va donc au-delà du modèle logique en requérant que chaque hypothèse et lien de causalité soit rendu explicite (Conseil du trésor, 2012). Cet exercice facilite l'identification d'indicateurs appropriés et prépare une évaluation subséquente. Par ailleurs, cette démarche va au-delà de la planification et de l'évaluation dans la mesure où elle doit impliquer les parties prenantes (Vogel, 2012, p. 3) et leur permettre, à travers un processus de réflexion continu, de comprendre comment ils peuvent contribuer à des changements complexes de long terme (de Reviers, 2012, p. 2).

La formation d'Innoweave, sur le sujet, parle plutôt de l'énoncé d'impact, lui-même composé des changements souhaités (quoi ?), du public cible (pour qui ?) et de l'échéance (quand ?), auquel on ajoute les stratégies à prioriser pour y arriver (comment ?) (Innoweave, 2016). Cela donne le graphique ci-après :

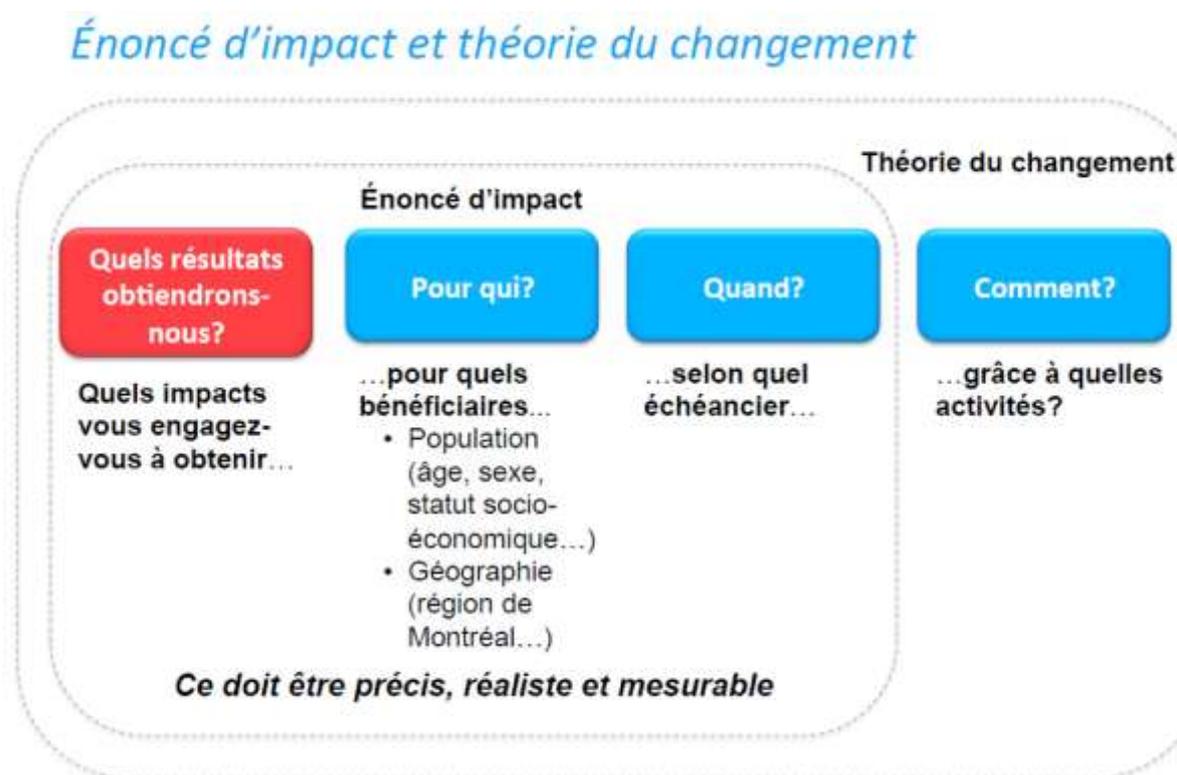


Figure N°3 : Théorie du changement ;

## 2.2. La théorie du changement du CRCCA

### 2.2.1. Énoncé de la théorie de changement pour le CRCCA

La théorie du changement, reconstituée pour le CRCCA, peut s'énoncer ainsi qu'il suit : « Si un système agro-météorologique opérationnel est mis en place et fonctionne ; si un cadre stratégique consolidé et des capacités renforcées sont disponibles dans les institutions du secteur agricole ; si les producteurs adoptent des pratiques agricoles innovantes, performantes et résilientes pour faire face aux changements climatiques, ce qui améliore leurs productions, leurs productivités et leurs revenus agricoles ; alors la vulnérabilité des systèmes agricoles aux changements climatiques et à la variabilité

climatique sera réduite aux Comores et les populations seront plus résilientes face aux aléas climatiques.

### **2.2.2. Les différentes étapes des changements escomptés**

La reconstitution de la théorie du changement pour le CRCCA fait ressortir de chaîne de changements successifs ci-après :

#### **1°) Le changement de premier rang visé du CRCCA**

Le changement escompté de premier rang du projet est tiré de l'un des résultats attendus du CRCCA. Ce changement est le suivant : Un système agro-météorologique opérationnel est mis en place et permet de recueillir des données météorologiques, de les présenter sous forme d'avis agricoles afin que les producteurs les utilisent dans leurs activités.

#### **2°) Le changement escompté de deuxième rang du projet**

Le changement escompté de deuxième rang du projet est tiré d'un autre résultat attendu du CRCCA.

Ce changement est le suivant : Un cadre stratégique consolidé et des capacités renforcées sont disponibles dans les institutions du secteur agricole.

#### **3°) Le changement escompté de troisième rang du CRCCA**

Le changement escompté de troisième rang du projet est tiré d'un troisième résultat attendu du CRCCA.

Ce changement est le suivant : Les producteurs, agriculteurs et éleveurs, adoptent des pratiques agricoles innovantes, performantes et résilientes pour faire face aux changements climatiques, ce qui améliore leurs productions, leurs productivités et leurs revenus agricoles.

#### **4°) Le changement de quatrième rang du projet**

Le changement escompté de quatrième rang est constitué par les effets et les impacts résultant des activités mises en œuvre dans le cadre du CRCCA.

Ces effets et impacts sont les suivants :

- Les capacités techniques et opérationnelles du secteur agricole sont renforcées et les outils et technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles sont disponibles.
- La vulnérabilité des systèmes agricoles au changement climatique et à la variabilité climatique est réduite aux Comores ; les populations sont plus résilientes face aux aléas climatiques.

### III. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'EVALUATION

Les différentes étapes de l'approche méthodologique de l'évaluation ont été les suivantes :

#### 3.1. La revue documentaire

Les consultants ont disposé d'un volume important de documents dont l'exploitation leur ont permis d'apprécier le contenu et les performances du CRCCA. A cet effet, une fiche de lecture a été élaborée pour faciliter une exploitation judicieuse des documents. La liste de tous les documents consultés est présentée en annexe.

#### 3.2. La collecte des données

Les entretiens au niveau national ont été menés avec :

- Le Représentant adjoint du PNUD et le chargé de programme ;  
Le RUTI de Moroni ;
- Le Secrétaire général du Ministère en charge de l'agriculture ;
- Le Directeur national des Stratégies Agricoles et d'élevage ;
- Le CRDE de Diboïni ;
- Le CRDE de Sidjou ;
- Les Groupements et coopératives bénéficiaires du projet de Diboïni et de Sidjou.

Au niveau insulaire, les entretiens ont réalisés avec :

- Les RUTI d'Anjouan et de Mohéli ;
- Les Directions régionales de l'agriculture d'Anjouan et de Mohéli ;
- Les CRDE d'Anjouan et de Mohéli.
- Les groupements et coopératives bénéficiaires du projet d'Anjouan et de Mohéli.

La collecte des informations s'est faite en utilisant les outils appropriés suivants :

- Des guides d'interview non structurés, de groupe ou individuels, surtout destinés à la collecte des informations d'ordre qualitatif ;
- Des guides d'interview semi-structurés, individuels ou de groupe : avec cet outil, on permettra au groupe et aux individus de s'exprimer sur des problèmes, les besoins, etc.,

Tous ces outils ont fait appel à la technique de **l'observation in situ** qui a aidé les consultants à constater, **de visu**, les résultats du projet sur le terrain.

#### 3.3. Le croisement et la triangulation des données

Les données collectées et utilisées lors de l'évaluation ont fait l'objet de croisement et de triangulation afin de vérifier leur fiabilité. La triangulation s'est faite à partir de trois sources et selon le processus suivant :

- L'exploitation documentaire : Les rapports d'activités sur l'exécution technique et

financière du CRCCA, année par année, ont été compilés. L'état de mise en œuvre exhaustive des activités, le niveau d'obtention des résultats et le degré d'atteinte des objectifs ont été ainsi établis. Il s'agissait, alors, de vérifier leur exactitude.

- Les entretiens avec les bénéficiaires et les parties prenantes du CRCCA : les informations collectées au cours de la phase de l'exploitation documentaire ont été vérifiées et complétées lors des entretiens que le consultant a menés avec les parties prenantes du projet.
- Les observations in situ : les visites des réalisations du projet sur les sites d'intervention a permis aux consultants de vérifier la réalité des investissements.

### **3.4. Les méthodes d'analyse des informations**

#### **3.4.1. Clarification sur le choix des critères d'évaluation et les facteurs d'appréciation de ces critères**

Des facteurs ou paramètres ont été utilisés pour apprécier les critères d'évaluation et affecter une note par critères. Ces facteurs ne tombent pas ex nihilo.

En effet, les facteurs d'appréciation du critère des effets/impacts sont une reprise des résultats attendus du CRCCA. Quant aux facteurs d'appréciation des autres critères comme la pertinence et la durables, ils dérivent des TDR de l'évaluation qui donnent des indications y relatives.

Concernant les critères majeurs d'évaluation utilisés, ce sont les critères classiques employés dans les évaluations ex post, ou évaluations à priori. Il s'agit des critères suivants : les effets/impacts ; la pertinence ; la durabilité ; l'efficacité ; l'efficience ; la durabilité ; la prise en compte de la dimension genre. Cependant, ce sont les facteurs d'appréciation de ces critères qui varient d'un projet à un autre, et qui, pour le cas d'espèce, sont spécifiques au CRCCA.

Il est à noter que les performances réalisées au niveau d'un critère donné, peuvent être :

- Soit spécifiques au projet : dans ce cas, la performance est l'incidence spécifique et exclusive du projet. Les performances réalisées au niveau des critères d'efficacité et d'efficience sont celles spécifiques du CRCCA. Il s'agit notamment de performances sur le taux de réalisation des activités et le taux d'exécution financière par exemple.
- Soit la résultante d'actions conjuguées du projet et d'autres projets ou interventions. C'est le cas des performances réalisées en termes d'effets et impacts sur la résilience des populations. C'est la conjugaison des interventions présentes et passées de différents acteurs qui ont produits ces performances. Il n'est pratiquement pas possible d'isoler la part spécifique qui est attribuable au CRCCA.

#### **3.4.2. Analyse des informations collectées**

L'analyse des informations a suivi le processus suivant :

**Analyse de l'exécution du projet par la DNSAE et de la mise en œuvre du projet par le PNUD :** L'exercice a consisté à répertorier, identifier et analyser les activités exécutées dans le cadre du projet et à analyser la qualité de mise en œuvre du projet par le PNUD, ainsi que la qualité de l'exécution du projet par la Direction Nationale des Stratégies agricoles et d'Elevage (DNSAE). Pour le critère de l'exécution technique du projet, on a utilisé l'indicateur du « coefficient de l'exécution technique (CET) » qui a été noté sur une échelle de 1 à 5 et à partir de trois facteurs d'appréciation a, b et c. La note obtenue sur ce critère a été appréciée à l'aide de la grille suivante :

- Note de 5/5 : Très Satisfaisant (TS).
- Note inférieure à 5/5 et supérieur ou égal à 4/5 : satisfaisant (S).
- Note comprise entre 3/5 et 4/5 : Assez Bien (AB).
- Note comprise entre 2,5/5 et 3/5 : Moyen (M).
- Note inférieure à 2,5/5 : Peu satisfaisant (PS).

**Analyse de la pertinence du CRCCA :** Cet exercice s'est fait par un travail documentaire qui a été complété par des entretiens croisés avec le PNUD, les structures nationales de mise en œuvre et les partenaires au développement. Pour ce critère, l'indicateur du « Coefficient de pertinence »(CP) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 :  $CP = a + b + c =$  ou  $< 5$ .

La note obtenue sur ce critère a été appréciée à l'aide de la grille ci-dessus mentionnée.

**Analyse des effets/impacts du CRCCA :** Les effets et impacts du projet ont été mesurés à travers des entretiens, des interviews et de la consultation documentaire. Il s'est agi, notamment, d'interviewer les bénéficiaires directs et indirects du projet pour s'enquérir de l'incidence des activités réalisées. Pour ce critère, l'indicateur du « Coefficient d'effets »(CE) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5. :  $CE = a + b + c =$  ou  $< 5$ . La note obtenue a été appréciée à l'aide de la grille indiquée ci-dessus.

**Analyse de la cohérence du projet : Analyse du cadre logique et du dispositif de formulation, du suivi-évaluation et de coordination du projet :** L'exercice a consisté à vérifier la cohérence, la complémentarité et la synergie des activités, des résultats et des objectifs du projet. Il s'est agi aussi d'analyser le caractère SMART des indicateurs, le processus de formulation du projet et le fonctionnement des organes de pilotage, de coordination et de gestion du projet. Pour ce critère de la cohérence on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de cohérence »(CC). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d).  $CC = a + b + c + d =$  ou  $< 5$ . Il est noté sur une échelle de 1 à 5. La note obtenue a été interpréter à l'aide de grille précédemment indiquée.

**Analyse de l'efficacité du CRCCA :** Pour ce critère, l'indicateur du « Taux d'efficacité »(TE) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté en pourcentage et peut se ramener, sous forme de coefficient (CE) sur une échelle de 1 à 5 :  $CE = a+b+c=$  ou  $< 5$ . La note obtenue a été appréciée à l'aide de la grille indiquée ci-dessus.

**Analyse de l'efficience du CRCCA :** Pour le critère, l'indicateur « coefficient

d'efficience » (CEF) a été utilisé. Il prend en compte trois facteurs, a, b, c, et est noté sur une échelle de 1 à 5 :  $CEF = a+b+c =$  ou  $< 5$ . La note obtenue a été appréciée à l'aide de la grille indiquée ci-dessus.

**Analyse de la durabilité du CRCCA :** Pour ce critère, l'indicateur du « Coefficient de durabilité »(CD) a été utilisé. Ce coefficient se décompose en cinq facteurs (a, b, c, d, e). Il est noté sur une échelle de 1 à 5 :  $CD = a + b + c + d + e =$  ou  $< 5$ . La note obtenue a été appréciée à l'aide de la grille suivante :

- Note comprise entre 4 et 5/5 : Probable (P) ;
- Note comprise entre 2,5 et 4/5 : Moyennement probable (MP) ;
- Note comprise entre 1 et 2,5/5 : Moyennement improbable (MI) ;
- Note de 0/5 : Improbable (I).

**Analyse du degré de prise en compte du genre :** Pour la dimension du genre, l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) a été utilisé pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5 :  $CD = a + b =$  ou  $< 5$ .

**Identification des meilleures pratiques et formulation des recommandations :** A partir du diagnostic de la mise en œuvre du CRCCA, il a fallu capitaliser les meilleures pratiques utilisées, ainsi que les leçons apprises, et formuler des recommandations pour les interventions futures.

### **3.5. Les hypothèses sous-jacentes de l'évaluation**

Les hypothèses sous-jacentes de l'évaluation sont :

- Le cadre logique du projet est cohérent avec une harmonie entre les activités, les résultats et les objectifs.
- Les effets sont susceptibles d'apparaître à cette étape du projet.
- Les indicateurs proposés sont SMART.
- Les cibles retenues sont réalistes.

### **3.6. Points forts de l'évaluation**

La mesure des critères d'évaluation avec des coefficients calculés sur la base des paramètres d'appréciation de ces critères a rendu aisée et objective l'analyse de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus par le projet.

Les questions d'évaluation incluses dans la méthodologie ont permis l'élaboration des outils appropriés de collecte de données et ont servi de référence pour faire des analyses pertinentes sur la mise en œuvre des activités et des résultats atteints par le projet.

La démarche participative adoptée qui a impliqué tous les acteurs de mise en œuvre du projet a permis de dégager les constats et les solutions à mettre en œuvre à l'avenir pour améliorer les effets et impacts du Projet.

Les évaluateurs ont pu disposer d'une étude de référence qui leur a fourni la valeur des indicateurs au démarrage du projet.

### 3.7. Limites de l'évaluation

Les consultants n'ont pas pu disposer d'un rapport final consolidé de la mise en œuvre du projet.

Le projet a pris fin en juin 2018. Tout le staff du projet n'était plus en place lors de l'évaluation. Il restait, cependant, un personnel résiduel qui fonctionnait sur les fonds propres du PNUD.

### 3.8. Calendrier de travail

Le calendrier de travail des consultants a été consigné dans le tableau N° 2 ci-après.

Tableau N°2 : Calendrier de travail

Activités	Durée	Dates
Arrivée du consultant international	1 jour	23/12/19 (lundi)
Réunion de briefing entre les consultants, le PNUD et la DNSAE	1 jour	24/12/19 (mardi)
Finalisation de la méthodologie de l'étude et élaboration du rapport préliminaire	2 jours	25 et 26/12/19 Mercredi et jeudi
Elaboration des guides d'entretiens	1 jour	27/12/19 (vendredi)
Etude bibliographique	2 jours	28 et 29/12/19 (Samedi et dimanche)
Conduite des entretiens et interviews à la grande Comores : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancien chef de programme du CRCCA</li> <li>- PNUD ;</li> <li>- RUTI ;</li> <li>- SG du Ministère chargé de l'agriculture ;</li> <li>- DNSAE ;</li> <li>- Direction nationale du projet ;</li> <li>- Direction régionale ;</li> <li>- CRDE ;</li> <li>- Bénéficiaires du projet.</li> </ul>	5 jours	30/12/19 : Direction régionale ; DNSAE ; Ancien chef de programme du CRCCA ; 31/12/19 : PNUD 02/01/20 : CRDE de Diboini + Bénéficiaires 03/01/20 : SG/ministère ; RUTI 04/01/20 : CRDE de Sidjou + Bénéficiaires
Départ pour l'île d'Anjouan	0,5 jour	5/01/20 (Dimanche)
Conduite des entretiens et interviews à l'île d'Anjouan : <ul style="list-style-type: none"> <li>- RUTI ;</li> </ul>	2,5 jours	5/1/20 : RUTI 6/1/20 : Direction

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction régionale ;</li> <li>- CRDE ;</li> <li>- Bénéficiaires du projet</li> </ul>		régionale ; CRDE de Pomoni + bénéficiaires ;  7/1/20 : CRDE de Mremani + Bénéficiaires
Départ pour l'île de Mohéli	0,5 jour	8/01/20 (mercredi)
Conduite des entretiens et interviews à l'île de Mohéli : <ul style="list-style-type: none"> <li>- RUTI ;</li> <li>- Direction régionale ;</li> <li>- CRDE ;</li> <li>- Bénéficiaires du projet.</li> </ul>	2,5 jours	8/1/20 : RUTI  9/1/20 : CRDE de Mibani + bénéficiaires  10/1/20 : CRDE de Fomboni+ Bénéficiaires
Retour à la grande Comores	0,5 jour	11/01/20
Elaboration du rapport provisoire	3,5 jours	11 au 14/01/20
Organisation et tenue de l'Atelier de validation	1 jour	16/01/20
Elaboration du rapport final	9 jours	21 au 29/01/20
Retouche du rapport final après les observations du siège du FEM/GEF	3 jours	-
Total	35 jours	

#### **IV. RESULTATS, CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS**

##### **4.1. ANALYSE DU CADRE LOGIQUE ET DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE COORDINATION ET DE SUIVI-EVALUATION DU PROJET**

###### **4.1.1. Analyse de la stratégie de mise en œuvre et de gestion du Projet**

La stratégie de mise en œuvre du CRCCA a été basée sur l'approche NIM assisté, ou exécution nationale avec un paiement direct. L'exécution du projet incombe au Gouvernement, avec une assistance du PNUD. Une coordination a été recrutée et installée au sein de la Direction Nationale des Stratégies Agricoles et d'Elevage (DNSAE). Ce système a été adopté, à la fois pour sécuriser les fonds du projet et pour que cela serve de cadre d'apprentissage pour les services gouvernementaux impliqués dans la gestion du projet.

Concrètement, le NIM assisté s'exécute ainsi qu'il suit : Un programme de travail annuel (PTA) est élaboré par la coordination du projet et adopté par le comité de pilotage. Conformément au budget adossé à ce PTA, le Directeur national du projet, qui est un fonctionnaire nommé et payé par l'Etat, envoie une demande de paiement direct selon le formulaire FACE. Le PNUD, après s'être assuré que le service est rendu paye directement le prestataire de service.

Dans le cadre de cette modalité NIM assisté, le PNUD assume l'ensemble des responsabilités de gestion, de reddition des comptes et des résultats (gestion du panier commun, mise à disposition sur la base d'un plan de travail des moyens nécessaires, compte rendu de l'utilisation des fonds, etc.).

Les Partenaires au Développement contribuant au financement du CRCCA ont sélectionné le PNUD pour gérer le panier commun, dans lequel chaque contributeur verse son apport financier destiné à la mise en œuvre du projet, et cela, en reconnaissance du mandat donné au PNUD par la Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU 46/137 du 17 décembre 1991 pour coordonner l'assistance au niveau des pays d'intervention.

Les Partenaires au Développement ont conclu des accords séparés de partage des coûts avec le PNUD. Ils acceptent le principe d'un panier multi bailleurs où les fonds ne ciblent pas des lignes budgétaires spécifiques. Toutefois, le PNUD reconnaît l'importance de garantir la visibilité des partenaires au développement comme contribuant au panier commun pendant chaque phase du projet.

#### **4.1.2. Analyse du processus de formulation du projet**

La formulation du projet a commencée avec l'élaboration d'une fiche de proche. Ensuite, une équipe de quatre consultants internationaux ont été commis à la tâche de formulation du projet. Ceux-ci ont travaillé avec un consultant national et des experts des structures nationales concernées. Les consultants internationaux, après avoir élaboré une note méthodologique, ont rencontrés les structures concernées par les questions de résilience, de vulnérabilité et d'adaptation aux changements climatiques. Ils ont, ensuite, élaboré un draft de document de projet. Ce draft a servi de base lors de séances de travail que les consultants internationaux ont eu avec les experts des structures nationales concernées. Une étude de référence a été réalisée, ainsi qu'une étude sur la vulnérabilité, laquelle a débouchée sur une sélection de zones vulnérables au niveau desquelles le projet devra intervenir. La sélection des zones vulnérables a été faite avec le concours actif des populations. Un document de projet provisoire a été produit à l'issue des travaux entre les consultants internationaux et les experts nationaux, et après une mission de terrain où des séances de focus-groupe ont été organisées avec les populations. Le document de projet a fait l'objet d'une validation avec les populations. Il a été aussi examiné et validé au cours d'un atelier national. Il a été ensuite soumis à l'examen du comité local d'examen des projets (CLEP). Après la prise en compte des observations du CLEP, le document du CRCCA a été finalisé, et puis il a fait l'objet de signature par le PNUD, le FEM/GEF et le Gouvernement des Comores.

Au vu du processus suivi pour l'élaboration du CRCCA, on peut dire que la démarche a été à la fois participative, inclusive, exhaustive et itérative, toute chose qui garantit sa pertinence, sa cohérence, son adéquation aux besoins réels du pays et la prise en compte des contraintes et défis des Comores.

#### **4.1.3. Analyse du processus de coordination du Projet**

Un dispositif de coordination a été mis en place pour le CRCCA.

Ce dispositif comprend :

**Le Comité de Pilotage** : Il a pour attributions de déterminer l'orientation stratégique du projet dans la gestion du panier commun. En principe, le Comité se réunit une fois par an et en cas de besoin. Le comité a respecté cette fréquence.

Ainsi, le comité s'est effectivement réuni, au moins une fois, en 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Il a eu à examiner, au cours de ces réunions, le bilan annuel d'activité de l'année « n » et programme prévisionnel d'activité et le budget de l'année « n+1 ».

**L'Unité Technique de Gestion du Projet (UTG)** : L'UTG est assurée par une équipe de coordination composé de :

Au niveau national :

- Un coordinateur (appelé à d'autres fonctions en Juin 2016) ;
- Un Directeur National de Projet ;
- Un responsable de suivi-évaluation (qui joue le rôle de coordinateur depuis Juin 2016)
- Une Gestionnaire ;
- Une Chargé de communication ;
- Deux volontaires des nations unies : un ingénieur agronome et un spécialiste hydraulicien et génie civil.

Au niveau des trois îles :

- Les Responsables des unités Techniques Insulaires (1 RUTI par île);
- Les volontaires nationaux (9 conseillers agricoles pour les trois îles);
- Les conseillers techniques agricoles (9 conseillers techniques agricoles qui ont signé des contrats avec la Direction Nationale des Stratégies Agricoles et d'Elevage).

#### 4.1.4. Analyse du cadre logique du Projet

##### La structure du cadre logique

Le cadre logique contenu dans l'étude de référence indique un (1) objectif général ; trois (3) Effets/Résultat ; treize (13) produits ; et 31 indicateurs, répartis comme indiqués dans le tableau N° 3 ci-après.

Tableau N° 3 : Résumé du cadre logique

Objectif/Effets	Nombre de Produits	Nombre d'indicateurs
Objectif général	-	3
Effet/Résultat N°1	4	8

Effet/Résultat N°2	3	9
Effet/Résultat N°3	6	11
Totaux	13	31

Source : Les consultants

### Le caractère SMART des indicateurs

Sur les 31 indicateurs figurant dans le tableau du cadre logique, on note que 28 sont SMART, c'est-à-dire Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement bien définis.

En revanche, trois indicateurs ne sont pas SMART. Il s'agit des suivants :

- 1- « Niveau d'amélioration des capacités des institutions-cibles du secteur agricole à appuyer l'adaptation au changement climatique ». Cet indicateur n'est pas mesurable. Il pourrait être reformulé ainsi qu'il suit : « Nombre de cadres des institutions cibles du secteur agricole qui ont reçu une formation en adaptation aux changements climatiques ».
- 2- « Mise en place de mécanismes de coordination ». Cet indicateur est vague et non spécifique. Il pourrait être reformulé ainsi qu'il : « Existence de textes mettant en place des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques. »
- 3- « Niveau d'amélioration des capacités du service météorologique comorien pour la production des produits agro-météorologiques visant à renforcer la résilience dans le secteur ». Cet indicateur n'est pas mesurable. Il pourrait être reformulé comme suit : « Nombre de produits agro-météorologiques mis au point pour renforcer la résilience dans le secteur. »  
(CF. Tableau N° 4 Ci-dessus)

**Tableau 4 : Cadre logique réajusté**

Objectifs / résultats	Description de l'indicateur	Appréciation
Objectif Général du projet : L'Union des Comores dispose de	Niveau d'amélioration des capacités des institutions	Indicateur non SMART

capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mohéli, de Grande Comore et d'Anjouan au changement climatique et à la variabilité climatique	cibles du secteur agricole à appuyer l'adaptation au changement climatique	
	L'existence d'un cadre de production et de diffusion d'informations agro-météorologiques	Indicateur SMART
	Nombre d'institutions cibles du secteur agricole qui mettent en œuvre des mesures d'adaptation au CC	Indicateur SMART
Effet 1 : objectif spécifique : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques	Nombre de plans d'action qui incluent des cibles et des approches en matière d'adaptation au niveau national et régional en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles	SMART
	Nombre de cadres et techniciens sensibilisés, formés sur l'adaptation (données désagrégées par niveau de capacités, agence ciblée et par sexe)	SMART
	Nombre des mécanismes fonctionnels de coordination de l'intégration du CC dans le développement agricole aux niveaux national et insulaires	SMART
Produit 1.1 Les cadres stratégiques existant aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés au changement climatique dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en	Liste des actions mises en place par institution pour chacune des institutions cibles du secteur agricole, et qui permettent d'accroître la résilience du secteur agricole (avec indication de budget et cibles si disponible)	SMART

vue de renforcer la résilience		
Produit 1.2 Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques	Nombre de cadres et techniciens sensibilisés, formés et capables de transférer des connaissances sur l'adaptation (données désagrégées par niveau de capacités, agence ciblée et par sexe)	SMART
Produit 1.3 Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique sont fonctionnels	Mise en place de mécanismes de coordination	NON SMART
Produit 1.4 Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux	Niveau de participation dans les forums /réseaux internationaux d'adaptation (réseaux régionaux; continentaux et internationaux et les réseaux internationaux sur le climat) -0= pas participation; 1= assez bon (égal à 1); 2= bon (2); 3= très bon (supérieur à 2)	SMART
	Niveau d'accès par les institutions cibles du secteur agricole à des informations sur l'adaptation du CC et des ressources : mauvais = 1 ; bon= 2 ; très bon = 3(qualitatif, jugement des institutions elles-mêmes)	SMART

Effet 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro-météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité climatique	Niveau d'amélioration des capacités du Service météorologique comorien pour la production des produits agro-météorologiques visant à renforcer la résilience dans le secteur	NON SMART
	Nombre de produits agro-météorologiques produits et diffusés vers les agriculteurs des zones cibles durant la période de référence et couverture en nombre d'utilisateurs	SMART
	% des agriculteurs interrogés jugeant favorablement l'utilité des informations diffusées	SMART
Produit 2.1 Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques	Mise en place d'un système agro-météorologique avec trois (3) unités agro-météorologiques dans les trois îles	SMART
	Mise en place d'un centre agro-météorologique national fonctionnel avec 8 stations additionnelles, 3 stations synoptiques et une station d'altitude et le système pour récolter, rassembler, interpréter et diffuser les données avec les procédures et méthodologies adaptées	SMART
Produit 2.2 Les capacités du personnel du Service météorologique comorien pour soutenir la production des conseils agricoles visant	Nombre de personnel formé sur l'agro-météorologie (désagrégé par thème)	SMART
	le SMC participe à des réseaux agro-	SMART

la résilience dans le secteur sont renforcées	météorologiques continentaux et régionaux (1= mauvais (inférieur ou égal à 1); 2= bon (2); 3= très bon (supérieur à 2))	
Produit 2.3 Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole	Nombre de techniciens agricoles effectivement engagés dans la diffusion des informations au niveau local (CRDE)	SMART
	% des populations ciblées qui ont accès à l'information agro météorologique	SMART
Effet 3: Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONG, les OCB et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients au changement climatique	% d'exploitants agricoles (désagrégé par sexe) des six sites qui incorporent des pratiques et techniques d'adaptation au changement climatique promues par le projet selon les différents types de culture	SMART
	Augmentation du rendement dans les parcelles ayant bénéficié des techniques d'adaptation, des semences selon l'avis des bénéficiaires	SMART
Produit 3.1 Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de	Nombre de techniques et pratiques priorisées effectivement disséminées (au niveau du CRDE et/ou de producteurs pilotes) par type	SMART
	Nombre de paysans formateurs effectivement	SMART

production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes	responsables de parcelles démonstratives et/ou de multiplication des techniques ciblées (dont % femmes et jeunes de moins de 35 ans)	
Produit 3.2 Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés	Nombre d'aménagements hydrauliques et anti érosifs établis et effectivement gérés par les associations villageoises	SMART
	Nombre (ou %) de producteurs bénéficiaires des aménagements hydrauliques pour des besoins agricoles (dont % femmes et jeunes de moins de 35 ans)	SMART
Produit 3.3 Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production vulnérables sur l'ensemble des sites du projet	Nombre de CRDE réhabilités et opérationnels : 1. équipe technique et administrative en place 2. infrastructure et équipements 3. plans de travail budgétisés et collecte de données 4. comité de pilotage fonctionnel	SMART
	Nombre de producteurs qui reçoivent effectivement des services de vulgarisation (ex. formation sur la production des technologies ; initiatives de démonstration et d'adaptation de technologies nouvelles) fournis par les CRDE	SMART
Produit 3.4 Des initiatives pilotes (Banques de céréales & magasins d'intrants) sont mises en place dans le cadre de partenariats	Nombre de producteurs bénéficiaires de fourniture d'intrants, équipements et services et qui les utilisent dans le cadre des initiatives pilotes (dont % femmes et	SMART

pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation	jeunes inférieur ou égal à 35ans)	
Produit 3.5 Des alternatives viables ont été identifiées à l'utilisation du bois de chauffe pour la distillation d'ylang-ylang	Nombre d'unités pilotes alternatives mises en place par l'utilisation des énergies renouvelables	SMART
Produit 3.6 Les conditions pour la mise en place d'un système de certification verte inclusive aux Comores ont été définies et pilotées sur des filières retenues	Nombre d'organisations de producteurs de produits de rente impliquées dans la mise en œuvre pilote de certification pilotée sur un exemple de filière basée sur les petits producteurs	SMART

Source : Les consultants.

Les activités préconisées sont en cohérence avec les produits, lesquels sont également en cohérence avec les Effets. Les produits et indicateurs sont assortis de cibles et d'une situation de référence.

#### 4.1.5. Analyse du dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet

Le plan de suivi-évaluation préconisé au départ pour le projet comprend : l'élaboration des rapports annuels de mise en œuvre, d'un rapport consolidé à la fin du projet, d'une évaluation à mi-parcours, d'une évaluation finale et des audits annuels.

Les rapports annuels d'exécution du projet ont été produits pour les années 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018. Les rapports produits ont permis de faire le point, annuellement, de l'état de mise en œuvre des activités et de l'exécution financière.

Il était prévu qu'à la fin du projet, un rapport final d'exécution, axé sur les résultats, soit élaboré par l'UGT. Ce rapport final devrait être présenté à toutes les parties prenantes du projet dans un délai de 3 mois après l'achèvement du projet. Ce rapport n'a pas été produit.

Une évaluation à mi-parcours a été effectivement réalisée, mais assez tardivement, en 2017.

Une évaluation finale a été réalisée en décembre 2019, ce qui est un peu tardif, car la clôture officielle du projet est intervenue en juin 2018. Cette évaluation a apprécié les performances du projet selon des critères comme la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité. Elle a eu aussi à formuler des recommandations pour la suite des

interventions du PNUD.

Des audits annuels ont été réalisés par des cabinets indépendants recrutés par le PNUD.

Par ailleurs, un responsable de suivi-évaluation a été opérationnel au niveau du projet et a eu à collecter les données relatives aux activités du CRCCA.

Une étude de référence a été réalisée et une révision du cadre logique et des indicateurs a été faite après la formulation du projet.

Au vu de ces activités réalisées, on peut conclure que le schéma de suivi-évaluation arrêté au départ, à l'élaboration du projet, a été globalement respecté, à l'exception de l'élaboration du rapport final.

Par ailleurs, il a été noté ce qui suit :

- Le plan de suivi-évaluation a été bien conçu et suffisant pour apprécier les résultats obtenus et suivre les progrès vers la réalisation des objectifs.
- Le plan de suivi-évaluation a été suffisamment budgété. En effet, des ressources financières conséquentes ont été prévues, dans le budget du projet, pour la réalisation des audits financiers annuels et pour l'évaluation finale et de mi-parcours.
- Les rôles et responsabilités concernant le plan de suivi-évaluation ont été clairement définis lors de la conception du projet et pendant la mise en œuvre. En effet, il est ainsi revenu au PNUD, par exemple, de procéder, en lien avec la partie nationale, aux recrutements des experts indépendants chargés de l'évaluation finale et de mi-parcours, ainsi que des cabinets d'expertise comptable chargés des audits financiers annuels. Les rapports annuels sur l'exécution technique et financière du projet ont été de la responsabilité de la coordination technique du projet.
- Les rapports de suivi ont été discutés avec les parties prenantes et le personnel du projet. Ainsi, les rapports produits par les consultants chargés des évaluations ou par les cabinets chargés des audits ont été examinés par le comité de pilotage où sont représentés le PNUD et les structures nationales concernées. Les rapports annuels produits par la coordination technique du projet ont été partagés avec le PNUD et le FEM.
- Les indicateurs de suivi-évaluation sont SMART dans leur quasi-totalité.

#### **4.1.6. Avantages comparatifs du PNUD :**

Les avantages comparatifs du PNUD dans le cadre du projet sont les suivants :

Le Bureau PNUD des Comores dispose de l'expertise requise pour mobiliser et gérer le financement des projets. Cet avantage relève de son unité et ou cluster qui s'occupe de l'environnement qui travaille régulièrement avec des partenaires nationaux et locaux sur des programmes et projets.

Le PNUD fournit des appuis à l'élaboration des politiques et des règles relatives à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Il a des compétences pour la

gestion des fonds alloués par le FEM pour la mise en œuvre de divers projets dans le pays. Son intervention se situe tant au niveau des politiques qu'au niveau de la base à travers divers projets. Il est aussi membre du Groupe stratégique des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Les procédures de gestion financière du PNUD sont à même d'assurer la transparence dans les procédures de passations de marchés.

Le PNUD en tant qu'institution d'exécution du FEM est au centre de la problématique de l'adaptation aux changements climatiques. Il dispose par conséquent d'un capital de connaissances sur la problématique abordée par le projet.

Le PNUD dispose d'une longue expérience en matière de renforcement de capacités des acteurs nationaux et locaux.

L'accompagnement du PNUD sur le plan national et régional se fait à travers une approche de « faire-faire », de responsabilisation des communautés bénéficiaires et de valorisation des compétences locales.

#### **4.1.7. Liens entre le projet et d'autres intervenants au sein du secteur**

Le projet CRCCA est en lien avec les projets RNAP sur les aires protégées, ACEFER et Association régionale pour l'aménagement des sols (ARAF).

Dans le cadre de la vulgarisation des variétés de banane à haut potentiel de production et adaptées, le projet pourra nouer des relations avec le Projet Productivité à la résilience des exploitations agricoles (un Projet de FIDA) qui veut développer des techniques concernant la propagation de la banane.

#### **4.1.8. Gestion adaptative**

La gestion adaptative a porté sur les changements intervenus sur le cadre logique du projet et sur la capacité d'adaptation du projet qui s'est caractérisé par une prise en compte des différentes modifications dans la mise en œuvre du projet.

Ainsi :

Le cadre logique du projet a subi des modifications sur la base des valeurs de références établies lors de l'étude de référence du projet.

Certains livrables qui ne sont pas à la portée du projet ont été remplacés par d'autres plus abordables et facilement liquidables.

Certains indicateurs du cadre logique qui n'étaient pas SMART ont été revus.

Les écarts liés à la planification et les obstacles identifiés ont donné lieu à un processus de prise de décision qui a considérablement amélioré de manière constante la gestion du

projet.

## 4.2. ETAT DE MISE EN ŒUVRE TECHNIQUE DU PROJET

L'état de mise en œuvre technique du projet est présenté, d'abord en terme de réalisation global et par année, ensuite de façon détaillé par Effet et par produit. Il est mis en annexe, la situation détaillée des actions prévues, des actions réalisées et les taux de réalisation.

### 4.2.1. La situation globale de réalisation des activités

Le taux de réalisation globale du projet, sur les quatre années de mise en œuvre et pour l'ensemble des trois Effets est de 65,8%, dont : 31% en 2015 ; 78,6% en 2016 ; 66,7% en 2017, et 87% en 2018.

Tableau N° 5 : Taux de réalisation des activités sur 4 ans et pour les 3 Effets

désignation	Produits	Activités	Sous activités	Taux de réalisation
<b>2015</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>212</b>	<b>31%</b>
<b>2016</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>83</b>	<b>78,6%</b>
<b>2017</b>	<b>21</b>	<b>58</b>	<b>96</b>	<b>66,7%</b>
<b>2018</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>87%</b>
<b>Totaux</b>	<b>58</b>	<b>116</b>	<b>410</b>	<b>65,8%</b>

Source : Calcul par les consultants à partir des rapports d'activités du projet

Tableau N° 6 : Taux de réalisation des activités en 2015 et pour les 3 Effets

Effet	Produits	Activités	Sous activités	Taux de réalisation
<b>I</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>18%</b>
<b>II</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>32%</b>
<b>III</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>96</b>	<b>44%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>212</b>	<b>31%</b>

Source : Calcul par les consultants à partir des rapports d'activités du projet

Tableau N° 7 : Taux de réalisation des activités en 2016 et pour les 3 Effets

Effet	Produits	Activités	Sous activités	Taux de réalisation
<b>I</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>81%</b>
<b>II</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>78%</b>
<b>III</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>56</b>	<b>77%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>26</b>	<b>83</b>	<b>78,6%</b>

Source : Calcul par les consultants à partir des rapports d'activités du projet

Tableau N° 8 : Taux de réalisation des activités en 2017 et pour les 3 Effets

Effet	Produits	Activités	Sous activités	Taux de réalisation
<b>I</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>50%</b>
<b>II</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>73%</b>
<b>III</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>71</b>	<b>76%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>58</b>	<b>96</b>	<b>66,3%</b>

Source : Calcul par les consultants à partir des rapports d'activités du projet

Tableau N° 9 : Taux de réalisation des activités en 2018 et pour les 3 Effets

EFFET	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX	0
1	2	3	3	300%	100%
2	2	4	4	300%	75%
3	1	3	12	1062%	88%
Total	5	10	19	1662%	87%

Source : Calcul par les consultants à partir des rapports d'activités du projet

#### 4.2.2. La situation détaillée de réalisation des activités par Effets et par Produit

##### 4.2.2.1. Effet N° 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques.

**Produit 1.1.** Les cadres stratégiques existants aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience.

Les réalisations au niveau de ce produit ont été les suivantes :

Le projet a mené des actions qui ont permis la concertation des différentes institutions pour l'élaboration des lignes directrices pour l'adaptation aux changements climatiques (CC) dans le secteur agricole. Ces lignes directrices constituent un cadre de référence et servent de directives pour la planification des actions d'adaptation au CC dans le secteur agricole, après les validations techniques opérées au niveau des ateliers insulaires.

Les comités de pilotages des deux CRDE de Ngazidja, des deux CRDE de Mohéli et des deux CRDE d'Anjouan ont été mis en place conformément au décret N°13-15/PR portant statuts des Centres Ruraux de Développement Economique (CRDE). Les business plans des CRDE ont été finalisés et mis à jour. Les plans de travail des six CRDE ont été élaborés. Ces plans prennent en compte les actions d'adaptation aux changements climatiques et génératrices de revenus comme la vente de vitro plants de bananier, de produits vivriers, de distribution de noyaux de bovins et de caprins.

Un appui au processus de développement du cadre de planification et de suivi de la SCA2D (2014-2015) a été effectué à travers la mise en place d'approches méthodologiques intégrant la dimension adaptation aux CC sous forme de cadre de concertation et de réflexion collective sur les défis liés aux dérèglements climatiques. Ce qui a permis de prendre en compte systématiquement des enjeux climatiques dans les plans d'action annuels de mise en œuvre de la SCA2D au niveau de la Direction Nationale des Stratégies Agricoles et d'élevage, et des directions insulaires de la production au niveau des 3 îles.

Dans chaque île, les directions régionales et les CRDE ont bénéficié d'appuis pour la mise

en place de cadres stratégiques et de plans intégrant des approches d'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques. Un cadre de suivi-évaluation intégré dans le plan d'action de la SCA2D a été mis en place.

**Produit 1.2.** Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques

Les réalisations sur ce produit ont été celles-ci-après :

La Direction Nationale des Stratégies Agricoles et d'Elevage (DNSAE) a reçu un appui du projet afin d'améliorer la mobilité et la disponibilité des équipes sur le terrain, avec la fourniture d'un véhicule tout terrain dont la remise a été effectuée au mois de mars 2018. Un appui antérieur du projet a permis à la DNSAE d'être systématiquement impliquée dans le suivi régulier de toutes les activités de terrain et de contribuer ainsi à la formulation des recommandations et propositions de réorientation des actions du projet.

Le Comité de pilotage du projet CRCCA s'est réuni annuellement de 2014 à 2018. L'ordre du jour de ces rencontres portait sur :

- La présentation du bilan des réalisations des activités du projet CRCCA durant l'année écoulée ;
- Les principaux acquis du projet CRCCA à consolider et capitaliser ;
- La présentation du plan de travail de l'année qui suit pour observation et approbation.

Par ailleurs :

- Un atelier de sensibilisation pour les organismes du secteur de l'agriculture a été organisé dans chaque île.
- Des formations ont été faites au profit des cadres de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACM) et des CRDE en gestion de l'adaptation aux changements climatiques et formulation de plans de formation.
- Des outils d'évaluation des risques et des matériels adaptés aux agents de terrain ont été conçus et publiés.
- Des guides pratiques de terrain ont été élaborés. Ils portent sur la valorisation et la gestion de l'eau ; les techniques de défense et de restauration des sols ; les techniques économiques d'élevage caprin ; et les techniques économiques d'élevage bovin.
- Une formation a été organisée pour les cadres et techniciens des institutions cibles sur l'utilisation des lignes directrices et des guides pratiques de terrain.

**Produit 1.3.** Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques sont fonctionnels.

Les réalisations sur ce produit ont été les suivantes :

- En 2015, il y a eu la mise en place, à Mohéli, de comités insulaires de coordination et d'un groupe de soutien multi agences sur l'agriculture.
- Une étude des rôles, responsabilités et mandats des différentes institutions sectorielles d'appui à l'adaptation du secteur agricole aux changements climatiques à l'échelle nationale et insulaire a été réalisée.

**Produit 1.4.** Les agences nationales et insulaires de l'agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux.

Les réalisations au niveau de ce produit ont été celles ci-après :

Une identification des besoins et un état des lieux des réseaux et des possibilités d'appui technique sur l'adaptation ont été faits.

Une identification de cinq réseaux pour des échanges régionaux et internationaux a été faite en 2017, à savoir : la plateforme weADAPT SEI (Stockholm Environment Institute ; le réseau scientifique agriculture et changements climatiques ; le réseau European Society for Agronomy, ESA) ; la conférence internationale pour l'Afrique; et le réseau africain des organismes de bassin (RAOB).

**4.2.2.2. Effet N° 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique.**

**Produit 2.1.** Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques.

Les réalisations sur ce produit ont été :

Quatre stations météorologiques ont été mises place selon les besoins en couverture pré identifiés par l'ANACM. L'installation proprement dite et l'opérationnalisation des stations s'est faite en fin 2018 et placées sous la responsabilité de l'ANACM.

En 2017, une proposition d'organigramme a été faite par le Conseiller agro météorologue, puis présentée et approuvée par les partenaires techniques du projet CRCCA. Cet organigramme propose les postes nécessaires au bon fonctionnement de la Direction dont le service agro météorologie. Les appuis du projet ont permis la formation in-situ du personnel du SMC sur l'élaboration des bulletins agro météorologique et la formation de deux ingénieurs en agro-météorologie au centre AGRHYMET de NIAMEY (NIGER).

Pour assurer une collaboration officielle et durable sur la collecte, les échanges et la

diffusion des données, des axes de partenariat ont été identifiés et ont conduit à l'élaboration en 2017 de conventions. Il s'agit de quatre conventions qui concernent la DNSAE, la DGSC, l'INRAPE et les CRDE. Elles ont été signées avec l'ANACM. Ceci doit permettre aux institutions concernées de se porter assistance afin de fournir aux usagers, tant nationaux qu'internationaux, des produits agro météorologiques utiles. Les appuis du projet à l'ANACM ont aussi permis la production, le traitement, l'analyse et la diffusion quotidienne des données agro météorologiques, destinées aux utilisateurs cibles.

En outre :

- La modélisation agro-météorologique, l'alerte précoce, les statistiques agricoles, le suivi de l'élevage et la cartographie des zones forestières ont été réalisés.
- Le réseau de stations météorologiques et de télécommunication a été mise à jour.
- Un contrat d'acquisition portant sur la réalisation de trois stations synoptiques a été signé entre l'ANACM et la société Jri pour favoriser l'élargissement de la couverture du réseau des stations météorologique national.
- Trois agents de l'ANANCM ont été envoyés en formation auprès du fournisseur pour les aspects d'installation et de maintenance des équipements météorologiques.
- La Direction de la météorologie a été équipée en énergie solaire de capacité de 12 KVA. Ce qui a permis d'alimenter régulièrement les serveurs de stockage des données et l'ensemble des équipements associés au niveau. Tout le système a été installé et la clef Eumetsat a été acquise. Le système de prévision « synergie » est rendu opérationnel.
- Il a été installé et opérationnalisé au sein de la Direction de la météorologie des serveurs et d'autres équipements informatiques.
- L'ANACM a vu ses capacités renforcées et peut fournir des images satellites en temps réel et faire des prévisions sur l'évolution de la météorologie sur les trois îles.
- Des logiciels et du matériel informatique fiables ont été rendus disponibles pour l'analyse des données agricoles et climatiques dans le service agro-météorologique.
- Il a été mis en place un service national d'archivage de données sur le climat et il a été développé des applications pour générer des statistiques et descriptions nécessaires pour caractériser de manière fiable le climat de l'Union des Comores.
- Les éléments constitutifs d'un manuel ont été identifiés et intégrés dans le schéma global d'acquisition des données primaires, de leur traitement pour l'élaboration des produits agro-météorologiques, ainsi que de leur diffusion auprès des usagers.
- Une convention de partenariat entre la Direction de la météorologie et RIMES a été élaboré. Cette convention a pour objectif d'obtenir l'expertise de RIMES en termes de modélisation des prévisions au niveau des zones d'intervention du projet. Ce qui permettra au service agro météo de réaliser des prévisions localisées.

Cependant, les activités suivantes n'ont pas été réalisées :

- La mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire (GTP) pour l'élaboration

des bulletins agro météorologique. Le GTP est un groupe de concertation constitué par des spécialistes des différentes institutions concernées par l'agro-météorologie. Son objectif est de se concerter chaque décade pour fournir des bulletins agro-météorologique qui contiennent des avis et conseils pour les principaux décideurs et utilisateurs.

- La production, chaque décade, d'un bulletin agro-météorologique opérationnel et utilisable par les producteurs, avec le concours d'autres structures des ministères connexes comme ceux chargés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de la météorologie nationale.

**Produit 2.2.** Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées lui permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur.

Les réalisations au niveau de ce produit ont été les suivantes :

- La formation de deux techniciens de l'agro-météorologie de l'ANACM au centre AGRHYMET de Niamey doit favoriser le développement, l'analyse, l'utilisation et la communication efficace de l'information météorologique et agro-météorologique, pour soutenir la résilience climatique dans le secteur de l'agriculture.
- La formation de huit cadres sur l'agro-météorologie et du personnel du service agro météo (in-situ) sur la production des bulletins agro météo a permis à l'Agence de produire d'une manière autonome et à court terme des prévisions météorologiques et des bulletins agro météorologiques destinées aux utilisateurs cibles.

**Produit 2.3.** Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole.

Les réalisations sur ce produit ont été celles-ci-après :

- La formation des techniciens au niveau CRDE pour participer au système agro-météorologique.
- Des données de pédologiques culturales ont été collectées en 2016, 2017 et 2018. Un calendrier cultural par île prenant en compte toutes ces informations est en cours d'élaboration, en concertation avec les CRDE.
- Un appui a été apporté à la Direction de la météorologie qui a permis de paramétrer les données collectées. Ce qui a rendu possible la production de bulletins agro météorologiques.
- La Direction de la météorologie a été accompagnée pour la mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire. La mise en place de ce groupe, l'installation des différentes stations (agro météo et synergie), l'acquisition d'équipements de traitement, d'analyse et de stockage des données et la formation du personnel ont

permis de développer des bulletins agro météorologiques pour les principaux décideurs et utilisateurs.

**4.2.2.3.Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients aux changements climatiques**

**Produit 3.1.** Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions-pilotes.

Les réalisations au niveau de ce produit ont été les suivantes :

Au cours du premier semestre de 2018, le projet a conduit un processus d'immatriculation de 164 ha de parcelles agricoles à Sangani qui est un site couvert par le CRDE de Hamalingo-Dibwani. Ce processus a été précédé par la signature d'un arrêté par le ministère des finances qui autorisait le transfert des dites parcelles au CRDE. Actuellement, les parcelles en question sont immatriculées au niveau des services du domaine et mises à la disposition du CRDE pour servir à la fois à des activités de démonstration et de production agricole.

Durant le premier semestre de 2018, une campagne de sensibilisation a été réalisée auprès des différents groupements pour leur structuration en coopérative. Au total, 12 coopératives doivent être créées. Certains paysans et éleveurs ont déjà élaborés leurs statuts et règlements intérieurs (cas de la coopérative des éleveurs de Dibwani) et d'autres sont en cours de réalisation.

Les équipes des CRDE continuent à vulgariser les techniques et pratiques d'adaptation auprès des paysans telles que les techniques de compostage, les paillages, les murs en pierres sèches, les embocagements, les lignes antiérosives...etc. Ceci entre dans le cadre de la consolidation des acquis du projet.

Le projet accompagne les CRDE pour poursuivre la vulgarisation des semences résilientes telles que les variétés de bananiers (FHIA) diffusées en 2017. Les équipes de terrain ont commencé à recenser et faire des prévisions sur les rejets de bananiers issus des bananiers de l'année précédente (FHIA) qui pourraient être collectés et diffuser à d'autres paysans.

Les travaux de confortation ont été réalisés sur six étables à Mohéli (2 étables bovines au CRDE de Mibani ; 2 étables bovines et 2 étables caprines au CRDE de Fomboni). Ces étables sont entièrement opérationnelles.

Photo N° 1 : Etable de Dibwani



Source : rapport d'activité du CRCCA

Suite à une opération de synchronisation de chaleurs en 2018, il y a eu 20 saillies dans le site de Dibwani dont quatre au CRDE Hamalingo-Dibwani, huit au niveau de l'étable bovine de Bandasamlini, trois sur l'étable bovine de Hamalingo et cinq chez un éleveur hors zone. Les opérations de synchronisation de chaleur vont se poursuivre dans les différents sites pour maximiser le nombre de saillies et améliorer ainsi le potentiel génétique des races locales.

Les opérations de transfert et d'installation d'animaux dans leurs étables respectives ont été réalisées. Des conventions de partenariat entre le projet CRCCA, le CRDE concerné et chaque paysan éleveur bénéficiaire ont été élaborées et finalisées. Elles ont été signées avec des bénéficiaires des bovins et des caprins. Les trois parties signataires sont tenues de respecter leurs engagements de manière à permettre la réalisation des activités convenues. Conformément à chaque convention signée, les animaux issus de la reproduction seront partagés à part égale entre l'éleveur et le CRDE suivant la coutume locale. Les animaux obtenus par le CRDE à l'issue du partage seront remis à d'autres paysans éleveurs sur la base d'une convention similaire en vue d'assurer la traçabilité des animaux.



Source : Rapport d'activité du projet

Pour assurer une bonne alimentation et un bon entretien des animaux, des parcelles fourragères ont été mises en place aux alentours des différentes étables. On compte 22 parcelles fourragères mises en place et 42 parcelles où la technique du paillage a été utilisée.

Le projet a accompagné le CRDE Hamalingo-Dibwani pour mettre en place un dépôt de produits vétérinaire (mini pharmacie vétérinaire) qui consiste à servir les éleveurs situés dans la zone d'intervention du projet et même au-delà. Pour assurer une bonne gestion et une durabilité de la mini pharmacie, les produits vétérinaires sont vendus, mais à des prix qui sont au-dessous des prix locaux. Ceci dans le but de rendre service aux éleveurs de la zone, mais aussi d'assurer le ravitaillement des produits vétérinaires (éviter la rupture de stock). Pour ce faire, une campagne de sensibilisation menée par le CRDE a été effectuée auprès des éleveurs situés dans le site.

Trente-deux serres ont été acquises par le projet et transférés dans les différents sites de production pour être installés. Les principaux atouts visés par la mise en place de ces infrastructures d'adaptation et de résilience sont : la possibilité de cultiver en continu toute l'année, la protection des cultures contre toute nuisance météorologique mais aussi contre les animaux et les nuisibles, la possibilité de pratiquer les cultures de contre saison et de pouvoir vendre plus cher. La principale contrainte est la disponibilité en eau pour assurer un arrosage continu. La structure close empêche les arrosages naturels par la pluie et il faudra donc, dans tous les sites, recourir à des installations automatiques comme le système « goutte à goutte ».

Les techniciens des CRDE ont mis en place 176 compostières à travers les paysans et les groupements des producteurs. Parmi ces compostières, certaines ont été mises en place suite à la collecte du fumier sur les points d'attachement des animaux et au niveau des étables. L'utilisation du fumier dans la préparation du compost permet d'avoir une fumure organique de bonne qualité qui rivalise et remplace progressivement les engrais chimiques.

En 2018, les équipes des CRDE ont accompagné les paysans pour mettre en place les différentes techniques d'adaptation, y compris la technique de paillage. Au total, la technique de paillage a été pratiquée dans 42 parcelles agricoles pour lutter contre l'érosion, améliorer la fertilité et maintenir l'humidité du sol

Pour accroître la capacité de collecte d'eau à des fins agricoles, dans l'ensemble de trois îles, des Ekotanks d'une capacité totale de 80.982 m<sup>3</sup> ont été installés au profit de 1184 exploitants dont 528 femmes. Pour maximiser la collecte de l'eau, des aires de captage ont été construites sur chaque Ekotank, ce qui a permis de tripler la capacité de collecte des eaux. Ces Ekotanks ont été sécurisés avec une grille afin d'éviter toute intrusion. Neuf citernes d'eau ont été construites, dont trois en 2016 ; quatre en 2017 ; et deux en 2018. On note aussi la construction de 64 micro bassins.

Photo N°3 : Ekotank à Hamalingo



Source : Rapport d'activité du projet

Les travaux de construction du hangar pour le stockage et la vente des produits agricoles à Chitsagouni (CRDE de Pomoni) ont été réalisés. Le hangar a été réceptionné.

Photo N°4 : Hangar de stockage de Chitsagouni



Source : Rapport d'activité du projet

Une convention de partenariat a été établie entre la DNSAE et l'association Woinankuhu. Elle a permis à l'association d'être autonome en termes d'approvisionnement en provende et médicaments essentiels, de maintenir ses anciens membres en activités et de payer sa dette collective auprès d'AMIE, d'ouvrir l'association à d'autres adhérents et surtout de passer progressivement d'une volaille industrielle plus sensible aux aléas climatiques et très exigeante en provende à une volaille semi industrielle plus productive, moins consommatrice de provende et plus résistante aux aléas climatiques.

En outre, on peut citer les réalisations suivantes :

- Une trentaine d'apiculteurs ont été formés au niveau des six sites d'intervention. Cette formation a porté sur : l'importance de l'apiculture, la vie biologique de l'abeille, l'abeille mellifère, l'élevage des abeilles dans des ruches, les équipements nécessaires (Habits de protection et enfumoir).
- Tous les paysans formateurs ont installés des compostières et sont capables de préparer leur propre compost et former d'autres exploitants. Au total, 280 compostières ont été installées sur l'ensemble des six sites, dont 158 Ngazidja, 62 Anjouan et 60 à Mohéli.
- Une convention a été signée entre l'Université des Comores et la DNSAE pour des études préliminaires portant sur les analyses des sols au niveau des sites d'intervention du projet. Les résultats de cette étude n'ont pas apportés de changements significatifs permettant d'orienter les décisions des producteurs.
- 3.854 mètres linéaires des murets en pierre sèche ont été construits dans les sites de Hamalengo-Dibwani, de Sidjou-Idjinkundzi et de Nioumakélé. Ceci correspond à l'aménagement de 1306 ha au profit de 3664 exploitants dont 1531 femmes.
- 60.621 rejets d'ananas ont été diffusés au profit de 355 producteurs dont 219 hommes et 136 femmes.
- Un soutien a été apporté aux paysans pour la diffusion de 92683 boutures de graminées (Guatemala et Pénissetum) fourragères pour servir de bandes antiérosives dans les parcelles en pente. Ces plants ont aussi servi de fourrage pour le bétail.
- Le projet a appuyé les exploitants pour clôturer leurs parcelles avec des boutures de légumineuses qui contribueront non seulement à lutter contre l'érosion, mais aussi à améliorer la qualité des sols en les apportant de l'azote. On compte plus de 57 600 boutures de glyricidia plantées pour des embocagements à Ngazidja, Anjouan et à Mohéli.
- Plus de 100 jeunes ont été installés dans le site de Sangani (zone couvert par le CRDE Hamalengo-Dibwani estimé à 164ha).
- Le projet a travaillé avec un laboratoire burundais (Agrobiotech) pour la production et la livraison de 30.000 vitro-plants de bananier avec 3 sous variétés. Il s'agit du FHIA 17, du FHIA 18 et du FHIA 23.
- Le Projet a mis en place et opérationnaliser les infrastructures d'adaptation et de résilience dans le secteur de l'élevage dans les 6 sites d'intervention. Il a aussi fait l'acquisition de 3 serres qui ont été installées. Ces serres servent déjà à la protection

des cultures contre certains insectes, à la culture de contre saison et à l'acclimations des différents plants tels que les bananiers.

- Le projet a acquis et installé deux tanks de 1030m<sup>3</sup> chacun dans le site de Dibwani dont un dans la zone de Hamalengo et un dans la zone de Bandasamlini.

Photo N° 5 : Variétés de bananiers (FHIA)



Source : Rapport d'activités du projet

**Produit 3.2** .Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés

Les réalisations au niveau de ce produit ont été les suivantes :

- La sélection participative des types d'aménagement prioritaires à disséminer dans les zones d'intervention.
- La sélection d'agriculteurs-pilotes.
- La mise en place des démonstrations de techniques antiérosives intégrées.
- La mise en place du système de suivi des technologies.
- L'organisation des activités de promotion et diffusion des technologies.
- L'évaluation participative des technologies.

**Produit 3.3.** Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production vulnérables sur l'ensemble des sites du projet.

Les réalisations ont été :

- La construction et la réhabilitation des CRDE.
- La mise en place de plans de travail et de partenariats au niveau de chaque CRDE.
- La définition des besoins et la planification des formations pour les équipes des CRDE.

- La formation des équipes CRDE pour accompagner le processus de dissémination de technologies et les services d'appui et de vulgarisation pour l'adaptation au changement climatique.

**Produit 3.4.** Des initiatives pilotes sont mises en place dans le cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation.

Les réalisations au niveau de ce produit ont été les suivantes :

La réalisation du diagnostic des besoins en intrants, équipements et services pour la multiplication des techniques d'adaptation proposées et de la chaîne de fourniture d'intrants actuelle et recommandation de mécanismes durables.

La mise en place des dispositifs de multiplication et de distribution d'intrants et de services d'appui notamment les pépinières au sein des CRDE.

**Produit 3.5.** Des alternatives viables ont été identifiées à l'utilisation du bois de chauffe pour la distillation d'ylang-ylang.

Au niveau de ce produit, il faut noter la réalisation de l'étude de faisabilité sur les différentes alternatives à l'emploi du bois comme combustible (solaire, biogaz, hydro électricité) incluant une étude d'impact social et environnemental alternatives d'énergie.

**Produit 3.6.** Les conditions pour la mise en place d'un système de certification verte inclusive aux Comores ont été définies et pilotées sur des filières retenues.

Au niveau de ce produit, aucun progrès n'est réalisé puisque le processus de certification s'étend sur une longue période (peut souvent dépasser la durée de vie du projet).

## **4.3. ETAT DE MISE EN ŒUVRE FINANCIERE**

### **4.3.1. Le budget mobilisé du CRCCA à la clôture du projet**

Le coût total des contributions pour le projet à la clôture des activités est de 10.901.954 \$US (en cash) et de 22.043.299 \$US (en cash + en nature). (Cf. le tableau ci-dessous). Soit 46,73% pour le FEM ; 2,72% pour le PNUD ; et 50,54% pour le gouvernement.

La proportion du montant cash par rapport au montant global est de 49,45%.

Tableau N°10 : Le financement du CRCCA par contributeur et les taux de contribution

Contributeurs financiers	Budget mobilisé à l'achèvement du projet (en millions de \$US)	Taux de contribution financière
FEM	10 301 954	46,73%
PNUD	600.000	2,72%
Gouvernement (en nature)	11.141.345	50,54%
Autre cofinancement	0	0%
Total des montants cash	10.901.954	49,45%
Total des montants (Cash + nature)	22.043.299	100%

Source : Calcul des consultants

#### 4.3.2. Le budget annoncé et mobilisé du CRCCA : Taux de mobilisation

Le budget annoncé à l'approbation du projet était 20.532.235 \$US, contre un budget mobilisé à la fin du projet de 22.043.299 \$US, soit un taux de mobilisation de 107,35%.

Tableau N° 11 : Taux de mobilisation du budget du CRCCA

Contributeurs financiers	Budget annoncé à l'approbation du projet (en millions de \$US)	Budget mobilisé à l'achèvement du projet(en millions de \$US)	Taux de mobilisation
FEM	8 990 890	10 301 954	114,5%
PNUD	400.000	600.000	150%
Gouvernement	11.141.345	11.141.345	100%
Autre Cofinancement	0	0	0%
Total	20.532.235	22.043.299	107,35%

Source : Calcul des consultants

### 4.3.3. Exécution financière du CRCCA

Le montant total des dépenses est de 10.150.94 \$US sur un budget mobilisé de 10.496.939 \$US, ceci donne un taux d'exécution financière de 96,70%. (Cf. Tableau N° 12 ci-dessous)

**Tableau N° 12 : Exécution financière du CRCCA**

Années	Situation du panier commun en millions de \$US par année	Budget dépensé en \$US
2014	10.496.939	836.043
2015	9.655.877	2.896.840
2016	6.680.651	2.758.725
2017	3.897.842	2.895.361
2018	962.623	64.025
Total des dépenses		10.150.994

Source : Calcul par les consultants

### 4.3.4. Cofinancement du projet

En plus des contributions du FEM, du PNUD et du Gouvernement, il était annoncé, à l'approbation du projet, une contribution d'autres co-financeurs de 1.000.000 \$US en cash, et 25.268.276 \$US en nature. A la clôture du projet, force a été de constater que les montants annoncés n'ont pas été effectivement mobilisés.

### 4.3.5. Analyse des documents d'audit financier et comptable

Des audits financiers et comptables du CRCCA ont été réalisés pour les exercices 2015, 2016, 2017 et 2018.

Le cabinet « Mazars Fivoarana » a réalisé l'audit de 2015. Il a eu à formuler l'opinion ci-après : « L'état des dépenses présente correctement, à tous égards, la dépense de USD 2 824 828,17 engagée par le projet « Renforcement des capacités et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques (CRCCA)» pour la période allant du 1er janvier

2015 au 31 décembre 2015 conformément aux règles comptables convenues : (i) conforme aux budgets du projet approuvés ;(ii) affectée aux buts approuvés du projet ; (iii) conforme à la réglementation et aux règles, aux politiques et aux procédures pertinentes du PNUD; et (iv) attestée par des reçus correctement approuvés ou autres documents d'appui ».

Le cabinet « Pluri-expertises-Bénin » a réalisé l'audit de 2016. Il a formulé l'opinion suivante : « L'état de dépenses présente correctement, à tous égards, la dépense de 2 771 802,21 \$ E-U engagées par le projet n°00076908-PIMS 4926: « Renforcement des capacités et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques (CRCCA)» pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016 conformément aux règles comptables du PNUD et à la note jointe aux états et était : i) conforme aux budgets du projet approuvés ; ii) affectée aux buts approuvés du projet ; iii) conforme à la réglementation et aux règles, aux politiques et aux procédures pertinentes du PNUD ; et iv) attestée par des reçus correctement approuvés ou autres documents d'appui ».

Le cabinet « Pluri-expertises-Bénin » a réalisé l'audit de 2017. Il a formulé l'opinion suivante : « L'état de dépenses ci-joint présente fidèlement, à tous égards importants, la dépense de 2 885 370,63 \$ E-U engagées par le projet n°00076908-PIMS 4926: « Renforcement des capacités et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques (CRCCA)» pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 conformément aux règles comptables convenues et à la note à la déclaration et étaient : i) en conformité avec les budgets des projets approuvés ; ii) aux fins approuvées du projet ; iii) conformément aux règlements et aux règles, aux politiques et procédures pertinentes du PNUD ; et iv) appuyés par des reçus et autres documents justificatifs dûment approuvés ».

Le cabinet « Pluri-expertises-Bénin » a réalisé l'audit de 2018. Il a formulé l'opinion suivante : « L'état des dépenses ci-joint présente fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, les dépenses s'élevant à 966 414,48 \$ E-U engagées par le projet n°00076908- PIMS 4926: « Renforcement des capacités et de résilience du secteur agricole aux changements climatiques (CRCCA)» pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 conformément aux règles comptables convenues et à la note à la déclaration et étaient en conformité: i) avec les budgets des projets approuvés ; ii) aux fins approuvées du projet ; iii) conformément aux règlements et aux règles, aux politiques et procédures pertinentes du PNUD ; et iv) appuyés par des reçus et autres documents justificatifs dûment approuvés ».

On note, ainsi, que les quatre audits réalisés donnent une opinion positive sur la gestion financière du CRCCA.

Cependant, il faut relever que les audits des années 2016, 2017 et 2018 ont été réalisés par le même cabinet. La diversification des cabinets d'expertise aurait été plus rassurante en matière d'objectivité et de manque de conflit d'intérêt.

#### **4.4. LES PERFORMANCES DU PROJET SELON LES CRITERES MAJEURS**

##### **4.4.1. La mesure des effets et impacts du projet.**

Les effets et impacts du projet ont été mesurés à travers des entretiens, des interviews et

de la consultation documentaire.

Pour ce critère des effets/impacts, l'indicateur du « Coefficient d'effets/impacts »(CEI) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Les performances au niveau de ces facteurs sont les suivantes :

**Facteur « a » :** L'accroissement des productions et productivités agro-pastorales, ainsi que des revenus agro-pastorales.

Les actions du projet telles la vulgarisation de pratiques agricoles performantes et d'adaptation aux changements climatiques, l'introduction de variétés culturales innovantes, de races bovines et caprines plus productives, etc. ont eu des impacts positifs.

Trois exemples illustratifs :

**Exemple N° 1 :** L'exploitant Nabhane AHAMADA de la région de Mombassa, sur l'île de Mohéli, a été visité par les consultants le 11 janvier 2020. Son compte d'exploitation de l'année 2019 a été dressé et se présente ainsi qu'il suit :

#### **Les recettes agro-pastorales d'une parcelle de 1 ha**

- Vente de fumier :	300.000 FKM ;
- Vente de lait : 10 litres x 365 jours x 1000 FKM :	3.650.000 FKM ;
- Vente de petits bovins : 350.000 FM x 4 bovins :	1.400.000 FKM ;
- Vente de régimes de bananes :	
2 régimes x 52 semaines x3000 FKM :	312.000 FKM ;
- Noix de coco secs : 200 kg de coco x 500 FKM x 20 semaines :	2.000.000 FKM ;
- Vente de citron : 500 FKM x 200 kg :	500.000 FKM.
- Sous Total :	8.171.000 FKM.

#### **Les dépenses de l'année2019**

- Main d'œuvre salarié : 2500 FKM x 5 ouvriers x10 j :	1.125.000 FKM ;
- Carburant : 1,5 litre x 1000 FKM x 365 j :	365.000FKM ;
- Prestation d'un vétérinaire : 2000 FM x 12 mois :	24.000 FKM ;
- Produits anti parasitaires : 1 bouteille x 6000 FKM x 4 trimestres :	24.000 FKM.
- Sous total :	1.538.000 FKM.

**Bénéfice net** : 8.171.000 FKM - 1.538.000 FKM : 6.633.000 FKM.

Ainsi, pour cet exploitant, qui pratiquait, avant l'appui du projet une agriculture et un élevage de subsistance, dégage maintenant un revenu net de : 6.633.000 FKM, grâce à l'appui ci-après reçu du CRCCA :

- 2 étables pour bovins et caprins ;
- 4 bassins d'eau ;
- Des semences d'ananas et de bananes ;

- 2 vaches ;
- 6 chèvres ;
- 1 voyage d'études en grande Comores pour visiter un élevage bovin.

**Exemple N°2 :** Des paysans maraîchers ont été rencontrés le 7 janvier 2020 dans l'île d'Anjouan, au niveau du CRDE de Mremani.

Deux paysans, appuyés par le projet pour faire des cultures maraîchères ont dégagé, pour la campagne de 2019, des revenus nets maraîchers de 420.000 FKM pour l'un, et 470.000 FKM pour l'autre.

**Exemple N° 3 :** Les consultants ont rencontré, le 2 janvier 2010, les membres de cinq coopératives de femmes encadrées par le CRDE de Diboini, dans la région d'Hamalingo.

Leurs effectifs de ces coopératives sont les suivants.

Coopérative 1 : 12 femmes ;

Coopérative 2 : 11 femmes ;

Coopérative 3 : 14 femmes ;

Coopérative 4 : 25 femmes ;

Coopérative 5 : 20 femmes ;

Ces femmes exploitent un champ collectif, et disposent aussi de parcelles individuelles.

Elles ont reçu l'assistance suivante du CRCCA :

- Formation sur les techniques culturales ;
- Don d'outillage pour les cultures maraîchères : pulvérisateurs, arrosoirs, brouettes, etc. ;
- Don de semences ;
- Don de 570 vitro-plants pour la présidente de l'une des coopératives.

Le compte d'exploitation du champ individuel de la présidente de l'une des coopératives a été établi pour la campagne 2019. Il se présente ainsi qu'il suit :

#### **Recettes d'exploitation**

- Vente de 570 régimes de bananes x 12.500 FKM : 7.125.000 FKM.

#### **Dépenses d'exploitation**

- Labour au tracteur : 7 heures x 15.000 FKM : 105.000 FM ;

- Trouaison : 600 trous x 300 FM : 180.000 FKM ;
- Travaux de nettoyage du champ : 25.000 FM x 5 fois : 125.000FKM.
- Total des dépenses : 410.000 FKM.

**Bénéfice net d'exploitation** : 7.125.000 FKM – 410.000 FKM = 6.715.000 FKM.

Ainsi, cette femme, après réception de 570 vitro-plants de bananiers, reçus à titre gracieux du projet, dégage annuellement un bénéfice net de 6.715.000 FKM.

En retour, il est convenu avec le projet, qu'elle donne gratuitement les rejets de bananiers à d'autres paysans. Elle s'acquitte régulièrement de cette obligation.

**Facteur « b »** : La Mise en place d'un système agro-météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables.

Les appuis du CRCCA a permis d'améliorer la couverture des stations météorologiques avec l'installation de trois stations synoptiques. L'appui à l'ANACM a permis la production, le traitement, l'analyse et la diffusion de données agro-météorologiques destinées aux agriculteurs et aux éleveurs. Un calendrier agricole prenant en compte les informations pédologiques et météorologiques a été élaboré à l'intention des producteurs. Deux techniciens ont été formés en agro-météorologie au centre AGRHYMET de Niamey. Cependant, ces techniciens sont revenus pratiquement à la fin du projet, et le système n'est pas pleinement opérationnel.

**Facteur « c »** L'amélioration de la fertilité des sols, la restauration des sols et la sauvegarde de l'environnement.

Le projet a soutenu les producteurs dans des activités de reboisement (embocagement) et de défense-restauration des sols, avec notamment la fabrication et l'utilisation de compost, la construction de sites antiérosifs, le paillage, etc. Ainsi, des parcelles, naguère impropres à l'agriculture, ont été récupérées et abritent des productions végétales et animales.

La notation du critère « Effets/impacts » à partir des performances sur les critères de qualification se présente ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation des effets/impacts du projet	La notation
<b>Facteur « a »</b> : L'accroissement des productions et productivités agro-pastorales, ainsi que des revenus agro-pastorales	2/2
<b>Facteur « b »</b> : La Mise en place d'un système agro-météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées	0,5/1

par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables	
<b>Facteur « c »</b> : L'amélioration de la fertilité des sols, la restauration des sols et la sauvegarde de l'environnement	1,5/2

Le Coefficient d'effet/impact (CEI) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CEI = a + b + c = 2 + 0,5 + 1,5 = 4/5$$

La note obtenue est appréciée à l'aide de la grille suivante :

- Note comprise entre 4/5 et 5/5 : I (Importante).
- Note entre 3/5 et 4/5 : M (Minime).
- Note inférieure à 3/5 : N (Négligeable).

On conclut donc que le projet a des effets/impacts importants.

#### 4.4.2. La mesure de la pertinence du projet

Il s'agit, pour l'analyse de la pertinence du CRCCA, de vérifier la convergence entre, d'une part, les objectifs, effets, produits et activités du CRCCA, et, d'autre part, la SCA2D, les OMD/ODD, l'UNDAF, les priorités du FEM, etc.

Pour ce critère de la pertinence, les consultants ont utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5. Ces trois facteurs sont les suivants :

**Facteur « a »** : Cohérence entre le CRCCA et la SCA2D, les OMD/ODD et le Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques.

On note, y relatif, ce qui suit :

Les trois Effet/résultats du CRCCA sont alignés sur trois des quatre Axes de la SCA2D et sur les OMD/ODD.

Ainsi :

L'Effet 1 du CRCCA, à savoir, « Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques » est aligné sur l'axe stratégique 1 de la SCA2D qui concerne « l'accélération, la diversification et la durabilité de la croissance ».

Cet Effet contribue, par ailleurs, à l'atteinte de l'objectif du millénaire pour le développement (OMD) N° 1 : « Réduire l'extrême pauvreté et la faim ».

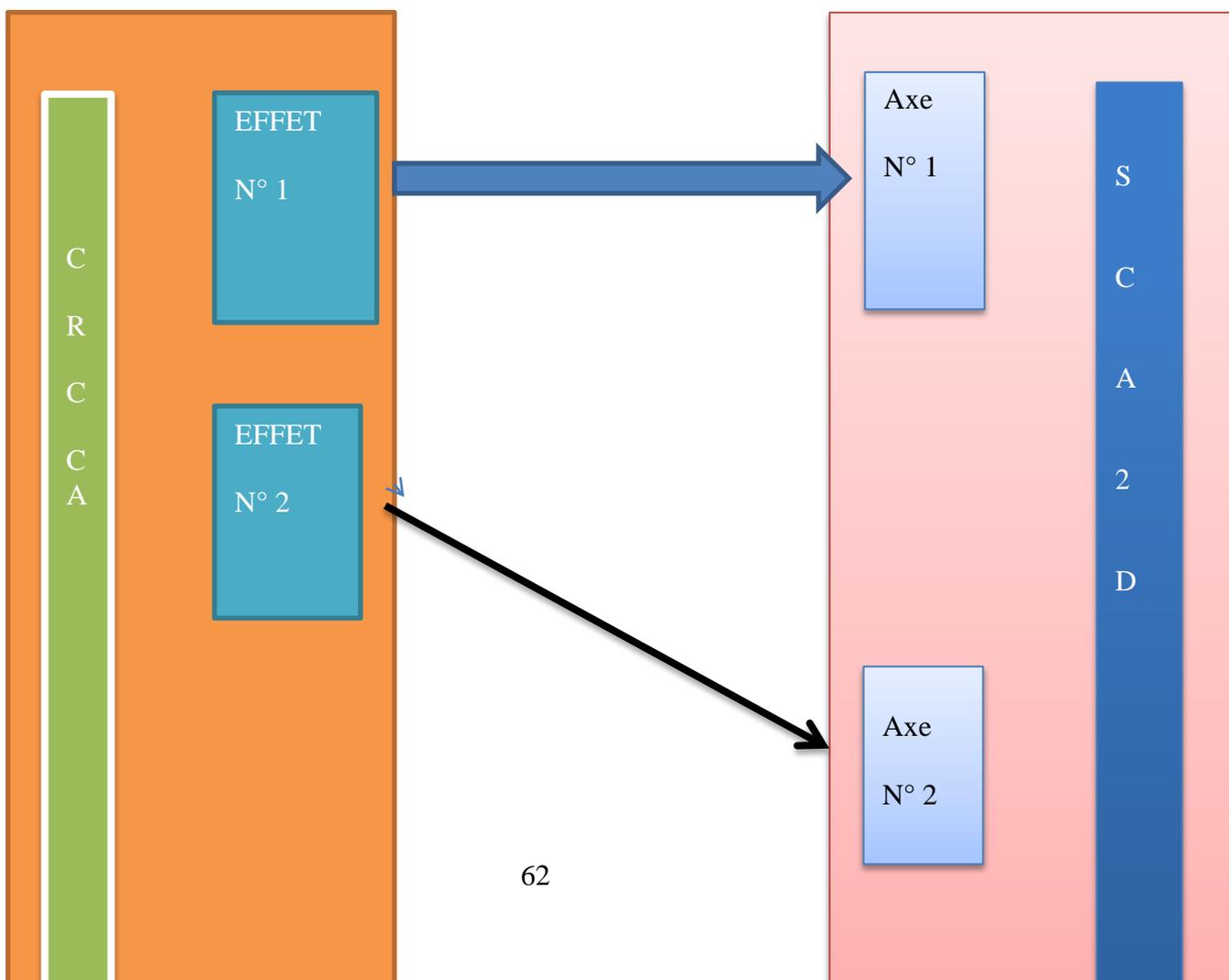
L'Effet 2 du CRCCA qui est : « L'union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique », est adossé à l'Axe 3 de la SCA2D : « Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages ».

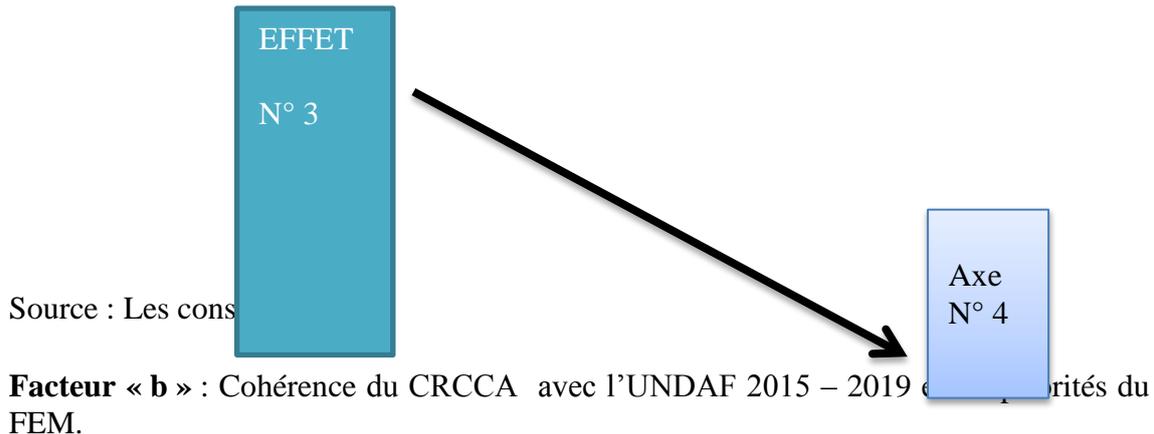
L'Effet 3 du CRCCA, à savoir « Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comores, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients aux changements climatiques » est en cohérence avec l'Axe 4 de la SCA2D qui est : « Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine ». Il est aligné avec l'OMD N° 8 « construire un partenariat mondial pour le développement », et sur l'OMD N° 7 « assurer un environnement humain durable ».

Par ailleurs, le CRCCA est en cohérence avec le Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques. En effet, il a contribué à :

- La restauration de quelques écosystèmes en voie de dégradation à travers des actions de reboisement ;
- L'introduction de variétés adaptées surtout pour les cultures vivrières et de rente (avec les distillateurs sur Ylang Ylang).

Figure N° 3 : Alignement entre les Effets du CRCCA et les Axes de la SCA2D





On peut noter que le CRCCA est aligné avec les Effets N°1 et N°4 de l'UNDAF qui sont :

Effet N° 1 de l'UNDAF : « D'ici à 2019, les populations, surtout les plus défavorisées, mettent en œuvre des activités économiques durables, novatrices, inclusives, diversifiées, génératrices de revenus et d'emplois décents ».

Effet N°4 « D'ici à 2019, les populations les plus vulnérables assurent leur résilience aux changements climatiques et aux crises ».

Par ailleurs, le projet est aligné aux objectifs (priorités) du FEM en matière d'adaptation aux changements climatiques puisque les activités réalisées dans les différents sites d'intervention ont contribué à :

- améliorer un flux agro-écosystémique ;
- soutenir les moyens de subsistance des communautés locales pour faire face aux changements climatiques ;
- réduire les pressions sur les ressources naturelles (bonnes pratiques pour la restauration des sols dégradés) causées par des usages des terres en concurrence dans des paysages plus larges ;
- Accroître la capacité adaptative des différentes communautés des sites d'intervention.

**Facteur « c »** : Cohérence du CRCCA avec les conventions post Rio.

Le projet est en cohérence avec les dispositions des trois conventions post Rio à savoir : la Convention sur la lutte Contre la Désertification (CCD), la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) et la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

En effet, certaines activités du projet comme les techniques de conservation/restauration des sols, la diffusion des variétés améliorées et résilientes, la gestion de l'information météorologique pour des besoins de prévision à l'aide de pluviomètre, etc. sont en harmonie avec certaines priorités énoncées ci-dessus.

La notation selon le critère de la pertinence, à partir de ses facteurs explicatifs, se présente ainsi qu'il suit :

Les facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet	La notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec la SCA2D, OMD/ODD et le Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques.	2/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les stratégies et principes d'action du PNUD (UNDAF) et du FEM/GEF.	2/2
Facteur « c » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les conventions internationales post Rio	1/1

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c = 2 + 2 + 1 = 5/5$$

La note obtenue s'apprécie à l'aide de la grille suivante :

Note de 5/5 : Très satisfaisant (TS) ;

Note comprise entre 4/5 et 5/5 : Satisfaisant (S) ;

Note comprise entre 3/5 et 4/5 : Moyennement satisfaisant (MS) ;

Note comprise entre 2/5 et 3/5 : Moyennement insatisfaisant (MI) ;

Note inférieure comprise entre 1/5 et 2/5 : Insatisfaisant (I) ;

Note inférieure à 1/5 : Très insatisfaisant (TI).

On conclut donc que le CRCCA a un niveau de pertinence très satisfaisant.

#### 4.4.3. Appréciation de la durabilité/pérennité du projet

Pour ce critère de la durabilité, les consultants ont utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité »(CD). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Les performances réalisées au niveau de ces trois facteurs sont les suivantes :

**Facteur « a » :** Niveau d'amélioration des capacités des structures nationales (CRDE, DNSAE et ANACM) du secteur agricole à appuyer l'adaptation au changement climatique et à consolider les acquis du projet.

On note, y relatif, ce qui suit :

Par rapport à la situation de référence, des progrès ont été réalisés mais restent insuffisants.

Il y a eu l'élaboration de plans de formations pour sept institutions sur un total de onze institutions.

La Direction nationale des stratégies agricoles et d'élevage, les directions régionales de la production, les CRDE et l'ANACM sont aujourd'hui à même de comprendre les effets futurs des changements climatiques. Ils parviennent eux même de façon participative à identifier les solutions alternatives (bonnes pratiques agricoles) pour atténuer les effets du changement climatique sur les différentes productions agricoles.

Cependant, les CRDE qui devraient, en principe prendre la relève du projet à sa clôture, ont de sérieuses difficultés à fonctionner de manière autonome par la conduite d'activités génératrices de revenus ou à partir d'une contribution financière annuelle provenant du budget de l'état. Les textes créant les CRDE indiquaient qu'ils devaient recevoir, annuellement, du budget de l'état, un certain montant pour leur fonctionnement. Cette contribution de l'Etat n'est jamais intervenue, à tel enseigne qu'actuellement, plusieurs agents des CRDE travaillent bénévolement.

Concernant l'ANACM, avant le projet, il n'existe pas de cadre de production et de diffusion d'informations agro-météorologiques. Des progrès sont réalisés avec le projet, mais les acquis n'ont pas été consolidés. En effet, il y a eu l'élaboration d'un plan de production et de diffusion de l'information agro-météorologique et d'un premier draft de bulletin agro météo (très volumineux et non exploitable par les utilisateurs, plus de 40 pages). La diffusion, la vulgarisation et l'appropriation des informations agro-météorologiques par les CRDE et les producteurs sont les insuffisances constatées à la fin du projet.

**Facteur « b » :** Importance des activités de formation, d'information et de renforcement des capacités. La question est de savoir si les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées de connaissances et de capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques.

La situation à ce niveau, se présente ainsi qu'il suit :

De nombreuses formations ont été organisées pour les producteurs et les agents des CRDE.

Par exemple :

Au niveau du CRDE de Sidjou dans la région de Idjikoundji, à la grande Comores, 495 paysans ont été formés sur les techniques de compostage ; Quatre paysans formateurs ont été formés sur les techniques de DRS, la multiplication rapide des bananiers et la collecte des données.

Au niveau des CRDE de Mohéli, des éleveurs de volaille ont reçu une formation sur la conduite des élevages avicoles ; 27 paysans ont été formés en apiculture ; les équipes du CRDE de Fomboni ont été formées en gestion financière ; onze femmes maraîchères ont été formées en technique de compostage.

Par ailleurs :

Un atelier de sensibilisation pour les organismes du secteur de l'agriculture qui devrait se tenir aux niveaux national et insulaires, s'est tenu finalement seulement au niveau insulaire. Au niveau de l'ANACM et des CRDE, les besoins en renforcement des capacités

sur la gestion de l'adaptation au changement climatique et formulation de plans de formation ont été identifiés. Des lignes directrices pour l'adaptation aux CC en lien avec le secteur agricole à destination des institutions cibles et autres matériels d'appui à la formation ont été élaborées et validées aux niveaux des îles et au niveau national. Enfin, une trousse d'outils précis d'évaluation des risques, des guides (4 guides élaborés sur les 8 guides) et matériels adaptés aux agents de terrain et en particulier CRDE ont été conçus et publiés.

**Facteur « c »** : Structuration et organisation des producteurs et sécurisation foncière.

Le projet a eu des résultats assez tangibles dans ce domaine. Ainsi, dans le CRDE de Sidjou, il y a eu la création de 17 groupements dont trois féminins et la mise en place du comité de pilotage du CRDE.

Douze groupements des six CRDE couverts ont évolués pour devenir des coopératives disposant de statut et de règlements intérieurs.

La sécurisation foncière est une donnée importante pour la pérennisation des acquis du projet. Certains résultats probants ont été obtenus dans ce domaine : 164 ha appartenant au CRDE de Hamalingo-Dilwani ont bénéficiés d'une immatriculation.

La notation selon le critère de la durabilité/ pérennité à partir des trois facteurs qualificatifs se présente comme suit :

Les facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du projet	La notation
Facteur « a » : Niveau d'amélioration des capacités des structures nationales (CRDE, DNSAE et ANACM) du secteur agricole à appuyer l'adaptation au changement climatique et à consolider les acquis du projet	0,5/2
Facteur « b » : degré ou importance des activités de formation, d'information, de sensibilisation et de renforcement des capacités.	2/2
Facteur « c » : Structuration et organisation des producteurs et sécurisation foncière	0,5/1

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CD = a + b + c = 0,5 + 2 + 0,5 = 3/5$$

La note obtenue s'apprécie à l'aide de la grille suivante :

- Note comprise entre 4 et 5/5 : Probable (P) ;
- Note comprise entre 2,5 et 4/5 : Moyennement probable (MP) ;
- Note comprise entre 1 et 2,5/5 : Moyennement improbable (MI) ;
- Note de 0/5 : Improbable (I).

On conclut que le projet a une durabilité/pérennité moyennement probable.

#### 4.4.4. Mesure du degré de prise en compte de la dimension « genre »

Pour la dimension du genre, on a utilisé l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) pour mesurer et affecter une note. Cet indicateur a été renseigné à partir de deux facteurs « a » et « b ».

**Facteur « a » :** La prise en compte de dimension genre dans le document de projet du CRCCA.

Le document de projet évoque la question du genre, mais il n'y a d'axe spécifique qui y soit consacré.

**Facteur « b » :** La prise en compte du genre et des jeunes dans les bénéficiaires du projet.

Les bénéficiaires du projet pour les formations, la distribution de l'outillage pour les cultures maraîchères ont comporté une proportion appréciable de femmes et de jeunes.

Les exemples illustratifs ci-après peuvent être cités :

Au premier semestre de 2016, on a eu 67 paysans formés sur les techniques de DRS dont 26 femmes au niveau d'Anjouan. Durant le 3ème trimestre de la même année, la même formation a été réalisée auprès de 46 paysans (dont 18 femmes) dans le site de Dibwani, soit un total de 113 paysans dont 44 femmes.

Une formation sur l'apiculture a eu lieu en juin 2016 au profit de 39 bénéficiaires dont 10 femmes (Mohéli: 27 dont 6 femmes ; Anjouan : 12 dont 4 femmes).

En 2016, Pour appuyer les exploitants à mettre en œuvre les aménagements de défense et de restauration des sols, six (6) lots d'outillages pour les groupements ont été acquis diffusés.

- Au niveau de Ngazidja, 2 lots l'outillage ont été diffusés auprès de 22 groupements (12 à Dibwani et 10 à Sidjou) totalisant un nombre de bénéficiaires de 575 dont 381 femmes.
- A Anjouan, 2 lots ont été diffusés, au profit de 5 groupements dont 2 groupements à Nioumakele et 3 groupements à Lingoni-Pomoni. Le nombre total des bénéficiaires est de 305 paysans dont 108 femmes.
- Pour Mohéli, 2 lots ont été diffusés auprès de 270 paysans dont 160 femmes. Sur les 270 paysans, on compte 153 dans le site de Fomboni et 117 dans le site de Djando.

Ainsi dans l'ensemble des sites, on compte 1150 bénéficiaires de l'outillage dont 649 femmes.

Selon l'étude de référence réalisée en 2016, l'accès au service de vulgarisation reste également très faible avec moins de 20% des producteurs dans l'ensemble du site. Les femmes et les jeunes ont moins accès que les hommes avec à peine 32,7% pour les femmes contre 67,3% pour les hommes.

**Tableau N° 13 : Accès à la vulgarisation des techniques culturelles %**

Zone	Non	Oui
Ensemble des sites	77,4	18,9
Homme	60,4	67,3
Femme	39,6	32,7
Jeune	22,2	13

Selon toujours l'étude de référence de 2016, si l'on considère l'accès à la formation et/ou à la vulgarisation des techniques, le taux est de 32,7% sur l'ensemble des sites, dont 60,5% pour les hommes, 39,5% pour les femmes et 16,7% pour les jeunes/

**Tableau N° 14 : Accès à la formation et vulgarisation des techniques culturelles %**

Zone	Non	Oui
Ensemble des sites	54,7	32,7
Homme	59,69	60,5
Femme	40,31	39,5
Jeune	23,04	16,7

La notation selon le critère du genre à partir des facteurs qualitatifs est la suivantes :

Les facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte de la dimension genre du projet	La notation
Facteur « a » : degré d'intégration de la dimension genre lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet.	1,5/2
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres	2,5/3

Le Coefficient Genre (CG) s'obtient ainsi qu'il suit :  $CG = a + b = 1,5 + 2,5 = 4/5$

La note obtenue a été appréciée à l'aide de la grille indiquée au point 4.4.2.

On conclut que le projet CRCCA a un niveau de prise en compte de la dimension genre satisfaisante (S).

#### **4.4.5. La mesure de l'efficacité du projet**

L'efficacité dans la mise en œuvre du CRCCA a été appréhendée avec l'indicateur du « Taux d'efficacité » (TE). Ce taux est calculé en faisant une moyenne pondérée de deux facteurs : (i) le Taux d'obtention des Résultats/Effets (TOR) ; (ii) et le Taux de réalisation des activités (TRA). Une pondération est introduite pour accorder deux fois plus d'importance aux résultats qu'aux activités, parce que la gestion doit être axée sur les résultats.

Ainsi :

$$TE = (TOR \times 2) + (TRA \times 1) / 3$$

Le calcul du TOR a été fait à partir d'une estimation du niveau de réalisation des produits qui composent les résultats du CRCCA. Le TOR est représenté par la proportion des produits réalisés par rapport aux produits prévus.

$$TOR = \text{Produits réalisés/produits prévus} \times 100.$$

L'estimation du taux de réalisation des activités a été faite en rapportant les activités réalisées aux activités prévues.

$$TRA = \text{Activités réalisées/Activités prévues} \times 100.$$

### a) Calcul du Taux d'obtention des Résultats (TOR)

**Tableau N°15 : Taux de réalisation des Effets/Résultats et des produits du projet CRCCA**

Objectif Général	Effet	Produit	Taux de réalisation des effets et des produits
<i>L'Union des Comores dispose de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mohéli, de Grande Comore et d'Anjouan au changement climatique et à la variabilité climatique</i>	<b>Effet 1 = objectif spécifique : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques</b>	Produit 1.1 Les cadres stratégiques existant aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés au changement climatique dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience	70%
		1.2 Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques	90%
		1.3 Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique sont fonctionnels	70%
		1.4 Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux	0%
	<b>Effet 2 : L'union des</b>	2.1 Un système adapté est	

Objectif Général	Effet	Produit	Taux de réalisation des effets et des produits
	<p><b>Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité climatique.</b></p>	<p>en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques</p>	60%
		<p>2.2 Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées leur permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur</p>	90%
		<p>2.3 Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole</p>	40%
	<p><b>Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONG, les OCB et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilientes au changement climatique</b></p>	<p>3.1 Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes</p>	95%
		<p>3.2 Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés</p>	80%
		<p>3.3 Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production vulnérables sur l'ensemble des sites du projet</p>	90%
		<p>3.4 Des initiatives pilotes sont mises en place dans le</p>	80%

Objectif Général	Effet	Produit	Taux de réalisation des effets et des produits
		cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation	
		3.5 Des alternatives viables ont été identifiées à l'utilisation du bois de chauffe pour la distillation d'ylang-ylang	0%
		3.6 Les conditions pour la mise en place d'un système de certification verte inclusive aux Comores ont été définies et pilotées sur des filières retenues	0%

Le taux global d'obtention des Effets/ Résultats (TOR) extrapolé à partir du tableau ci-dessus est :

TOR = 53%

#### b) Calcul du Taux de réalisation des activités (TRA)

L'exploitation des rapports annuels d'activités du projet fait ressortir les taux de réalisation des activités par année ci-après :

**Tableau N° 16 : Taux de réalisation des activités**

Désignation	2014	2015	2016	2017	2018	Moyenne de 2014 à 2018
Taux de réalisation des activités	53%	66%	81%	94%	54%	65,8%

Ainsi calculé, le taux de réalisation des activités du projet pendant toute sa durée de mise en œuvre est de :

TRA = 65,8%

#### c) Calcul du taux d'efficacité

Le calcul du taux d'efficacité à partir du taux d'obtention des Effets/résultats et du taux de réalisation des activités donne la performance suivante :

$$TE = (TOR \times 2) + (TRA \times 1) / 3$$

$$TE = (53 \times 2) + (65,8 \times 1) / 3 = 106 + 65,8/3 = 57,26\%$$

Le TE, exprimé en pourcent, peut être exprimé sous forme d'un coefficient noté sur une échelle de 1 à 5, afin de s'harmoniser avec la forme d'expression des autres indicateurs.

Ainsi compris, le TE de 57,26%, équivaut à un coefficient d'efficacité (CE) de 3/5.

$$CE = 3/5$$

La note obtenue s'apprécie à l'aide de grille indiquée au point 4.4.2.

On conclut donc que le projet CRCCA a un niveau d'efficacité moyennement satisfaisant (MS)

#### 4.4.6. La mesure de l'efficience du projet

La mesure de l'efficience a été faite par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Il se mesure par un rapprochement des données de terrain au moment « t » de l'étude entre les réalisations d'une part, et les ressources humaines, matérielles et financières utilisées, d'autre part.

Pour le critère de l'Efficience, on a utilisé l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF). Il prend en compte trois facteurs, tels que spécifié dans le tableau ci-dessous

Facteur d'appréciation de l'efficience du CRCCA	Notation
<p>Facteur « a » : Le niveau de l'exécution technique par rapport au niveau de l'exécution financière.</p> <p>Taux d'exécution technique est de 58,5% ;</p> <p>Taux d'exécution financière est de 96,7%</p> <p>Taux d'efficience = <math>100/96,7 \times 57,28 = 60,4\%</math>, soit 1,7 sur une échelle de 3.</p>	<p>1,7/ 3 ; La note sur le facteur « a » est obtenue en faisant un rapprochement entre le taux d'exécution des activités et le taux d'exécution financière.</p>
<p>Facteur « b » : Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?</p>	<p>1/1. La note sur le facteur « c » est obtenue en faisant un rapprochement entre le financement mobilisé et le financement prévu.</p>
<p>Facteur « c » : Le projet a-t-il été bien géré selon les normes attendues ? Les rapports d'audit étaient-ils favorables ?</p>	<p>0,5/0,5. La note sur le facteur « d » est obtenue en exploitant les avis formulés par les rapports</p>

	d'audit.
Facteur « d » : Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?	0,25/0,5. La note sur le facteur « e » est calculée en rapprochant la durée effective de mise en œuvre du projet et la durée prévue dans le prodoc.

Le CEF se calcule ainsi qu'il suit :  $CEF = a+b+c+d = 1,7 + 1 + 0,5 + 0,25 = 3,45/5$

La note obtenue (3,45/5) a été appréciée à l'aide de la grille figurant au point 4.4.4.

On conclut donc que le projet a un niveau d'efficacité moyennement satisfaisant (MS).

## V. LES PRINCIPALES CONTRAINTE RENCONTREES

Les principales contraintes rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ont été les suivantes :

Insuffisance des compétences nationales et faiblesse des capacités institutionnelles au niveau des Comores : Il n'y a que quatre docteurs vétérinaires à l'échelle de tout le pays. Il manque des ingénieurs et des techniciens vétérinaires afin de prendre en charge le secteur de la production animale.

Retard dans la réalisation de certains travaux confiés à des entreprises comoriennes.

Les pratiques culturelles endogènes peu performantes sont trop ancrées dans les habitudes des paysans.

Certains producteurs ne font pas suffisamment preuve de responsabilité : Il s'est trouvé des agriculteurs pour réclamer une rémunération pour effectuer des courbes de niveau dans leurs propres parcelles.

Les producteurs rencontrent de sérieuses difficultés pour accéder au crédit agricole afin de réaliser des investissements dans leurs exploitations, notamment pour acheter des intrants et du matériel agricoles. Il n'y a pas de banque agricole. Le secteur agricole est un secteur à fort risque (sécheresse, inondation, cyclone, attaques parasitaires, etc.), et les banques commerciales classiques ne sont prêtes à courir ces risques. Le taux d'intérêt qu'elles pratiquent est très élevé (13% voire plus). Ces banques exigent des garanties avant d'accorder le crédit, garanties que les producteurs ne peuvent leur fournir. Par ailleurs, elles fonctionnent avec des traites de remboursement mensuel, ce qui n'est pas convenable pour les producteurs qui ont des récoltes annuelles.

Fort enclavement des zones de production agricole : Un manque de pistes rurales de qualité entre les zones de culture et les zones d'habitation ; et entre les champs et les marchés d'écoulement des produits agricoles ; des difficultés de transport des récoltes ; la localisation des champs sur des collines.

Certains jeunes continuent à ne pas manifester de l'intérêt pour l'agriculture. Ils regardent plutôt vers les villes (exode rural), ou vers l'extérieur (Emigration en Europe), ou vers les emplois de la fonction publique.

Il y a des difficultés pour assurer l'écoulement, le transport, la conservation et la transformation des produits agricoles.

Les intrants agricoles achetés à tout venant se révèlent parfois inefficaces. Par exemple, le taux de germination des semences est faible. Ils ne sont pas toujours disponibles, en temps et en lieu voulus.

Il y a une recrudescence des feux de forêts et de la divagation des animaux sur certains sites, notamment d'élevage.

Il y a eu des difficultés institutionnelles entre le niveau national et le niveau insulaire, essentiellement concernant la gestion du personnel des CRDE.

Il y a une grande mobilité du personnel des certaines structures nationales, ce qui ne permet pas la capitalisation et la consolidation des acquis du projet : les cadres formés par le projet ont été affectés à d'autres fonctions ; dans un CRDE, il y a eu trois directeurs en trois ans ; au niveau de la météorologie, il y a quatre directeurs en six ans.

Les CRDE ne disposent pas de personnel en nombre suffisant et ayant les capacités techniques et de gestion requises. Les nominations sont parfois faites à partir de considérations politiques.

Retard de paiement des fournisseurs pour deux raisons: La qualité des dossiers envoyés par les CRDE pour le paiement des fournisseurs qui n'est pas conforme aux normes. Ce qui cause des va et viens des dossiers avant que le paiement ne soit effectué. Les retards dans le traitement des dossiers lorsqu'il s'agit d'un paiement direct par le PNUD. Les dossiers prennent plus de temps que prévu pour être traités.

La signature de la lettre d'accord entre le ministère et l'ANACM est intervenue avec du retard.

Pour accéder au CRDE de Hamalingo-Diboini et désenclaver la zone, il a été jugé primordial de réhabiliter la route menant de Diboini à Bandasamlini. Ces travaux ont été effectués par la régie des Travaux Publics de Ngazidja (RTPN). Les travaux devaient s'achever en fin novembre 2014. Toutefois des retards ont été observés de la part de la RTPN par rapport au planning initial.

Après l'atelier de lancement du projet réalisé en fin juin 2014, c'est aux mois d'octobre et novembre que le personnel du projet a été recruté. Avant cette date, seul le Coordinateur du projet était en poste. Par conséquent, plusieurs activités n'ont pas pu être réalisées par manque de ressources humaines. Le Chargé de suivi-évaluation et les 3 RUTI ont été recrutés en octobre. La Gestionnaire et le Chargé de communication ont été recrutés en novembre 2014.

Un des prérequis du projet était que les CRDE (Centres ruraux de Développement Economique) soient fonctionnels. Aujourd'hui ce n'est le cas sur aucun des sites d'intervention. Les CRDE en particulier ne disposent pas de ressources matérielles, financières et humaines suffisantes pour assurer leur mission. Par conséquent les activités de terrain du projet, telle que le recensement des paysans pilotes et des groupements sont en souffrance car à la charge des seuls RUTI et d'autres techniciens qui sont en nombre insuffisants.

La question de la disponibilité foncière se pose pour certains CRDE et pour les producteurs de certaines régions. En effet, certains CRDE, censés être autonomes à terme, n'ont pas d'espaces agricoles pour mener des activités génératrices de revenus, ou de recherche/actions. Egalement, certains agriculteurs, notamment des femmes chefs d'exploitation, n'ont pas parcelles en propriété, travaillent sur des terres qui ne leur appartiennent pas, et vivent une insécurité foncière qui ne pousse pas à des lourds investissements.

## **VI. LES PRINCIPALES LECONS APPRISES**

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont les suivantes :

Les paysans, même d'un certain âge, ont manifesté une capacité certaine à s'approprier les nouvelles techniques d'adaptation aux changements climatiques.

Les appréhensions des producteurs sur les retombées positives des projets, sur leur effectivité et sur leur efficacité sur le terrain, ont été dissipées, suite aux résultats tangibles obtenus par le projet CRCCA.

Les femmes paysannes contribuent énormément au développement économique et social.

L'étude de la situation de référence réalisée en 2016 a été une initiative pertinente. Elle a permis de disposer d'informations basiques qui ont facilité le suivi et l'évaluation du projet. Cette étude a fait ressortir des lacunes tant au niveau des institutions cibles que des producteurs bénéficiaires qui peuvent être un frein à la collecte d'information permettant de suivre l'évolution du projet CRCCA en lien avec les objectifs et les cibles à atteindre.

## **VII. LES RECOMMANDATIONS**

Les principales recommandations pour les interventions futures du PNUD, du FEM et du Système des Nations Unie dans son ensemble sont les suivantes :

Trouver une solution idoine à la question foncière qui se pose pour certains CRDE et pour les producteurs de certaines régions. Ainsi, il faudrait recourir à l'immatriculation des parcelles pour celles qui appartiennent à l'Etat, au profit des producteurs qui y travaillent, ou négocier des contrats de métayage (bail emphytéotique) avec des propriétaires fonciers quand la terre appartient à des privés.

Organiser et systématiser la pratique de la quarantaine animale et végétale afin de mieux maîtriser les maladies végétales et animales lors des importations de végétaux et animaux aux Comores.

Elargir et diversifier les zones d'intervention des projets pour éviter leur concentration dans les mêmes régions, en laissant de côté d'autres zones qui sont moins vulnérables, certes, mais qui ont besoin d'assistance.

Mettre l'accent sur les lutttes biologiques pour maîtriser les ennemis des cultures et les maladies animales.

Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités dans le secteur agricole, afin de pallier, notamment, à l'insuffisance des ingénieurs et techniciens d'élevage.

Privilégier l'option filière, chaîne de valeur et développement intégré dans la formulation des projets, afin de prendre en compte, non seulement les questions de production, mais aussi les questions d'approvisionnement, de commercialisation, de conservation, d'accessibilité, et de transformation.

Mettre l'accent sur la formation, notamment des jeunes qui choisissent de s'orienter vers l'agriculture.

Systematiser la recherche/action et l'expérimentation sur les variétés performantes.

Renforcer les capacités des CRDE pour leur permettre de jouer pleinement leur mission d'accompagnement du secteur rural, et de création de pôles d'excellence et de démonstration.

Promouvoir un rajeunissement des actifs agricoles dans le milieu rural : les jeunes ne manifestent pas de l'intérêt pour l'agriculture. Ils regardent vers les villes (exode rural) ou vers l'extérieur (Emigration), ou vers les emplois dans la fonction publique.

Vulgariser largement la culture sous serre, afin de produire en toute saison et quel que soit le climat.

Trouver une solution aux questions d'écoulement, de conservation et de transformation des produits agricoles.

Stabiliser et renforcer le personnel et des responsables des CRDE pour permettre la consolidation des acquis ; y affecter du personnel qualifié ayant un profil conforme au besoin des centres ; élargir leurs domaines de compétence pour prendre en compte d'autres dimensions telles que l'entomologie, la production de semences et l'analyse des sols.

Adopter, au niveau des CRDE, une approche recherche-action avec la formation des producteurs pilotes autour des CRDE qui doivent à leur tour former les autres producteurs. Les paysans formateurs doivent être particulièrement sensibilisés et avoir des mesures incitatives (financières ou autre) afin de s'impliquer pleinement dans les activités et tout particulièrement dans la collecte des données. Il faudra aussi donner les moyens matériels, l'autorité et la motivation aux paysans formateurs pour assurer la mission de collecte et de suivi des activités et résultats du projet sur le terrain.

## **VIII. LE PLAN D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS**

<b>Recommandations</b>	<b>Commentaires du PNUD</b>	<b>Actions à planifier pour l'accomplissement des recommandations</b>	<b>Dates cibles</b>	<b>Responsables</b>	<b>Etat de mise en œuvre</b>
<p>Trouver une solution idoine à la question foncière qui se pose pour certains CRDE et pour les producteurs de certaines régions. Ainsi, il faudrait recourir à l'immatriculation des parcelles pour celles qui appartiennent à l'Etat, au profit des producteurs qui y travaillent, ou négocier des contrats de métayage (bail emphytéotique) avec des propriétaires fonciers quand la terre appartient à des privés</p>		<p>Prendre des actes d'immatriculation</p> <p>Négocier des contrats de métayage</p>	Février 2020	Gouvernement des Comores	Un début d'exécution
<p>Organiser et systématiser la pratique de la quarantaine animale et végétale afin de mieux maîtriser les maladies végétales et animales lors des importations de végétaux et animaux aux Comores.</p>		<p>Prendre un décret instituant l'obligation de la quarantaine</p> <p>Construire les infrastructures nécessaires à l'organisation des quarantaines</p> <p>Former le personnel nécessaire</p>	Février 2020	Gouvernement des Comores	Pas de début de mise en œuvre
<p>Elargir et diversifier les zones d'intervention des projets pour éviter leur concentration dans les mêmes régions, en laissant de côté d'autres zones qui sont moins vulnérables, certes, mais qui ont besoin d'assistance.</p>		<p>Redéfinir les critères de sélection des zones d'intervention des projets</p> <p>Formuler des projets pour les zones qui abritent peu ou pas de projets</p> <p>Mettre en œuvre les projets dans les zones abritant peu ou pas de projets</p>	Février 2020	Gouvernement des Comores PTF	Pas de début de mise en œuvre
<p>Mettre l'accent sur les luttes biologiques pour maîtriser les ennemis des cultures et les maladies animales.</p>		<p>Identifier les luttes biologiques appropriées</p> <p>Documenter le contenu technique de ces luttes biologiques</p>	Février 2020	Gouvernement des Comores PTF	Pas de début de mise en œuvre

		Former un personnel compétent pour appliquer ces luttres biologiques			
Elaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités dans le secteur agricole, afin de pallier, notamment, à l'insuffisance des ingénieurs et techniciens d'élevage.	Elaborer un plan de renforcement des capacités  Prévoir les ressources financières pour la mise en œuvre du plan  Mettre en œuvre le plan	Elaborer un plan de renforcement des capacités  Prévoir les ressources financières pour la mise en œuvre du plan  Mettre en œuvre le plan	Juin 2020	Gouvernement des Comores PTF	Pas de début de mise en œuvre.
Privilégier l'option filière, chaîne de valeur et développement intégré dans la formulation des projets, afin de prendre en compte, non seulement les questions de production, mais aussi les questions d'approvisionnement, de commercialisation, de conservation, d'accessibilité, et de transformation.		Elaborer une nouvelle stratégie de développement basée sur l'option filière  Elaborer des projets de développement intégré  Mettre en œuvre les projets intégrés	Juin 2020	Gouvernement des Comores	Pas de début de mise en œuvre
Mettre l'accent sur la formation, notamment des jeunes qui choisissent de s'orienter vers l'agriculture.		Elaborer un plan de formation des jeunes  Faire une campagne de sensibilisation  Sélectionner de jeunes pour en bénéficier  Mettre en œuvre le plan de formation	Juin2020	Gouvernement des Comores	Pas de début de mise en œuvre

<p>Systématiser la recherche/action et l'expérimentation sur les variétés performantes.</p>		<p>Revoir les missions des CRDE et y inclure des attributions concernant la recherche/action</p> <p>Prévoir des ressources financières</p> <p>Prévoir des ressources humaines</p>	<p>Juin 2020</p>	<p>Gouvernement des Comores</p>	<p>Pas de début de mise en œuvre</p>
<p>Renforcer les capacités des CRDE pour leur permettre de jouer pleinement leur mission d'accompagnement du secteur rural, et de création de pôles d'excellence et de démonstration</p>		<p>Prévoir des ressources financières pour les CRDE</p> <p>Prévoir des ressources humaines pour les CRDE</p>	<p>Juin 2020</p>	<p>Gouvernement des Comores</p>	<p>Pas de début de mise en œuvre</p>
<p>Promouvoir un rajeunissement des actifs agricoles dans le milieu rural : les jeunes ne manifestent pas de l'intérêt pour l'agriculture. Ils regardent vers les villes (exode rural) ou vers l'extérieur (Emigration), ou vers les emplois dans la fonction publique.</p>		<p>Faire une sensibilisation auprès des jeunes</p> <p>Identifier et mettre en œuvre des facteurs de motivation des jeunes</p> <p>Mettre en œuvre des projets pour maintenir les jeunes ruraux dans leur terroir</p>	<p>Juin 2020</p>	<p>Gouvernement des Comores</p>	<p>Pas de début de mise en œuvre</p>
<p>Vulgariser largement la culture sous serre, afin de produire en toute saison et quel que soit le climat.</p>		<p>Prévoir les ressources financières</p> <p>Formuler des projets qui prennent en compte la vulgarisation des serres</p>	<p>Juin 2020</p>	<p>Gouvernement des Comores</p> <p>PTF</p>	<p>Pas de début de mise en œuvre</p>
<p>Trouver une solution aux questions d'écoulement, de conservation et de transformation des produits agricoles.</p>		<p>Réaliser une étude sur les questions situées en amont et en aval de la production</p> <p>Mettre en œuvre les recommandations de cette étude</p>	<p>Décembre 2020</p>	<p>Gouvernement des Comores</p>	<p>Pas de début de mise en œuvre</p>

Stabiliser et renforcer le personnel et des responsables des CRDE pour permettre la consolidation des acquis ; y affecter du personnel qualifié ayant un profil conforme au besoin des centres ; élargir leurs domaines de compétence pour prendre en compte d'autres dimensions telles que l'Entomologie, la production de semences et l'analyse des sols.		Prendre des textes encadrant l'affectation et la nomination du personnel des CRDE  Veiller à l'application de ces textes	Décembre 2020	Gouvernement des Comores	Pas de début de mise en œuvre
Adopter, au niveau des CRDE, une approche recherche-action avec la formation des producteurs pilotes autour des CRDE qui doivent à leur tour former les autres producteurs.		Elaborer une approche de recherche-action pour les CRDE  Formation de producteurs pilotes  Formation des autres producteurs	Décembre 2020	Gouvernement des Comores	Pas de début d'exécution
Les paysans formateurs doivent être particulièrement sensibilisés et avoir des mesures incitatives (financières ou autre) afin de s'impliquer pleinement dans les activités et tout particulièrement dans la collecte des données. Il faudra aussi donner les moyens matériels, l'autorité et la motivation aux paysans formateurs pour assurer la mission de collecte et de suivi des activités et résultats du projet sur le terrain		Prévoir des mesures incitatives pour les paysans formateurs  Prévoir les ressources financières pour couvrir les mesures incitatives	Décembre 2020	Gouvernement des Comores	Pas de début d'exécution

## Annexe N° 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

### PNUD

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	CONTACT
1 YOUSOUF MBECEZI	ARR/P PNUD	3342433
2 KARIM ALI AHMED	ANALISTE PROGRAMME PNUD	3331311
3 KHITAMI SAID SOILHI	ASSOCIE AU PROGRAMME LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	3344174
4 IRCHAD O DJOUBEIRE	ANALISTE COMMUNICATION PNUD	3331313
5 SAIFLLAHI SOULE MOHAMED	CHARGE SUIVI ET EVALUATION PROJET RRC	3397922
6 AHAMADA YOUNOUSSA ALI	RUTI	344643
7 HODARI MZE ISSA	VNU NATIONAL CRDE SIDJOU	4358040
8 MOHAMED SOHIR	VNU NATIONAL CRDE DIBOINI	3364281
9 SAID ASSOUMANI MMADI	VNU NATIONAL CRDE DIBOINI	
10 REHEMA AHMED	CHARGE COMMUNICATION RRC PNUD	3406106

### DIRECTION INSULAIRE GRANDE COMORE

DATE		NOM ET PRÉNOM	FONCTION	CONTACT
30/12/2019	DIRECTION INSULAIRE	ABDULLAH AHAMED	DÉLÈGUE CHARGE DE L'APZ	3563875
	DIRECTION INSULAIRE	HASSANI SAID	SECRÉTAIRE GENERAL	3233549
	DIRECTION INSULAIRE	YAHAYA BACAR	CHARGE DE SUIVI EVALUATION	3361848
	DIRECTION INSULAIRE	AHAMADA YOUNOUSSA	RUTI	3442643

### CRDE DIBOINI-HAMALINGO GRANDE COMORE

DATE	NOM ET PRÉNOM	FONCTION	CONTACT
02/01/2020	AHAMADA YOUNOUSSA	1 RUTI	3442643
02/01/2020	MOUSTOIFA OUBEID	2 DIRECTEUR CRDE	3370528
02/01/2020	TIDJARA ILIASSA	ASSISTANTE	3324910
02/01/2020	HASSANATI MLAHAYLI	CONSEILLÈRE AGRICOLE	3352929
02/01/2020	ISMAELA MOHAMED	CONSEILLÈRE AGRICOLE	3219531
02/01/2020	MOINAEHA HASSANI	GESTIONNAIRE	3315151
02/01/2020	DAROUECHE MOINDJIE	MOB COMME RRC	3316957
02/01/2020	ECHATA MOHAMED	STAGIAIRE	4319744
02/01/2020	DJABIR SAID ALI	STAGIAIRE	4286790
02/01/2020	RAKIM	STAGIAIRE	4568072

02/01/2020	IBRAHIM YOUSOUF	VÉTÉRINAIRE	3462960
02/01/2020	MOHAMED SOHIR	VNU NATIONAL	3354281
02/01/2020	SAID ASSOUMANI	VNU NATIONAL	3365515
02/01/2020	AMINA MMADI	EXPLOITANT AGRICOLE	3572691
02/01/2020	FAHAME ABDOU	EXPLOITANT AGRICOLE	
02/01/2020	FATIMA YOUSOUF	EXPLOITANT AGRICOLE	3378571
02/01/2020	HALOUIA AHAMADA	EXPLOITANT AGRICOLE	3262595
02/01/2020	KAMARIA YOUSOUF	EXPLOITANT AGRICOLE	
02/01/2020	RIAMA BOINA	EXPLOITANT AGRICOLE	3424529
02/01/2020	AHAMADA ALI	EXPLOITANT AGRICOLE	3203139
02/01/2020	HADANI MOUSSA	EXPLOITANT AGRICOLE	3280105
02/01/2020	IBARAHIM OUMOUR	EXPLOITANT AGRICOLE	3624454
02/01/2020	IBROIHIMA ABDOU	EXPLOITANT AGRICOLE	3460342
02/01/2020	MAOULIDA IBOURAIMA	EXPLOITANT AGRICOLE	3268357
02/01/2020	MSAIDIYE MLARAHA	EXPLOITANT AGRICOLE	
02/01/2020	MZEMBABA YOUSOUF	EXPLOITANT AGRICOLE	3694290
02/01/2020	SAID MSA	EXPLOITANT AGRICOLE	4305140
02/01/2020	SOULE ASSOUMANI	EXPLOITANT AGRICOLE	3344023
02/01/2020	YOUSOUF MMADI	PAYSAN FORMATEUR	4411730
02/01/2020	ATURIA ALI	ÉTUDIANT	4325860
02/01/2020	BAHADJATI MOUSSA	ÉTUDIANT	4429274
02/01/2020	LADENTI ALI ABDALLAH	ÉTUDIANT	4950991
02/01/2020	MOANAECHEA ATTOY	ÉTUDIANT	3394533
02/01/2020	ZOUMOUEMENTI AHMED	ÉTUDIANT	4491887
02/01/2020	ABDILLAH IBRAHIM ALI	ÉTUDIANT	3733667
02/01/2020	ALI CHAABANI	ÉTUDIANT	4439406
02/01/2020	ANTOY KARI AHAMADA	ÉTUDIANT	3713884
02/01/2020	BARNEY BOUHRANE	ÉTUDIANT	4468728
02/01/2020	CHAFIOU MADI WALI	ÉTUDIANT	4613055
02/01/2020	CHAMASSI YSSIHAKA	ÉTUDIANT	3796508
02/01/2020	LAITHI AHAMADA	ÉTUDIANT	4536210
02/01/2020	MBAE ALI HACHIMOU	ÉTUDIANT	4523537
02/01/2020	MHOUDINI HASSANI	ÉTUDIANT	4467109
02/01/2020	MOHAMED MOUSSA	ÉTUDIANT	4344785
02/01/2020	SAID MOINDJIE	ÉTUDIANT	4449987
02/01/2020	YOUSOUF BN YOUSOUF	ÉTUDIANT	3274399

## **Annexe N° 2 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES**

- 1- Document du projet CRCCA, 2014, PNUD/Gouvernement des Comores.
- 2- Rapport d'activités 2015 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 3- Rapport d'activités 2016 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 4- Rapport d'activités 2017 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 5- Rapport d'activités 2018 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 6- Rapport d'audit 2015 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 7- Rapport d'audit 2016 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 8- Rapport d'audit 2017 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 9- Rapport d'audit 2018 du projet CRCCA, PNUD/Projet.
- 10- Rapport de la SCA2D, 2014, Gouvernement des Comores.
- 11- Rapport des OMD/ODD.
- 12- Rapport de l'évaluation à mi-parcours du CRCCA, 2017, PNUD.
- 13- Rapport financier 2014 du CRCCA ; 2014 ; PNUD.
- 14- Rapport financier 2015 du CRCCA ; 2015 ; PNUD.
- 15- Rapport financier 2015 du CRCCA ; 2015 ; PNUD.
- 16- Rapport financier 2016 du CRCCA ; 2016 ; PNUD.
- 17- Rapport financier 2017 du CRCCA ; 2017 ; PNUD.
- 18- Rapport financier 2018 du CRCCA ; 2018 ; PNUD.

### **Annexe 3 : LES GUIDES D'ENTRETIENS**

#### **GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'UNITE DE GESTION DU CRCCA (DNSAE, RUTI)**

- 1 – Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet : les organes, le niveau de fonctionnalité et d'efficacité ?
- 2 – Quel a été le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet ?
- 3- Comment s'est faite la formulation du projet, et quel a été le degré d'implication des gouvernements et des bénéficiaires ?
- 4 – Quels ont été les principaux acquis du projet ?
- 5 – Quelles ont été les principales contraintes du projet ?
- 6 – Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
- 7 – Quels ont été les principales bonnes pratiques du projet ?
- 8 – Quelles recommandations pour les interventions futures du PNUD ?

#### **GUIDE D'ENTRETIEN POUR LE PNUD ET LE FEM/GEF**

1. Quel a été le système d'exécution du projet qui a été employé ? Exécution directe ou exécution nationale ? Quelle en est la justification ? Les avantages et inconvénients de chaque système ?
2. Quel a été le rôle du PNUD dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet ?
3. Quel a été le processus de formulation du CRCCA ?
4. Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du CRCCA ?  
? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
5. Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?
6. Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du CRCCA ?
7. Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière ?
8. Selon vous, quels ont été les principaux acquis ?
9. Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du CRCCA ?
10. Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du CRCCA ?
11. Quels sont les principaux effets et impacts du CRCCA ?
12. Quel est le niveau de pertinence du CRCCA ?
13. Quel est le degré d'alignement du CRCCA par rapport aux programmes pays des agences du SNU et à l'UNDAF ?

14. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du CRCCA ?
15. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du CRCCA ?
16. Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du CRCCA s'est faite avec efficacité et efficience ?
17. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de l'intervention du SNU et des Gouvernements?
18. Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec les cadres logiques de l'UNDAF et les cadres des agences individuellement ?
19. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?
20. Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?
21. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
22. Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?

## INFORMATIONS SUR L'EXECUTION FINANCIERE DU CRCCA

*Tableau N° 1 : Exécution financière du CRCCA*

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
PNUD			
FEM/GEF			
Les Gouvernements			
Total			

*Tableau N° 2 : Mobilisation des ressources financières du CRCCA*

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget mobilisé	Taux de mobilisation
PNUD			
FEM/GEF			
Les Gouvernements			
Total			

## **GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES POPULATIONS BENEFICIAIRES**

1. Quels sont vos principaux besoins cruciaux pour lesquels vous souhaitez qu'on y trouve prioritairement une solution ?
2. Quels sont les principaux effets/impacts du CRCCA sur vos conditions de vie : alimentation, santé, éducation, revenus, accès à l'eau et aux infrastructures socio-économiques, etc. ?
3. Quels sont les changements positifs que les interventions du CRCCA vous ont apportés ?
4. Quels sont vos besoins et attentes non satisfaits par le CRCCA ?
5. Quel a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du CRCCA ?
6. Selon vous quel sont les grands acquis du CRCCA et que faut-il faire afin que ceux-ci restent durables ?
7. Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans la démarche et qu'il faut éviter à l'avenir ?
8. Y a-t-il d'autres partenaires qui vous appuient ? Si oui, dans quels domaines et depuis quand ? Et quelles sont leurs relations avec les agences SNU ?
9. Quel a été le nombre d'AGR réalisées pour les populations, et le nombre des bénéficiaires ?

## **GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES SERVICES TECHNIQUES CONCERNES DU GOUVERNEMENT**

1. Quels a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du CRCCA ?
2. Quel est votre niveau de participation au comité technique et/ou comité de pilotage ?
3. Faites-vous éventuellement des propositions de réorientation stratégique aux sessions du comité de pilotage ?
4. Quels ont été les principaux acquis du CRCCA : Acquis pour la structure, le personnel, la communauté bénéficiaire, la commune ?

5. Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du CRCCA ?
6. Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du CRCCA ?
7. Quelles recommandations avez-vous à formuler pour la poursuite de l'intervention du SNU et du Gouvernement ?
8. Quel est le degré d'alignement avec les documents de références des pays et avec les OMD/ODD ?
9. Quel est le degré d'alignement du CRCCA par rapport aux programmes pays des agences du SNU et à l'UNDAF ?
10. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du CRCCA ?
11. Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du CRCCA ?
12. Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du CRCCA s'est faite avec efficacité et efficience ?
13. Selon vous, quelles peuvent être les principales recommandations à formuler pour la suite de l'intervention du SNU et du Gouvernement ?
14. Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec les cadres logiques de l'UNDAF et les cadres des agences individuellement ?
15. Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?
16. Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?
17. Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
18. Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?

## Annexe 4 : Exécution technique des activités par année

### ANNEE 2015

		2015				CALCUL		
		Unité	Prévision	Réalisation	%	%	Nbre	Total
Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques								
<i>Produit 1.1. Les cadres stratégiques existants aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience</i>								
<i>Activité 1.1.1 Concertation entre l'équipe du projet et les principales parties prenantes au niveau national et local (agriculteurs, organisations du secteur privé, CRDE, SNAC, FNAC, associations de producteurs, associations de femmes sur chaque île).</i>								
	Sous-activité : Organiser des ateliers de sensibilisation des parties prenantes sur les risques liés aux CC et l'adaptation dans le secteur de l'agriculture comorienne (un atelier par îles)	Atelier	1	0	0%	0%	1	
<i>Activité 1.1.2 : Appui au processus de développement du cadre de planification et suivi de la SCA2D</i>								
	Sous-activité : Organiser des réunions d'information et conseils au MPEEIA, à la DNSAE, aux GT agriculture et environnement, aux commissariats à la production des îles, à la DNEF, et aux autres parties prenantes concernées.	Réunion	1	0	0	0%	1	
<i>Activité 1.1.3 : Appui aux directions régionales et aux CRDE pour la mise en place de cadres stratégiques et de plans intégrant des approches et objectifs d'adaptation du secteur agricole au changement climatique dans chaque île/localité bénéficiant du soutien du projet</i>								
	Sous-activité : Mise en place des trois comités insulaires pour l'adaptation au changement climatique (CIPAC) à la Ngazidja	Comité insulaire	3	1 (Mwali)	33%	33%	1	
	Sous-activité : Organiser des réunions annuelles des trois comités insulaires pour l'adaptation au changement climatique (CIPAC)	Réunions	3	0	0%	0%	1	
<i>Activité 1.1.4. Élaborer la situation de référence du projet</i>								
	Sous-activité : Recrutement d'un Consultant international et un consultant national et de 12 enquêteurs (pour la collecte des données) pour l'élaboration de la situation de référence	Situation de référence	1		95%	95%	1	
<i>Produit 1.2. Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques</i>								
<i>Activité 1.2.1. Mettre en œuvre des plans de formation à tous les acteurs de terrain ciblés sur chaque île pour l'utilisation des outils : guide de terrain support, conseil et formations continues aux institutions ciblées</i>								
	Sous-activité : Évaluer les capacités des CRDE, Commissariats de Production et l'Environnement, de la DNSAE pour l'évaluation des risques liés aux CC, la planification, le S&E et l'adaptation	Evaluation	1	0	0%	0%	1	
<i>Produit 1.4. Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux/internationaux</i>								
<i>Activité 1.4.1 Identifier les besoins et faire un état des lieux des réseaux et possibilités d'appui technique sur l'adaptation au CC</i>								
	Sous-activité : Organiser un atelier réunissant les agences nationales et insulaires pour l'identification des besoins et l'état des lieux des réseaux	Atelier	1	0	0%	0%	1	
					<b>128%</b>	<b>128%</b>	<b>7</b>	<b>18%</b>
								<b>128/7</b>

		2015				CALCUL		
		Unité	%	%	%	%	Nbre	Total
Effet 2 : L'Union des Comores a mis en place un système agrométéorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité climatique								
<i>Produit 2.1. Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agrométéorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques</i>								
<i>Activité 2.1.1. Mise à niveau du réseau de stations météorologiques et de télécommunication</i>								
	Sous-activité : Evaluation des offres, préparation et signature des contrats pour la fourniture des quatre premières stations agro météorologiques automatique	Kit activités	1	1	100%	100%	1	
	Sous-activité : Organiser une formation à l'utilisation, à la maintenance et l'entretien des équipements	Agents	4	4	100%	100%	1	

	Sous-activité : Recrutement d'un Conseiller en agro météorologie en partenariat avec l'OMM	Recrutement	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 2.1.2. Développer et diffuser des prévisions météorologiques saisonnières pour les zones vulnérables</b>								
	Sous-activité : Fourniture, installation des équipements et formation à l'utilisation et entretien des équipements informatiques (ordinateurs, serveurs, etc.) ainsi que du système EUMETSAT (logiciels synergies, clefs de décodage, achats des images)	Kit équipements	1	Partie remise	18%	18%	1	
	Sous-activité : Fourniture de 1 véhicule et 2 motos pour faciliter la collecte des données	Véhicules	3	3	100%	100%	1	
	Sous-activité : Formaliser la collaboration avec Regional Integrated Multi-Hazard Early Warning System for the Afro-Asian Region (RIMES) pour le développement du modèle LAM (« Local Area Model) et les prévisions climatiques saisonnière	Contacts	1	En cours	10%	10%	1	
	Sous-activité : Développer et disséminer un modèle LAM pour les prévisions météo à court terme (3 jours) dans les six sites vulnérables	Activité	1	0	0%	0%	1	
<b>Produits 2.2. Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées leur permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur</b>								
<b>Activité 2.2.1. Renforcer les capacités techniques du personnel pour le développement, l'analyse, l'utilisation et la communication efficace de l'information météorologique et agro- météorologique</b>								
	Sous-activité : Élaboration d'un programme de formation	Programme	1	1	50%	50%	1	
	Sous-activité : Réalisation d'une formation sur l'agro météorologie au Niger (AGRHYMET) pour 3 techniciens (6 mois)	Formation	1	30%	30%	30%	1	
	Sous-activité : Réalisation d'une formation sur les prévisions et diffuser des informations agro- météorologiques (2 météorologues, pendant 3 mois à l'extérieur)	Formation	1	20%		0%	1	
	Sous-activité : Réalisation d'une formation en ligne sur les statistiques pour la climatologie appliquée (2 climatologues, pendant 3 mois)	Formation	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Réalisation une formation en ligne sur la télédétection, SIG et GEONETCast (2 climatologues, pendant 2 mois)	Formation	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Réaliser une formation en ligne sur la Technologie de l'Information (IT), essentiellement sur les systèmes informatiques et le réseau (1 technicien du SMC, pendant 3 mois)	Formation	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Réaliser une formation des formateurs (in-situ) pour les techniciens du SMC et les agents de vulgarisation des CRDE au niveau de chaque île	Formation	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Réalisation des formations locales pour les observateurs des pluies de fournir des données journalières en temps réel sur la pluviométrie, ainsi que des informations décennales (tous les 10 jours) sur les cultures, en envoyant des SMS à partir d'appareils cellulaires	Formation	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Organiser une formation de type « Champ École Climat » au bénéfice des agents de l'INRAPE, du SNAC, du FNAC-FA et des CRDE dans les 3 îles, sur l'utilisation de l'information climatique et agro météorologique	Formation	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Acquisition et installations d'équipements de gestion et de suivi des données sur l'utilisation durable de la ressource en eau	Kit pompes	5	5	100%	100%	1	
<b>Produit 2.3. Le système agro- météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole pour intégrer les données agro- météorologiques à l'appui conseil agricole</b>								
<b>Activité 2.3.1. Mettre en place un système de diffusion de l'information agro- météorologique pour soutenir la prise de décision et les activités de productions agricoles</b>								
	Sous-activité : Mettre en place trois unités agro météorologique principale au niveau du CMS en Ngazidja (Moroni), à Ndzouani (Ouani) et à Mwali (Bandar-es- Salam).	Atelier	1	0	0%	0%	1	
	Sous-activité : Installer un logiciel FAO agro-météorologie et peupler la base de données avec des données climatiques historiques ainsi que des données en temps réel.	Logiciel FAO	1	0	0%	0%	1	
						608%	19	32%
								608/19

		2015				CALCUL		
		Unité	%	Nbre	Total	%	Nbre	Total
<b>Effet 3 : Des approches agricoles résilientes au changement climatique sont en train d'être utilisées et promues par les CRDE, les communautés agricoles vulnérables et les principales chaînes de valeur sur la Ngazidja, Mwali et Ndzouani pour la réduction de la vulnérabilité des systèmes et des produits agricoles au changement climatique.</b>								
<b>Produit 3.1. Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage multipliables augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes</b>								
<b>Activité 3.1.1 Effectuer une sélection participative des techniques et pratiques à disséminer dans chacune des zones d'intervention</b>								
	Sous-activité : Organiser des réunions de diagnostic participatif auprès des paysans	Réunions île	3	3	100%	100%	1	

		dans les six sites pilotes pour sélectionner des techniques, pratiques et des variétés à disséminer							
		Sous-activité : Actualiser au sein de chaque CRDE les approches agricoles résilientes aux changements climatiques	Activité	6	0	0%	0%	1	
<b>Activité 3.1.2 Sélection des paysans formateurs et mise en place du réseau des parcelles démonstratives</b>									
		Sous-activité : Réunions de travail avec les Directions Régionales de l'Agriculture et le personnel technique des CRDE pour identification des critères de sélection des paysans formateurs et leurs sélections ainsi que les parcelles de démonstration.	Ngazidja	12	12	100%			
			Ndzouani	9	9	100%			
			Mwali	6	6	100%			
			Total	27	27	100%	100%	1	
		Sous-activité : Réaliser une analyse pédologique dans les 6 sites pilotes	Sites	6	0	0%	0%	1	
		Sous-activité : Acquérir des kits d'analyse des sols	Kit	3	3	100%	100%	1	
		Sous-activité : Contacts et séances de travail avec les groupements de chaque site d'intervention pour s'assurer de sa disponibilité à travailler avec le projet	Sites	3	3	100%	100%	1	
		30 groupements identifiés dont 5 des femmes							
<b>Activité 3.1.3. Promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes agriculteurs autour de l'un des sites de référence des CRDE</b>									
		Sous-activité : Mettre en œuvre la première phase du projet d'installation des 100 jeunes agriculteurs sur le site pilote de Hamalengo à travers la réhabilitation et la construction d'une ferme de 100 ha (Hamalengo)	Jeunes	100	En cours	10%	10%	1	
		Sous-activité : Organiser des formations des jeunes agriculteurs sur les mesures d'adaptation au CC dans les systèmes de production végétale et ale dans les six sites pilotes	Formation	100	En cours	50%	50%	1	
<b>Activité 3.1.4. Organisation des activités de promotion et diffusion des techniques et technologies</b>									
		Sous-activité : Organisation de séance de formation sur : étales/compostage/association et rotation des cultures	Formation	6	6	100%	100%	1	
		Quelques résultats							
		Formation	Bénéficiaires	Ngazidja	Ndzouani	Mwali	Total		
		Compostage	Femmes	21	25	19	65		
			Total	55	60	60	175		
		Étable	Paysans formateurs						
		Sous-activité : Sélectionner les emplacements adéquats du bâtiment d'élevage par rapport aux autres infrastructures (bâtiments administratifs, digesteur) et dans l'espace des CRDE, des bâtiments d'élevage	Emplacement				100%-	100%-	1
		Sous-activité : Construire des étales fumières	Ngazidja	3	En cours	10%			
			Ndzouani	4	En cours	10%			
			Mwali	6	En cours	10%			
			Total	13	En cours	10%	10%	1	
		Sous-activité : Construction des chèvreries	Ngazidja	2	En cours	10%			1
			Ndzouani	0	0	0			1
			Mwali	2	En cours	5%			1
			Total	4	En cours	10%	10%	1	
		Sous-activité : Procéder à une sélection participative de besoins, acquérir et distribuer des petits matériels et outillages.	Ngazidja		0	0%			
			Ndzouani		0	100%			
			Mwali		0	100%			
			Total		0	100%	100%	1	
		Sous-activité : Organiser des séances de formation pratique sur les techniques de DRS au profit des paysans formateurs.	Ngazidja	11	11	100%	100%	1	
			Ndzouani		0	0%			
			Mwali		0	0%			
			Total						

		Sous-activité : Organiser des séances de formation sur la multiplication rapide des bananiers au profit des paysans formateurs	Ngazidja	Formation	11	11	100%	100%	1		
			Ndzouani								
			Mwali								
			Total								
		Sous-activité : Mettre en place des compostières pour chaque paysan formateur	Ngazidja	compostières	11	2	18%				
			Ndzouani		5	4	80%				
			Mwali		6	2	33%				
			Total		22	8	36%	36%	1		
		Sous-activité : Mettre en place de 3 compostières pour les 3 groupements des jeunes et femmes (métayage)	Mwali	Compostières	3	0	0%	0%	1		
		Sous-activité : Acquérir et diffuser des semences maraichères et intrants (tomate, oignon, salade, carotte, chou, pètsai)	Mwali	Semences			100%	100%	1		
				Paysans		98 (82F)					
				Ha		4,3					
<b>Produits 3.2 : Des Infrastructures communautaires durables et multipliables sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés</b>											
<b>Activité 3.2.1. Mettre en place une mesure de contrôle de l'érosion</b>											
		Sous-activité : Acquérir et diffuser de Sandragon (5000) et Glyricidia pour l'embocagement de parcelles	Ngazidja	Boutures	15000	23148	154%				
				Parcelles	30	46					
				Paysans		213 (138F)					
			Ndzouani	Boutures	30000	15388	51%				
				Parcelles							
				Paysans		33(9F)					
			Mwali	Boutures	32000	0	0%				
				Parcelles							
				Paysans							
			Total		77000	38536	50%	50%	1		
		Sous-activité : Acquérir et diffuser des rejets d'ananas pour l'habillement des lignes antiérosives.	Ngazidja	Rejets	20000	16910	52%	52%	1		
				Paysans		167 (126F)					
			Mwali								
		Sous-activité : Acquérir et diffuser 450000 boutures graminées pour l'aménagement de 100 parcelles en DRS	Ngazidja	Boutures	450000	200	0,04%				
				Parcelles	100						
			Ndzouani	Boutures	32000	9583	30%				
				Paysans		10 (3F)					
			Mwali	Boutures	320000	21728	7%				
				Parcelles	80						
				Paysans		13 (3 f)					
		Total		802000	31511	4%	4%	1			
		Sous-activité : Développer des pépinières pour les plans fruitiers (agrumes, avocatier, fruits de la passion...)	Ngazidja	Orangers	300	300	100%	100%	1		
			Ndzouani	Fruitiers	1600	0	0%	0%	1		
			Mwali	Fruitiers	1600	11000	90%	90%	1		
		Sous-activité : Construction de 1500 m de murs de pierres sèches à Djando et Fomboni.	Mwali	Longueur	1500	350	23%	23%	1		
<b>Activité 3.2.2. Construire de canaux et de bassins pour améliorer la disponibilité de l'eau</b>											
		Sous-activité : Effectuer une étude de faisabilité pour la construction de citernes à Nga, des micro-bassins à Ndz (évaluer le coût réel y compris en terme de maintenance, d'impact socio-environnemental)	Ngazidja	Citernes	8	8	100%				
			Ndzouani	Micro-bassins	10	10	100%				
			Mwali	Micro-bassins	6	6	100%				
		Total			24	24	100%	100%	1		

		Sous-activité :	Ngazidja	Citernes	3		55%				
		Construction de citernes de 150m3 dans le site de Sidjou (1 à Idjinkundzi, 1 Ntsoralé et 1 à Pidjani), des micro-bassins	Ndzouani	Micro-bassins	10	En cours	75%				
			Mwali		6	En cours	65%				
			Total			19			65%	65%	1
		Sous-activité : Acquérir un TANK de 1.030m3 et construire quatre (4) citernes de rétention (150m3) dont 3 Idjikoundzi-Sidjou et 1 à Zilimani (Hamalengo).	Ngazidja	Tank	1	En cours	69%	69%	1		
				Citerne	4	En cours		69%	1		
			Ndzouani								
			Mwali								
		Total									
		Sous-activité : Élaborer un guide de maintenance et mettre en place des comités de gestion et renforcer leurs capacités.	Ngazidja	Guide	1	0	0%				
			Ndzouani	Guide	1	0	0%				
			Mwali	Guide	1	0	0%				
			Total		3	0	0%	0%	1		
<b>Produit 3.3 Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production vulnérables sur l'ensemble des sites du projet</b>											
<b>Activité 3.3.1. Appuyer la construction, la réhabilitation et la mise en œuvre des d'actions de démonstration et de vulgarisation des techniques, technologies et approches résilientes au CC des CRDE</b>											
		Sous-activité : Appuyer la DNSAE au recrutement des techniciens supérieurs des CRDE	Ngazidja		4	4	100%				
				Ndzouani		4	4	100%			
				Mwali		4	4	100%			
				Total		12	12	100%	100%	1	
		Sous-activité : Mettre en place des organes de pilotage et d'exécution des CRDE	Ngazidja		2	0	0%				
				Ndzouani		2	0	0%			
				Mwali		2	1	17%			
				Total		6	1	17%	17%	1	
		Ngazidja	Diboini	Sous-activité : Construction CRDE	1	En cours	54,50%	55%	1		
					Sous-activité : Réhabiliter la route	1	En cours	35%	35%	1	
			Sidjou	Sous-activité : Réunion information voisinage	1	1	100%	100%	1		
					Sous-activité : Réhabiliter CRDE	1	En cours	80%	80%	1	
				Sous-activité : Équipements solaires	2	0	0%	0%	1		
				Sous-activité : Acquérir 3 tracteurs complets	3	En cours	10%	10%	1		
				Sous-activité : Acquérir 6 motoculteurs complets	6	En cours	10%	10%	1		
				Sous-activité : Acquérir 2 lots d'outillages agricoles	2	2	100%	100%	1		
				Sous-activité : Acquérir 5 serres	5	0	0%	0%	1		
				Sous-activité : Organiser des formations maintenance des machines agricoles (conducteurs)	8	8	100%	100%	1		
		Ndzouani	Sous-activité : Effectuer des levés topographiques, sécurisation foncière et dotation d'une attestation foncière pour le CRDE de Lingoni-Pomoni	1	En cours	5%	5%	1			
				Sous-activité : Acquérir 2 motoculteurs (avec semi-remorques) pour les CRDE de Lingoni-Pomoni et de Mrémani.	2	En cours	5%	5%	1		
		Mwali	Sous-activité : Réhabiliter les	1	En cours	88%	88%	1			

			bâtiments du CRDE de Fomboni						
			Sous-activité : Réhabiliter la route du CRDE de Mibani.	1	En cours	85%	85%	1	
			Sous-activité : Acquérir 2 motoculteurs (avec semi-remorques) pour les CRDE de Fomboni et de Mibani.	2	En cours	10%	10%	1	
<b>Activité 3.3.2 Appuyer la mise en place de plans de travail et partenariats au niveau de chaque CRDE</b>									
			Sous-activité : Appuyer l'élaboration des business plan, des plans de travail annuel budgétisé des CRDE de Hamalengo et de Sidjou-Idjnkoundzi (Ngazidja)	2	En cours	80%	80%	1	
			Sous-activité : Appuyer l'élaboration des business plan, des plans de travail annuel budgétisé des CRDE de Lingoni-Pomoni et de Mrémani (Ndzouani).	2	2	100%	100%	1	
			Sous-activité : Appuyer l'élaboration des business plan, des plans de travail annuel budgétisé des CRDE de Fomboni et de Mibani (Mwali).	2	2	100%	100%	1	
<b>Activité 3.3.3. Définir les besoins en formation et former les équipes CRDE pour accompagner le processus de dissémination de technologies et services d'appui et de vulgarisation pour l'adaptation au changement climatique</b>									
			Sous-activité : Organiser des formations sur des techniques d'extension pour soutenir l'adaptation aux CC (24 techniciens CRDE et 24 techniciens d'ONG et des représentants de PA sur	1	0	0%	0%	1	
<b>Activité 3.3.4. Mission d'appui à l'opérationnalisation des CRDE</b>									
			Sous-activité : Recruter un/des consultants pour appuyer l'opérationnalisation des CRDE	1	1	100%	100%	1	
<b>Produit 3.4. Des initiatives pilotes sont mises en place dans le cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants et équipements nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation</b>									
<b>Activité 3.4.1. Mettre en place des dispositifs de multiplication et de distribution d'intrants</b>									
			Sous-activité : Organiser 3 séances de sensibilisation sur les avantages de l'utilisation de boutures et graines résilientes au changement climatique (600 agriculteurs/éleveurs)	Séances	3	0	0%	0%	1
			Sous-activité : Créer une pépinière de 1 à 2 ha par CRDE pour multiplier des semences jugées résilientes et identifier de paysans multiplicateurs	Pépinières	6	5	83%	83%	1
			Sous-activité : Multiplier des semences résilientes par les CRDE et les paysans formateurs (vitrières et fruitier)	Pépinières	5	5	100%	100%	1
			Sous-activité : Distribuer des plants aux agriculteurs à partir des CRDE et des multiplicateurs identifiés	Plants distribués		0	0%	0%	1
		Ngazidja	Sous-activité : Production de rejets de variété locale de bananier dans la pépinière du CRDE	Rejets bananiers	20000	En cours	6%	6%	1
			Sous-activité : Acquérir, acclimater et produire des vitro plants de bananiers de variété FHIA	Vitro plants	17000	0	0%	0%	1
			Sous-activité : Produire 1.000 arbres à pain	Plants	1000	875	87%	87%	1
			Sous-activité : Produire 27 000 plants forestiers (7 500 moringa, 12 500 citrodora, 7 000 acacia)	Moringa	7500			0%	1
				Citrodora	12 500			0%	1
				Acacia	7000			0%	1
			Sous-activité : Produire des plants de girofler	Plants	20000	11000	55%	55%	1
			Sous-activité : Acquérir et préparer des lianes de vanille (16.000) CRDE/	Plants	16000	12800	35%	35%	1
		Sous-activité : Acquérir 5.000 plants d'ylang-	Plants	5000	0	0%	0%	1	

				ylang							
				Sous-activité : Acquérir une variété de patate douce résistante et précoce pour multiplication. (23.000)	Lianes	23000	10406	45%	45%	1	
				Sous-activité : Multiplier de manioc variété IITA (3.000)	Boutures	45000	17814	40%	40%	1	
				Sous-activité : Multiplier de manioc variété jaune (4.000)	Boutures	4000	0		0%	1	
				Sous-activité : Multiplier 20.000 plants de taro variété rouge Ngazidja pour la production de semence	Plants	20000	1230	6%	6%	1	
				Sous-activité : Multiplier une variété performante d'igname (4.500, soit 450kg)	Plants	450 kg	635 kg	141%	141%	1	
				Sous-activité : Produire 6.000 plants de bananier variété locale (barabahi).	Plants	6000	1200	0,2	20%	1	
				Sous-activité : Acquérir et produire 17.000 vitro plants de bananiers variété FHIA 23	Vitro plants	17000	0	0%	0%	1	
				Sous-activité : Produire 11.000 plants fruitiers (oranger, citronnier, mandarinier, avocatier, jacquier) :	*Plants fruitiers	11000	2200 agrumes et 112 avocatiers	21%	21%	1	
				Sous-activité : Produire 500 plants de manguier et 500 arbres à pain	Manguiers	500	0	0%	0%	1	
					Arbres à pain	500	0	0%	0%	1	
				Sous-activité : Produire 5000 plants de giroflier	Plants	5000	0	0%	0%	1	
				Sous-activité : Produire 5.000 plants d'ylang	Plants	5000	0	0%	0%	1	
				Sous-activité : Multiplier 10.000 plants de taro variété rouge de la Réunion pour la production de semence	Plants	10000	10000	100%	100%	1	
					Paysans		88 (42F)				
				Sous-activité : Produire 6.000 plants de bananier variété locale (résiliente).	Plants	6000	1461	24%	24%	1	
				Sous-activité : Acquérir et diffuser 16 000 vitro plants de bananiers variété FHIA	Vitro plants	16000	0	0%	0%	1	
				Sous-activité : Produire 11.000 plants fruitiers (oranger, citronnier, mandarinier, avocatier, jacquier)	Plants	11000	11787	107%	107%	1	
				Sous-activité : Produire 500 plants de manguier et 500 arbres à pain.	Manguiers	500			0%	1	
					Arbres à pain	500	200		0%	1	
				Sous-activité : Produire 10.000 plants forestiers (acacia, glyricidia, calliandra, moringa)	Moringa	10000	490		0%	1	
					Acacia		410		0%	1	
					Terminali		2500		0%	1	
				Sous-activité : Produire	Plants	5500	1600	29%	29%	1	

			5.500 plants de giroflier.						
			Sous-activité : Produire 5.500 plants d'ylang.	Plants	5500	5190	79%	79%	1
			Sous-activité : Multiplier des variétés de manioc résistantes à la virose (3.200 dont 1.150 Fomboni, 850 Mibani et 1200 paysans formateurs).	Boutures	3200	2540	79%	79%	1
			Sous-activité : Multiplier une variété performante d'igname (1.400 dont 400 au CRDE de Mibani et 1.000 au CRDE de Fomboni).	Plants	1400	603	43%	43%	1
			Sous-activité : Multiplier trois variétés (déjà introduites) performantes de patate douce (3.200 dont 1.600 au CRDE de Mibani et 1.600 au CRDE de Fomboni).	Lianes	3200	5600	175%	175%	1
			Sous-activité : Multiplier 4.000 lianes de vanille dans le CRDE de Bibani et dans les parcelles pilotes	Lianes	4000	1345	45%	45%	1
<b>Produit 3.5. Des alternatives viables ont été identifiées à l'utilisation du bois de chauffe pour la distillation d'ylang-ylang</b>									
<b>Activité 3.5.1. Mener une étude de faisabilité sur les différentes alternatives à l'emploi du bois comme combustible (solaire, biogaz, hydroélectricité) incluant une étude d'impact social et environnemental alternatives d'énergie</b>									
			Sous-activité : Collaboration avec la fondation Clinton pour une assistance technique dans l'identification de techniques alternatives à l'emploi du bois dans les distilleries et dans la mise en place de deux unités pilotes utilisant des alternatives au bois comme combustible à Ndzouani et Mwali	Unités alternatives	2	En cours	45%	45%	1
								<b>4183%</b>	<b>96</b>
									<b>44%</b>
									<b>4183/96</b>

2015

	Effet	Produits	Activités	Sous activités	Réalisation totale en %	Taux moyen de réalisation
	I	3	6	7	128%	128%/7 = 18%
	II	3	4	19	608%	609%/19 = 32%
	III	4	12	96	4183%	4183%/96 = 44%
	<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>212</b>	<b>4919%</b>	<b>4919%/212 = 31%</b>

# ANNEE 2016

		2016	Unité	Objectifs	Réalisations	%	CALCUL		
							%	Nbre	Total
<b>Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques</b>									
<b>Produit 1.1. Les cadres stratégiques existants aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience</b>									
<b>Activité 1.1.1. Elaborer et mettre en œuvre des plans de travail et de business plans intégrant l'adaptation aux CC au niveau de chaque CRDE</b>									
		Sous activité : Mettre en place les comités de pilotage au niveau des 6 CRDE	CP	6	4	67%	67%	1	
		Sous activité : Elaborer et finaliser les plans de travail annuel 2016 budgétisés des CRDE dans les 6 sites.	PTA	6	6	100%	100%	1	
<b>Produit 1.2. Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques</b>									
<b>Activité 1.2.1. : Atelier de sensibilisation et de formation des principales institutions nationales et insulaires de l'agriculture sur la vulnérabilité, les opportunités, l'agrométéo</b>									
		Sous activité : Elaborer les TDRs pour les différentes formations sur la vulnérabilité, les opportunités du CC et l'agro météorologie	TdR	3	1	33%	33%	1	
<b>Activité 1.2.2. Elaborer et publier les lignes directrices pour l'adaptation aux changements climatiques à utiliser par les institutions cibles</b>									
		Sous activité : Elaborer les lignes directrices pour l'adaptation aux CC	LD	4	4	100%	100%	1	
<b>Activité 1.2.3. Réaliser un atelier d'écriture pour la gestion des connaissances</b>									
		Sous activité : Sélectionner les participants pour l'atelier d'écriture	Nombre	34	34	100%	100%	1	
		Sous activité : Réaliser un atelier d'écriture pour la gestion des connaissances	Atelier	1	1	100%	100%	1	
<b>Produit 1.3. Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques sont fonctionnels</b>									
<b>Activité 1.3.1. Mettre en place deux comités insulaires (Ngazidja et Ndzuouani) pour l'adaptation au changement climatique</b>									
		Sous activité : Identifier les membres pour chaque comité insulaire pour l'adaptation aux CC (CIPAC) au niveau de Ngazidja et Anjouan	Ngazidja	1	0,5	50%			
			Ndzuouani	1	0,5	50%			
			Mwali	1	1	100%			
			Total	3	2	67%	67%	1	
							<b>567%</b>	<b>7</b>	<b>81%</b>
									<b>567%/7</b>

	PRODUIT	ACTIVITÉ	SOUS ACTIVITÉ	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	1	2	167%	84%
	2	3	4	333%	83%
	3	1	1	67%	67%
TOTAL	3	5	7	567%	81%

		2016	Unité	Objectifs	Réalisations	%	CALCUL		
							%	Nbre	Total
<b>Effet 2 : L'Union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique.</b>									
<b>Produit 2.1. Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques</b>									
<b>Activité 2.1.1 : Mise en place d'un réseau de stations agro météorologiques automatiques, de stations synoptiques et d'une station climatologique</b>									
		Sous-activité : Préparer et lancer le dossier d'appel d'offres pour l'acquisition des 3 stations synoptiques	DAO	1	En cours	50%	50%	1	
		Sous-activité : Installation du solaire	Installation	1	1	100%	100%	1	

		pour alimenter la salle de serveurs							
		Sous activité : Installer le système SYNERGIE et acquérir la clef EUMETSAT	Installation	1	1	100%	100%	1	
		Sous activité : Installer des équipements informatiques (ordinateurs, serveurs, logiciels, images) pour le traitement et l'analyse des données	Installation	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 2.1.2. Structurer le service météorologique pour mieux répondre aux besoins des utilisateurs</b>									
		Sous activité : Proposer un organigramme adapté avec les missions et les activités de chaque service et bureaux pour la Direction de la météorologie	Organigramme	1	En cours	50%	50%	1	
<b>Activité 2.1.3. Initier des négociations avec les partenaires en vue d'aboutir, dans le moyen terme, à des protocoles d'accords de partenariats mutuellement bénéfique</b>									
		Sous-activité : Identifier les axes potentiels de partenariat (concentration des données, échanges d'informations...etc.)	Identification	1	1	100%	100%	1	
		Sous-activité : Rédiger les conventions-cadre de partenariat entre l'ANACM et les partenaires identifiés	Conventions	3	En cours	50%	50%	1	
<b>Activité 2.1.4. Redynamiser le système de collecte et transmission des données pluviométriques au niveau central</b>									
		Finaliser et mettre en œuvre les conventions ANACM et partenaires	Convention	1	1	100%	100%	1	
<b>2.1.5. Développer et diffuser des prévisions agro météorologiques saisonnières pour les zones vulnérables</b>									
		Sous activité : Formaliser une collaboration sud-sud avec Regional Integrated Multi-Hazard Early Warning System for the Afro-Asian Region (RIMES) pour le développement du modèle LAM (« Local Area Model) et les prévisions climatiques saisonnières	Convention	1	En cours	50%	50%	1	
		Sous activité : Acquérir et Installer un logiciel FAO agro-météorologie et alimenter la base de données.	Logiciels	1	1	100%	100%	1	
		Sous activité. Élaborer et mettre en œuvre un manuel de procédures de collecte, d'archivage, de traitement, d'analyse et de partage des données agro météorologiques (protocole d'accord ANACM-DNSAE)	Manuel	1	En cours		50%	1	
<b>Produit 2.2. Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées leur permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur</b>									
<b>Activité 2.2.1. Élaborer et mettre en œuvre un plan de renforcement des capacités (matérielles et humaines) pour la mise en œuvre des produits agro météo, en fonction des publics cibles</b>									
		Sous activité : Organiser des cours d'initiation à l'agro météorologie au bénéfice du personnel du SMC-ANACM	Formation	1	1	100%	100%	1	
		Sous activité : Proposer un plan de développement des ressources humaines du SMC-ANACM sur la période 2016-2020	Plan	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 2.2.2. Formation du personnel du service agro météorologique pour le développement, l'analyse, l'utilisation et la communication efficace de l'information météorologique et agro- météorologique</b>									
		Sous activité Sélectionner les participants aux différentes formations prévues dans le plan de formation	Selection	1	En cours	50%	50%	1	
		Sous activité : Mettre en œuvre le plan de formation agro météo	Formation	1	En cours	50%	50%	1	
<b>Produit 2.3. Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole</b>									

Activité 2.3.1. Identifier les partenaires potentiels pour les produits agro- météorologiques									
		Sous activité : Accompagner le processus d'institutionnalisation (arrêté interministériel) du Groupe de travail Pluridisciplinaire et du Comité national de suivi de la campagne agricole	Bulletins		6	100%	100%	1	
Activité 2.3.2. Identifier les besoins des partenaires sur le terrain en termes d'informations et de produits pour l'agriculture									
		Sous activité Faire l'inventaire des besoins et de l'offre agro météorologique par l'ANACM y compris les études éventuelles à réaliser	GTP	1	1	100%	100%	1	
Activité 2.3.3. Élaborer et diffuser à l'échelle décadaire tous les produits agro météorologiques identifiés									
		Sous activité : Concentrer les données des différents réseaux d'observation (météo, état des cultures, état phytosanitaires, état de la biomasse végétale...etc.)	Processus	1	1	100%	100%	1	
Activité 2.3.4. Organiser un séminaire sur le financement de la Météorologie dans sa globalité									
		Sous activité Convoquer une réunion de réflexion sur le format de l'événement (séminaires sur le financement de la météorologie)	Réunion	1	En cours	50%	50%	1	
		Sous activité Définir les thèmes à développer lors de la tenue de l'événement	Définition	1	En cours	50%	50%	1	
							1550%	20	78%
									1550%/20

	PRODUIT	ACTIVITÉ	SOUS ACTIVITÉ	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	5	11	850%	77%
	2	2	4	300%	75%
	3	4	5	400%	80%
TOTAL	4	11	20	1550%	78%

2016							Unité	Objectifs	Réalisations	%	CALCUL			
											%	Nbre	Total	
<b>Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilientes aux changements climatiques</b>														
<b>Produit 3.1. Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes</b>														
<b>Activité 3.1.1 : Installer des jeunes et des femmes dans les parcelles de Sangani (CRDE Dibwani- Hamalengo)</b>														
		Sous-activité : Faire une enquête de typologie des exploitants et des exploitants sur le site de Sangani dans le cadre de l'installation des jeunes	Enquête	1	1	100%	100%	1						
		Sous-activité ; Élaborer le document de stratégie d'installation des jeunes à Sangani	Document	1	A valider	50%	50%	1						
<b>Activité 3.1.2. : Formation des producteurs sur les techniques d'adaptation aux Changements Climatiques</b>														
		Sous-activité : Organiser des séances de formations pratiques sur les techniques de DRS au profit des producteurs des 6 sites d'intervention à partir des guides de terrain	Ngazidja		46 (18F)									
			Ndzouani		67 (26F)									
			Mwali											
			Total		113 (44F)	100%	100%	1						
		Sous-activité : Visite inter sites d'échange de leçons apprises sur les expériences, les techniques et technologies résilientes à Ngazidja	Visites	2	2	100%	100%	1						
		Sous-activité : Former et installer 30 apiculteurs dans les six (6) sites	Ngazidja		0	0%								
			Ndzouani		12 (4F)	100%								
			Mwali		27 (6F)	100%								
			Total		200%	67%	1							
<b>Activité 3.1.3 : Diffuser des technologies et des pratiques d'adaptation visant à réduire la vulnérabilité au niveau des 6 sites pilotes</b>														
		Sous-activité : Construction des 15 étables dont 5 à Ngazidja, 4 à Ndzouani et 6 à Mohéli	Ngazidja	Étables	3	3	100%							
				Chèvreries	2	2	100%							
			Anjouan	Étables	4	4	100%							
				Chèvreries	0	0	100%							

		Mwali	Étables	4	4	100%				
			Chèvreries	2	2	100%				
		Total	Étables	11	11	100%	100%	1		
			Chèvreries	4	4	100%	100%	1		
		Sous activité : Mise en place de 25 compostières pour les paysans formateurs (PF)		Compostières	25	25	100%	100%	1	
			Paysans	25	25	100%				
			Ngazidja		57	100%				
		Sous activité : Mise en place de 150 compostières dans les 6 sites du projet		Ndzouani		32	100%			
			Mwali		6	100%				
			Total	150	105	70%	70%	1		
		Sous-activité Mettre en place 37 parcelles fourragères pour les propriétaires d'étables		Parcelles	37	37	100%	100%	1	
		Sous activité : Construire une chèvrerie de 80 caprins		Chèvrerie	1	En cours	50%	50%	1	
		Sous activité Mise en œuvre de la convention avec le groupement de Woinankuhu à Mohéli		Convention	1	1	100%	100%	1	
		Sous activité : Formation des membres du groupement Woinankuhu en gestion financière		Formation	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 3.1.4. : Diffuser de l'outillage pour faciliter la mise en place des pratiques et des technologies diffusées</b>										
		Sous activité : Acquérir 6 lots d'outillage pour la main d'œuvre des 6 CRDE		Kits	6	6	100%	100%	1	
		Sous activité : Acquérir des équipements de terrain pour les conseillers agricoles et équipe projet (impermeables, botte, décimètre, sac à dos, gants)		kits	6	6	100%	100%	1	
		Sous activité : Acquérir des équipements de terrain pour les PF (impermeables, bottes, décimètre, machettes, barre à mine, houe plate, râtaux, crocs à dent)		Kits	6	6	100%	100%	1	
		Sous activité : Acquérir et diffuser 6 lots d'outillages pour les producteurs (groupements) des sites d'intervention appuyés par le projet	Ngazidja	Lot	2	2	100%			
				Groupements	22	22				
				Bénéficiaires	575 (381F)	575 (381F)				
			Ndzouani	Lot	2	2	100%			
				Groupements	5	5				
			Mwali	Bénéficiaires	305(108F)	305 (108F)				
				Lot	2	2	100%			
				Groupements						
			Total	Bénéficiaires	270(160F)	270 (160F)				
				Lot	6	6	100%	100%	1	
		Groupements								
		Bénéficiaires	1150(649F)	1150(649F)						
		Sous activité : Acquérir des cuissards (combinaisons imperméables) et des bottes pour le groupement Pomoni (parcelle marécageuse)		Bénéficiaires	200 (56F)		100%	100%	1	
<b>Produit 3.2 .Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés</b>										
<b>Activité 3.2.1 : Faire des analyses de sols pour connaître les caractéristiques pédologique des sols dans les six sites pilotes</b>										
		Sous activité : Réaliser une analyse pédologique macro dans les 6 sites pilotes		Sites	6	6	100%	100%	1	
<b>Activité 3.2.2.Mettre en place des mesures de contrôle de l'érosion dans les 6 sites pilotes</b>										
		Sous activité : Construire 2500 m de murs en pierres sèches (1500m à Ngazidja et 1000m à Anjouan)	Ngazidja	Mur	1500	1779	119%			
				Paysans		21 (8F)				
			Ndzouani	Mur	1000	255	26%			
				Paysans		3				
			Total	Mur	2500	2034	81%	81%	1	
			Paysans							
		Sous activité : Acquérir et diffuser 40.000 rejets d'ananas pour l'habillement des lignes antiérosives (10000 à Ngazidja, 20000 à Anjouan et 10 à Mohéli)	Ngazidja	Rejets	10000	5635	56%			
				Paysans		64 (14F)				
			Ndzouani	Rejets	20000	4444	22%			
				Paysans		3				
			Mwali	Rejets	10000	7958	80%			
			Paysans		46 (4F)					
		Total		40000	18037	45%	45%	1		
		Acquérir et diffuser 120.000 boutures de graminées pour l'aménagement en DRS et fourrage (dont 100000 à Ngazidja, 60000 à Anjouan et 40000	Ngazidja	Boutures	100000					
				Paysans		1				
			Ndzouani	Boutures	60000					
			Paysans							



		bureaux CRDEs									
<b>Produit 3.4. Des initiatives pilotes sont mises en place dans le cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation</b>											
<b>Activité 3.4.1. Produire et diffuser des semences vivrières au niveau des CRDE</b>											
		Sous activité : Elaborer des fiches techniques et des protocoles pour la diffusion et la restitution du matériel végétal		Lot fiches	1	1	100%	100%	1		
<b>Activité 3.4.2. Mettre en place des dispositifs de multiplication et de distribution d'intrants</b>											
		Sous activité : Acquérir, acclimater 30.000 vitro-plants de bananiers de variété FHIA 17, 18 et 23		Vitro plants	30000	30000	100%	100%	1		
		Sous activité : Construction d'un point d'eau au niveau de la pépinière du CRDE Dibwani à partir du tank de Hamalengo		Micro bassins	2	En cours	50%	50%	1		
		Sous activité : Construction d'ombrières, acquisition terreau et copeaux dans la pépinière du CRDE Dibwani à Ngazidja		Combrière	1	1	100%	100%	1		
		Sous activité : Produire 23500 plants forestiers au niveau de Ngazidja (13500) et Mohéli (10000), ainsi que 20kg se Moringa à Anjouan	Ngazidja	Moringa	13500	6240	46%				
			Ndzouani	Moringa	20 kg	En cours	50%				
			Mwali	Moringa	10000	250	3%				
			Total				99%	33%	1		
		Sous activité : Produire 20500 rejets de bananiers dans les pépinières CRDE dont 10000 à Ngazidja, 6000 à Anjouan et 4500 à Mohéli	Ngazidja	Bananiers	10000	2392	24%				
			Ndzouani		6000	723	12%				
			Mwali		4500	2306	51%				
			Total		20500	5421	26%	26%	1		
		Sous activité : Acquérir et diffuser 30 tonnes de pomme de terre de variétés résilientes auprès des producteurs		Semences	30	45	150%	150%	1		
					Engrais						
					Bénéficiaires		653 (330F)				
		Sous activité : Diffusion de semences maraichères dans l'ensemble des sites au niveau des groupements	Ngazidja	Bénéficiaires		41 (18F)					
			Ndzouani	bénéficiaires			119 (82F)				
			Total					100%	1		
		Sous activité : Acquérir et multiplier 20kg de semences d'ylang à Anjouan et produire 10000 plants d'ylang à Mohéli	Ndzouani	Ylang	20 KG	20KG	100%				
			Mwali		10000	14091	141%				
			Total					241%	120%	1	
		Sous activité : Multiplication de 50000 plants de taro varié rouge dans le CRDE de Pomoni et 1500 plants de taro varié blanc dans le CRDE de Mrémani	Ndzouani	Taro	51500	50000	97%	97%	1		
				Paysans		117 (67F)					
		Sous activité : Produire 21000 plants fruitiers dans les CRDE dont 10000 à Anjouan et 11000 à Mohéli	Ndzouani,	Fruit à pain	10000	700	7%				
			Mwali	Fruitiers	11000	3689	34%				
			Total		21000	4389	21%	21%	1		
		Sous activité : Produire 15300 plants de girofliers à Mohéli	Ngazidja	Girofliers		11580					
			Mwali			6907					
			Total			15300	18487	121%	121%	1	
		Sous activité : Multiplier 5.000 lianes de vanille dont 3000 à Ngazidja et 2000 à Mohéli.	Ngazidja	Vanille	3000	5419	181%				
			Mwali		2000	En cours	50%				
			Total		5000		231%	115%	1		
								<b>4320%</b>	<b>56</b>	<b>77%</b>	
										<b>4321%/56</b>	

	PRODUIT	ACTIVITÉ	SOUS ACTIVITÉ	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	4	18	1637%	91%
	2	3	17	970%	57%
	3	1	8	580%	73%
	4	2	13	1134%	87%
TOTAL	4	10	56	4321%	77%

2016

	EFFET	PRODUIT	ACTIVITÉ	SOUS ACTIVITÉ	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	3	5	7	567%	81%
	2	4	11	20	1550%	78%
	3	4	10	56	4321%	77%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>83</b>	<b>6438%</b>	<b>78%</b>

# ANNEE 2017

		2017	Unité	Objectifs	Réalisations	%	CALCUL		
							%	Nbre	Total
<b>Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques</b>									
<b>Produit 1.1. Les cadres stratégiques existants aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience</b>									
Activité 1.1.1. Réviser et faire adopter la stratégie nationale agricole en intégrant toutes les recommandations pertinentes (de juillet 2014) y compris celles relatives à l'adaptation aux changements climatiques									
		Sous activité : recrutement deux consultants international et national	SNA	1	0	0%	0%	1	
1.1.2. Élaborer un plan d'action national et 3 plans d'action insulaires intégrant l'adaptation aux CC pour la mise en œuvre de la stratégie nationale agricole									
		Sous activité : Élaboration des plans national (1) et insulaires (3) réalisés	Plans	4	4	100%	100%	1	
1.1.3. Intégrer les activités d'agro météorologie dans le plan d'action de la Direction de la Météorologie									
		Sous activité : constitution d'un groupe pluridisciplinaire	Réunion	1	En cours	33%	33%	1	
Activité 1.1.3. Valider et publier les lignes directrices (LD) pour l'adaptation aux changements climatiques au niveau du secteur agricole									
		Sous activité Organiser un Atelier national de validation des LD					0%	1	
<b>Produit 1.2. Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques</b>									
1.2.1. Valider et publier les lignes directrices (LD) pour l'adaptation aux changements climatiques au niveau du secteur agricole									
		Sous activité : Atelier élaboration	Atelier	1	0	0%	0%	1	
1.2.2. Concevoir des 'guides pratiques de terrain' pour chaque technique/technologie d'adaptation (compost, paillage, etc.) Préconisée par le projet									
		Sous activité : 4 guides pratiques de terrain (valorisation et gestion de l'eau ; techniques de DRS ; techniques économiques d'élevage des bovins t des caprins réalisés	Guides	4	4	100%	100%	1	
1.2.3. Former les cadres et techniciens des institutions cibles sur l'utilisation des lignes directrices et des guides pratiques de terrain									
		Sous activité : formation des cadres sur l'utilisation des lignes directrices	Nombre	?	0	0%	0%	1	
1.2.4. Partager les connaissances sur l'adaptation aux CC (à l'interne)									
		Sous activité : ateliers réalisés	Nombre	?	100%	100%	100%	1	
1.2.5. Développer un partenariat Sud-Sud pour la formation des cadres et techniciens des CRDE dans les techniques d'adaptation et de résilience dans l'agriculture et de l'élevage									
		Sous activité : échanges	Nombre	1	1	100%	100%	1	
1.2.6. Initier des innovations en termes de techniques/technologie d'adaptation en vue de réduire la vulnérabilité liée au dérèglement climatique									
		Sous activité : Serre contrôlé en cours	Nombre	1	En cours		0%	1	
<b>Produit 1.3. Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques sont fonctionnels</b>									
1.3.1. Mettre en place des mécanismes de coordination au niveau national et insulaires dans le secteur agricole									
		Sous activité : mettre en place des comités de pilotage	Nombre	6	4	67%	67%	1	
<b>Produit 1.4. Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux</b>									
1.4.1 Faire un état des lieux et participer dans les réseaux existants par rapport à l'adaptation aux CC sur le secteur agricole									
		Sous activité : 5 réseaux identifiés n				100%	100%	1	
							600%	12	50%
									600%/12

PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
1	4	4	133%	33%
2	6	6	300%	50%
3	1	1	67%	67%
4	1	1	100%	100%
TOTAL	12	12	600%	50%

		2017	Unité	Objectifs	Réalisations	%	CALCUL		
							%	Nbre	Total
<b>Effet 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique.</b>									
<b>Produit 2.1. Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques</b>									
<b>Activité 2.1.1 : Poursuivre la mise en œuvre la lettre d'accord conclue entre la DNSAE et l'ANACM relative à la mise en place du réseau des stations agro météorologiques au niveau des 3 îles</b>									
		Sous-activité : Acquérir et installer 3 stations synoptiques	Stations	3	3	100%	100%	1	
		Sous-activité : Améliorer la couverture du réseau des stations météo en installant 3 nouvelles stations synoptiques dont une à Moroni, une à Ouani et une à Bandarsalam	Stations	3	3	100%	100%	1	
<b>Activité 2.1.2. Opérationnaliser le plan de structuration du SMC</b>									
		Sous-activité : Amender (insérer unité agrimet) et faire valider le nouvel organigramme du SMC	Organigramme	1	1	100%	100%	1	
<b>2.1.3. Redynamiser le système de collecte et transmission des données pluviométriques au niveau central</b>									
		Sous-activité : Finaliser et mettre en œuvre les conventions ANACM et partenaires	Convention	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 2.1.4. Proposer un schéma de collecte des données et de diffusion des produits agro météorologiques aux bénéficiaires</b>									
		Sous-activité : Élaborer un manuel de procédures détaillé sur la collecte, le traitement et la diffusion des données des produits	Manuel	1	En cours	50%	50%	1	
<b>Activité 2.1.5. Formaliser une collaboration sud-sud avec Regional Integrated Multi-Hazard Early Warning System for the Afro-Asian Region (RIMES) pour le développement du modèle LAM (« Local Area Model)</b>									
		Sous-activité : Proposer une convention de partenariat à RIMES pour un éventuel appui pour le développement du modèle LAM	Convention	1	En cours	50%	50%	1	
<b>Activité 2.1.6. Appuyer la tenue d'un séminaire sur le financement de la Météorologie dans sa globalité, afin de lui faire assurer au mieux sa mission de service public et de répondre de manière acceptable aux besoins des usagers de tous ordres</b>									
		Sous-activité : Préparer le TdR	Séminaire	1	En cours	50%	50%	1	
<b>Produit 2.2. Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées leur permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur</b>									
<b>Activité 2.2.1. Mettre en œuvre le plan de formation des agents du SMC</b>									
		Sous-activité : Poursuivre la prise en charge des deux agents en formation à AGRHYMET	Agents	2	2	100%	100%	1	
		Sous-activité : Formation in-situ sur l'agro météo et l'élaboration des bulletins agro météo	Agents	8	8	100%	100%	1	
<b>Activité 2.2.2. Faire participer les agents du SMC aux différents réseaux régionaux et internationaux</b>									
		Sous-activité : Participation aux réseaux	Participation	1	0	0%	0%	1	
<b>Produit 2.3. Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole</b>									
<b>Activité 2.3.1. Paramétrer les différents modèles de suivi et de prévision agro météorologiques des cultures aux Comores</b>									
		Sous activité : Appui au paramétrage	Bulletins		6	100%	100%	1	
<b>Activité 2.3.2.Élaborer et diffuser à l'échelle décadaire tous les produits agro météorologiques identifiés (date optimale de semi, évapotranspiration potentiel, besoins en eau, date de récolte)</b>									
		Sous-activité : Mettre en place un groupe de travail	GTP	1	1	100%	100%	1	

		pluridisciplinaire national et insulaire							
		<b>Activité 2.3.3. Établir trois unités Agromet qui assureront la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données agro météorologiques</b>							
		Sous-activité : Chronogramme	Chronogramme	3	0	0%	0%	1	
							950%	13	73%
									950%/13

	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	5	7,00	550%	79%
	2	2	3	200%	67%
	3	3	3	200%	67%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>950%</b>	<b>73%</b>

	2017	Unité	Objectifs	Réalisations	%	CALCUL		
						%	Nbre	Total

**Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilientes aux changements climatiques**

**Produit 3.1. Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes**

**Activité 3.1.1 : Disséminer des techniques et pratiques agricoles et d'élevage d'adaptation et de résilience dans les réseaux de parcelles pilotes, qui permettront l'expérimentation et la promotion des techniques et pratiques sélectionnées)**

	Sous-activité : Mener la démarche administrative et juridique requise pour la sécurisation foncière des parcelles CRDE	Diboïni	Acte	1	1	100%		
		Sidjou	Acte	1	1	100%		
		Pomoni	Acte	1	1	100%		
		Total		3	3	100%	100%	1

**Activité 3.1.3. Réaliser des formations sur les techniques d'élevage au niveau des étables et poulailler**

	Pour les techniciens vétérinaires et des éleveurs bénéficiaires	Formation		1	1	100%	100%	1
--	-----------------------------------------------------------------	-----------	--	---	---	------	------	---

**Activité 3.1.4. Mettre en place et opérationnaliser les infrastructures d'adaptation et de résilience dans le secteur de l'élevage dans l'ensemble des 6 sites**

	Sous-activité : introduction d'animaux de races améliorées	Bovins (Jersey, Frison et Nguni)	Têtes	39	39	100%	100%	1	
		Caprins Boer	Têtes	170	170	100%	100%	1	
	Sous-activité Achever la construction des étables	Ngazidja	Etables	Unité					
			Chèvreries	Unité					
		Anjouan	Etables	Unité	4	4	100%		
			Chèvreries	Unité	0	0	100%		
		Mwali	Etables	Unité	2	2	100%		
			Chèvreries	Unité	1	1	100%		
			Total	Etables	Unité	6	6	100%	1
				Chèvreries	Unité	1	1	100%	1
	Sous-activité Mettre en place 37 parcelles fourragères pour les propriétaires d'étables	Parcelles		37	37	100%	100%	1	

**Activité 3.1.5. Promouvoir des techniques de lutte contre les maladies ravageuses du cheptel local (bovins, caprins et volailles)**

	Recensement des maladies (Diboïni)	Action		1	1	100%	100%	1
--	------------------------------------	--------	--	---	---	------	------	---

**Activité 3.1.6. Promouvoir des techniques de production maraichère en toutes saisons**

	Sous-activité : Acquérir et installer des serres	Ngazidja	Serres	20	3	15%		
		Ndzouani	Serres	8	0	0%		
		Mwali	Serres	7	0	0%		
		Total	Serres	35	3	9%	9%	1

**Produit 3.2 .Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés**

**Activité.2.2. Mette en place des aménagements antiérosifs et des techniques de restauration de la fertilité dans l'ensemble des sites d'intervention du projet**

	Sous-activité : Mise en place 186 compostières dans les six sites d'intervention	Compostières		186	126	68%	68%	1
	Sous-activité : Diffusion de matériel végétal pour la lutte antiérosive	Ha			565	100%	100%	1
		Exploitants			1417	100%		
		Femmes			602	100%		
		Pierres sèches			2154	100%	100%	1
		Paillage				100%	100%	1
		Boutures Emb			33000	100%	100%	1
		Parcelles embo			82	100%	100%	1
		Boutures fourr			28600	100%	100%	1

			Paysans		21 (2F)	100%				
<b>Activité 3.2.3. Tester la technique d'irrigation goutte à goutte au niveau des CRDE en vue de sa diffusion au profit des producteurs</b>										
		Sous-activité : Les kits d'irrigation goutte à goutte ont été acquis mais non encore installés.	kits		50%	50%	50%	1		
<b>Activité 3.2.4. Mettre en place des infrastructures de stockage d'eau dans l'ensemble des sites d'intervention</b>										
		Sous-activité : Achever la construction de 3 micros bassins de 45m3 pour les groupements et aménagement de source à Mwali	Micro bassins	3	3	100%	100%	1		
		Sous-activité : Achever la construction de 27 micros bassins de 10m3 (23 à Ndzouani et 4 à Mwali)	Ndzouani	23	23	100%	100%	1		
			Mwali	4	4	100%	100%	1		
			Total	27	27	100%	100%	1		
		Sous-activité : Achever la construction de l'aire de captage des 2 Ekotanks de 1030m3 (Bandasamlini et Hamalengo)	Ngazidja	Tanks	2	2	100%	100%	1	
		Sous-activité : Achever la construction de 3 abreuvoirs collectifs à Mwali	Mwali	Abreuvoirs collectifs	3	3	100%	100%	1	
<b>Produit 3.3. Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production vulnérables sur l'ensemble des sites du projet</b>										
<b>Activité 3.3.1 : Former et outiller les équipes des CRDE en gestion</b>										
		Sous-activité : Formation en gestion finance a été réalisée au profit des équipes CRDE,	CRDE	3	3	100%	100%	1		
<b>Activité 3.3.2. Construire, réhabiliter et équiper les CRDE pour faciliter la mise en œuvre des actions de démonstration et de vulgarisation des techniques, technologies et approches résilientes au CC</b>										
		Sous-activité : Achever les travaux des 2 logements et des 3 studios en préfabriqués	Logements	5	En cours	50%	50%	1		
		Sous-activité : Aménager les alentours du CRDE Dibwani (dépierrage, murettes en pierre sèche, etc.)	CRDE	1	En cours	50%	50%	1		
		Sous-activité : Mettre à disposition des CRDE des tracteurs et des motoculteurs	Tracteurs	2	En cours	50%	50%	1		
			Motoculteurs	6	en cours	50%	50%	1		
<b>Activité 3.3.3. Assurer le fonctionnement des CRDE</b>										
		Sous-activité : Convention signée entre la DNSAE et les CRDE pour assurer le fonctionnement	Convention	6	6	100%	100%	1		
		Sous-activité : Les montants ont été versés dans chaque CRDE conformément aux termes des conventions.	Financement	6	6	100%	100%	1		
<b>Activité 3.3.4. Améliorer les capacités de gestion et de mise en œuvre des CRDE</b>										
		Sous-activité : Élaboration d'un manuel de procédures administratives et financières.	Manuel	1	En cours	50%	50%	1		
		Activité 3.3.5. Inciter les CRDE à faire des auto-évaluations en leur donnant plus de compétences sur la conduite de ces auto-évaluations					0%	1		
<b>Produit 3.4. Des initiatives pilotes sont mises en place dans le cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation</b>										
<b>Activité 3.4.1. Produire et diffuser des semences vivrières au niveau des CRDE</b>										
		Sous-activité : Diffuser des plants de variétés tolérantes au climat	Dibwani-Hamalengo	Girofliers	3450	3450	100%	100%	1	
				Paysans	14		0%	1		
			Sidjou (Madacidé, KAIDI)	Girofliers	650	650	100%	100%	1	
				Groupements	4		0%	1		
			Diboini	Moringa	ç(à	950	950	100%	100%	1
			Mibani		950	950	100%	100%	1	
			Acclimatation	Bananiers	300000	23656	79%			
			Plantation	Ngazidja	FHIA	7438				
					Ndzouani	2894				
					Mwali	598				
					INRA	1500				
					Hors zone	2668				
					Total	15298		100%	100%	1
			Ngazidja	Bananiers	75					
			Ndzouani	locaux						
			Mwali		503					
			Total		578		100%	100%	1	
			Ngazidja	Patate douce	2500		100%	100%	1	
			Mwali	Manguiers	500		100%	100%	1	
			Ngazidja	Semences	12					
		Ndzouani	maraichers	3						

		Mwali		8					
		Total		23			100%	1	
<b>Activité 3.4.2. Produire des plants de cultures de rente (Vanilles)</b>									
		Sous-activité : ylang	Plants	7200	7200	100%	100%	1	
		Sous-activité : girofliers,	Plants	3013	3013	100%	100%	1	
		Sous-activité : vanille.	Lianes	1850	1850	100%	100%	1	
							<b>3877%</b>	<b>46</b>	<b>84%</b>
									<b>3877%/46</b>

	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	5	9	809%	90%
	2	3	14	1318%	94%
	3	4	9	550%	61%
	4	2	14	1200%	86%
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>46</b>	<b>3877%</b>	<b>84%</b>

ANNÉE 2017

	EFFET	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	3	12	12	600%	50%
	2	3	10	13	950%	73%
	3	4	14	46	3877%	84%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>71</b>	<b>5427%</b>	<b>76%</b>

## ANNEE 2018

		UNITÉ	OBJECTIFS	RÉALISATIONS	%	CALCUL		
						%	Nbre	Total
<b>Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques</b>								
<b>Produit 1.1. Les cadres stratégiques existants aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience</b>								
<b>Activité 1.1.1. Valider et publier les lignes directrices (LD) pour l'adaptation aux changements climatiques au niveau du secteur agricole</b>								
	Sous activité Organiser un Atelier national de validation des LD	Atelier	1	1	100%	100%	1	
<b>Produit 1.2. Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques</b>								
<b>Activité 1.2.1. Renforcer les capacités de mobilisation des équipes de la DNSAE sur le terrain</b>								
	Sous activité : Procéder à la remise du véhicule de l'équipe technique de la DNSAE	Véhicule	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 1.2.2. Réunir le comité de pilotage du projet pour la revue annuelle</b>								
	Sous activité : Organiser la réunion du comité de pilotage	Réunion CP	1	1	100%	100%	1	
<b>Produit 1.3. Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques sont fonctionnels</b>								
<b>Activité</b>								
	Sous activité							
<b>Produit 1.4. Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux</b>								
<b>Activité</b>								
	Sous activité					300%	3	100%
								300%/3

	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	1	1	100%	100%
	2	2	2	200%	100%

TOTAL	2	3	3	300%	100%
-------	---	---	---	------	------

		UNITÉ	OBJECTIFS	RÉALISATIONS	%	CALCUL		
						%	Nbre	Total
<b>Effet 2 : L'Union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique.</b>								
<b>Produit 2.1. Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques</b>								
<b>Activité 2.1.1 : Poursuivre la mise en œuvre la lettre d'accord conclue entre la DNSAE et l'ANACM relative à la mise en place du réseau des stations agro météorologiques au niveau des 3 îles</b>								
		Sous-activité : Améliorer la couverture du réseau des stations météo en installant 3 nouvelles stations synoptiques dont une à Moroni, une à Ouani et une à Bandarsalam	Stations	3	3	100%	100%	1
<b>Activité 2.1.2. Opérationnaliser le plan de structuration du SMC</b>								
		Sous-activité : Amender (insérer unité agrimet) et faire valider le nouvel organigramme du SMC	Organigramme Amendé	1	En cours	50%	50%	1
<b>Activité 2.1.3. Redynamiser le système de collecte et transmission des données pluviométriques au niveau central</b>								
		Sous-activité : Finaliser et mettre en œuvre les conventions ANACM et partenaires	Conventions	4	4	100%	100%	1
<b>Produit 2.2. Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées leur permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur</b>								
<b>Activité 2.2.1. Mettre en œuvre le plan de formation des agents du SMC</b>								
<b>Activité 2.2.2. Faire participer les agents du SMC aux différents réseaux régionaux et internationaux</b>								
<b>Produit 2.3. Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole</b>								
<b>Activité 2.3.1. Paramétrer les différents modèles de suivi et de prévision agro météorologiques des cultures aux Comores</b>								
		Sous activité : Collecter les données pédologiques et les données sur les cultures (variétés, dates de semi) au niveau de la DNSAE	Calendrier Cultural	3	En cours	50%	50%	1
<b>Activité 2.3.2.Élaborer et diffuser à l'échelle décadaire tous les produits agro météorologiques identifiés (date optimale de semi, évapotranspiration potentiel, besoins en eau, date de récolte)</b>								
<b>Activité 2.3.3. Établir trois unités Agromet qui assureront la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données agrométéorologiques</b>								
						300%	4	75%
								300%/4

	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	3	3	250%	83%
	3	1	1	50%	50%
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>300%</b>	<b>75%</b>

		UNITÉ	OBJECTIFS	RÉALISATIONS	%	CALCUL		
						%	Nbre	Total
<b>Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients aux changements climatiques</b>								
<b>Produit 3.1. Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes</b>								
<b>Activité 3.1.1 : Disséminer des techniques et pratiques agricoles et d'élevage d'adaptation et de résilience dans les réseaux de parcelles pilotes, qui permettront l'expérimentation et la promotion des techniques et pratiques sélectionnées)</b>								

		Sous-activité ; Mener la démarche administrative et juridique requise pour la sécurisation foncière des parcelles CRDE	Sangani	1	1	100%	100%	1	
		Sous-activité Structurer les paysans et éleveurs en coopératives (Pomoni : 5 ; Dibwani : 6 ; Mohéli : 1)	Ngazidja	6	6	100%			
			Ndzouani	5	5	100%			
			Mwali	1	1	100%			
			Autres	?	En cours	50%			
			Total			90%	90%	1	
		Sous-activité : Poursuivre la vulgarisation des techniques et pratiques d'adaptation et de résilience auprès des acteurs	CRDE	6	6	100%	100%	1	
<b>Activité 3.1.3. Mettre en place et opérationnaliser les infrastructures d'adaptation et de résilience dans le secteur de l'élevage dans l'ensemble des 6 sites</b>									
		Sous-activité : Réaliser des travaux de confortation au niveau de 2 étables caprines (hauteurs d'estal) et 4 étables bovines (Mangeoires et abreuvoirs) de Mwali	Chèvreries	2	2	100%	100%	1	
			Etables	4	4	100%	100%	1	
		Sous-activité : Achever les travaux sur l'étable bovine de Bandasamlini	Étable	1	1	100%	100%	1	
		Sous-activité : Achever les travaux de confortation des étables Dibwani	Étable	1	1	100%	100%	1	
		Sous-activité : Organiser 720 saillies au niveau des CRDE avec les géniteurs bovins introduits pour l'amélioration du potentiel génétique des races locales	Ngazidja	720 saillies	20				
			Ndzouani		60				
			Mwali		10				
			Total		720	90	13%	13%	1
		Sous-activité : Finaliser la convention relative à la vulgarisation des races introduites (la mise à échelle) en définissant clairement les conditions de rétrocession (à d'autres bénéficiaires)	Ngazidja						
			Ndzouani	9 bovins					
				33 caprins					
			Mwali	9 bovins					
			27 caprins						
		Total				100%	100%	1	
		Sous-activité : Mettre en place 37 parcelles fourragères pour les propriétaires d'étables	Parcelles	37	22	59%	59%	1	
		Sous-activité : Améliorer l'approvisionnement et la gestion du dépôt des produits vétérinaires du CRDE de Hamalingo-Dibwani pour le suivi sanitaire des animaux	Pharmacie	1	1	100%	100%	1	
<b>Activité 3.1.4. Promouvoir des techniques de production maraichère en toutes saisons</b>									
		Sous-activité : Installer trente-deux (32) serres dont 17 à Ngazidja, 7 à Mwali et 8 à Ndzouani	Ngazidja	17	17	100%			
			Ndzouani	8	8	100%			
			Mwali	7	7	100%			
			Total	32	32	100%	100%	1	
						<b>1062%</b>	<b>12</b>	<b>88%</b>	
								<b>1062%/12</b>	

	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	3	12	1062%	88%
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>12</b>	<b>1062%</b>	<b>88%</b>

2018

	EFFET	PRODUIT	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	2	3	3	300%	100%
	2	2	4	4	300%	75%
	3	1	3	12	1062%	88%

<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>1662%</b>	<b>87%</b>
--------------	----------	----------	-----------	-----------	--------------	------------

## RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

2015

	EFFETS	PRODUITS	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	I	3	6	7	128%	18%
	II	3	4	19	608%	32%
	III	4	12	96	4183%	44%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>212</b>	<b>4919%</b>	<b>31%</b>

2016

	EFFETS	PRODUITS	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	3	5	7	567%	81%
	2	4	11	20	1550%	78%
	3	4	10	56	4321%	77%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>83</b>	<b>6438%</b>	<b>78%</b>

ANNÉE 2017

	EFFETS	PRODUITS	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	3	12	12	600%	50%
	2	3	10	13	950%	73%
	3	4	14	46	3877%	84%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>36</b>	<b>71</b>	<b>5427%</b>	<b>76%</b>

2018

	EFFETS	PRODUITS	ACTIVITÉS	SOUS ACTIVITÉS	TAUX TOTAL	TAUX MOYEN
	1	2	3	3	300%	100%
	2	2	4	4	300%	75%
	3	1	3	12	1062%	88%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>1662%</b>	<b>87%</b>

## Annexe 5 : TERMES DE REFERENCE DE L'EVALUATION FINALE



15/08/19

**Pays : Union des Comores**

<b>Titre du poste:</b>	Consultant (e) International chargé (e) de l'évaluation finale du projet « <i>Renforcement des Capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux Changements Climatiques aux Comores (CRCCA) PIMS 4926</i> »
------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Durée:</b>	35 jours ouvrables
<b>Location:</b>	Au aux Comores (25 jours) et à distance

Les propositions devront être dans [offres.km@undporg](mailto:offres.km@undporg) au plus tard mardi 09/06/2019 à 12h00 des Comores (GMT+3).

Toute demande de clarification doit être adressée par écrit, ou par voie électronique ou par e-mail à [achats.km@undp.org](mailto:achats.km@undp.org). Le Service des Approvisionnements répondra par écrit ou par courrier électronique et enverra des copies de la réponse, y compris une explication de la requête sans identifier la source, à tous les soumissionnaires.

## 1. INTRODUCTION

Conformément aux politiques et procédures de suivi et d'évaluation du PNUD et du FEM, tous les projets de moyenne ou grande envergure soutenus par le PNUD et financés par le FEM doivent faire l'objet d'une évaluation finale à la fin de la mise en œuvre. Ces termes de référence (TOR) énoncent les attentes d'une évaluation finale (TE) du projet « **Renforcement des Capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux Changements Climatiques aux Comores (CRCCA)** PIMS 4926.

Les éléments essentiels du projet à évaluer sont les suivants :

Titre du projet :	<b>Renforcement des Capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole aux Changements Climatiques aux Comores (CRCCA)</b>			
ID de projet du FEM :	4926		<i>à l'approbation (en millions USD)</i>	<i>à l'achèvement (en millions USD)</i>
ID de projet du PNUD :	00088026	Financement du FEM :	8 990 890	10 301 954
Pays :	Comores	Financement de l'agence d'exécution/agence de réalisation :	400 000	600 000
Région :	Afrique de l'Est	Gouvernement :	11 141 345	11 141 345
Domaine focal :	Changement climatique	Autre :		
Objectifs FA, (OP/SP) :		Cofinancement total :		
Agent d'exécution :		Coût total du projet :	10 390 890	10 590 890
Autres partenaires participant au projet :	Signature du DP (Date de début du projet) :			06mai 2014
	Date de clôture (opérationnelle) :	Proposé :	Jun 2018	Réel : Jun 2018

## 2. OBJECTIF et PORTE

L'Union des Comores fait partie des pays les moins avancés (PMA) avec un faible indice de développement humain. L'économie comorienne repose largement sur l'agriculture pour la

sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et pour l'ensemble de l'économie du pays. Le changement et la variabilité climatique présentent un certain nombre de risques pour le secteur agricole d'autant plus que les systèmes et techniques de production actuels exacerbent cette vulnérabilité. Ceci entraîne une réduction de la sécurité alimentaire, une dégradation de l'environnement et des risques d'aggravation de la pauvreté. Les institutions de soutien et d'appui à l'agriculture, les communautés d'agriculteurs ainsi que les entreprises du secteur agricole de l'Union des Comores ont à l'heure actuelle un faible niveau de connaissance des risques liés aux changements climatiques. Ils ont aussi une faible capacité d'amélioration de la résilience du secteur agricole aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

Le projet « Renforcement des capacités d'adaptation et de résilience du secteur agricole face aux changements climatiques en Union des Comores (CRCCA) » a été conçu pour accompagner l'union des Comores dans le renforcement des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

Le projet a été financé par le FEM/GEF (Fonds pour l'Environnement Mondial) sur le guichet LDCF (Fonds pour les PMA), le PNUD et le Gouvernement comorien à hauteur de 9.390.890 USD. Il a été conçu en premier lieu, pour correspondre avec les priorités et les stratégies nationales. Cette initiative est également compatible avec les stratégies et principes d'action du PNUD et du Fond pour les PMA, s'appuyant sur les bases existantes et sur des projets à visée de développement, afin d'augmenter la capacité d'adaptation aux changements climatiques du secteur agricole.

Le projet contribue à améliorer les compétences d'agences clés dans le domaine agricole ainsi que des communautés d'agriculteurs vulnérables sur chaque île. Le fond soutient également le pays pour insérer l'examen des risques liés aux changements climatiques et les approches adaptatives dans les stratégies pertinentes à l'échelle insulaire et nationale et aide les agences à travailler ensemble à la mise en œuvre de ces approches stratégiques à travers une approche intégrée.

L'agro-météorologie est l'un des domaines clés pour le renforcement des compétences. Le projet aide l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (ANACM) à renforcer le service météorologique national. L'objectif est de mettre en place un système agro-météorologique simple qui fournira des informations clés aux institutions et aux agriculteurs afin de leur permettre d'adapter leurs pratiques aux changements climatiques. Au niveau local, le projet va aider les agriculteurs et les agences à construire des capacités d'adaptation pour une meilleure résilience aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

Le projet CRCCA intervient dans six zones identifiées comme hautement vulnérables qui sont :

- Bandasamlini-Hamalengo et Sidju-Idjikundzi pour Ngazidja
- Lingoni-Pomoni et Nioumakele pour Ndzواني
- Fomboni-Mbatse-Hoani et Djando pour Mwali.

Au total, le projet compte 13 produits attendus repartis sur 3 effets (Out come) qui sont:

---

**Effet 1 : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques**

---

**Produit 1.1.** Les cadres stratégiques existants aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et

---

---

approches appropriés en vue de renforcer la résilience

---

**Produit 1.2.** Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques

---

**Produit 1.3.** Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole aux changements climatiques sont fonctionnels

---

**Produit 1.4.** Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux

---

**Effet 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité aux changements climatiques et à la variabilité climatique.**

---

**Produit 2.1.** Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques

---

**Produit 2.2.** Les capacités du personnel du Service météorologique comorien sont renforcées leur permettant de soutenir la production des conseils agricoles visant à renforcer la résilience dans le secteur

---

**Produit 2.3.** Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole

---

**Effet 3 : Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONGs, les OCBs et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients aux changements climatiques**

---

**Produit 3.1.** Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes

---

**Produit 3.2.** Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés

---

**Produit 3.3.** Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production vulnérables sur l'ensemble des sites du projet

---

**Produit 3.4.** Des initiatives pilotes sont mises en place dans le cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation

---

**Produit 3.5.** Des alternatives viables ont été identifiées à l'utilisation du bois de chauffe pour la distillation d'ylang-ylang

---

---

**Produit 3.6.** Les conditions pour la mise en place d'un système de certification verte inclusive aux Comores ont été définies et pilotées sur des filières retenues

---

L'évaluation finale sera menée conformément aux directives, règles et procédures établies par le PNUD et le FEM comme l'indique les directives d'évaluation du PNUD pour les projets financés par le FEM.

Les objectifs de l'évaluation consistent à apprécier la réalisation des objectifs du projet et à tirer des enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des avantages de ce projet et favoriser l'amélioration globale des programmes du PNUD.

### 3. TACHES ET RESPONSABILITES

#### a. Approches et méthode d'évaluation

Une approche et une méthode globales<sup>1</sup> pour la réalisation des évaluations finales de projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM se sont développées au fil du temps. L'évaluateur doit articuler les efforts d'évaluation autour des critères de **pertinence, d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact**, comme défini et expliqué dans les directives du PNUD pour la réalisation des évaluations finales des projets soutenus par le PNUD et financés par le FEM. Une série de questions couvrant chacun de ces critères ont été rédigées et sont incluses dans ces termes de référence (*Annexe C*). L'évaluateur doit modifier, remplir et soumettre ce tableau dans le cadre d'un rapport initial d'évaluation et le joindre au rapport final en annexe.

L'évaluation doit fournir des informations factuelles qui sont crédibles, fiables et utiles. L'évaluateur doit adopter une approche participative et consultative garantissant une collaboration étroite avec les homologues du gouvernement, en particulier avec le point focal opérationnel du FEM, le bureau de pays du PNUD, l'équipe chargée du projet, le conseiller technique du PNUD-FEM basé dans la région et les principales parties prenantes. L'évaluateur devrait effectuer une mission sur le terrain dans les 6 sites du projet. Les entretiens auront lieu au minimum avec les organisations et les particuliers suivants :

- Le Secrétaire Général du ministère de la production
- Le Directeur National du projet
- Le PNUD
- La Direction Nationale des Stratégies agricoles et de l'élevage (DNSAE)
- L'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la météorologie (ANACM)
- Les 6 Centres ruraux de Développement économique (CRDE) appuyés par le projet (CRDE Dibwani-Hamalengo, CRDE Sidjou, CRDE Mremani, CRDE Pomoni, CRDE Mibani et CRDE Fomboni)
- Les Directions de la production des îles de Ngazidja, Ndzواني, et Mwali
- Le point focal opérationnel du GEF
- Les groupements agricoles

L'évaluateur passera en revue toutes les sources pertinentes d'information, telles que le descriptif de projet, la situation de référence du projet, les rapports de projet, notamment le rapport de l'examen à mi-parcours et les autres rapports, les révisions budgétaires du projet, les rapports sur

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations sur les méthodes, lire le chapitre 7 du [Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats de développement](#), à la page 163

l'état d'avancement, les outils de suivi du domaine focal du FEM, les dossiers du projet, les documents stratégiques et juridiques nationaux et tous les autres documents que l'évaluateur juge utiles pour cette évaluation fondée sur les faits. Une liste des documents que l'équipe chargée du projet fournira à l'évaluateur aux fins d'examen est jointe à l'[annexe B](#) des présents termes de référence.

**b. Critères d'évaluation et notation**

Une évaluation de la performance du projet, basée sur les attentes énoncées dans le cadre logique/cadre de résultats du projet (voir [annexe A](#)) qui offre des indicateurs de performance et d'impact dans le cadre de la mise en œuvre du projet ainsi que les moyens de vérification correspondants, sera réalisée. L'évaluation portera au moins sur les critères de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité**. Des notations doivent être fournies par rapport aux critères de performance suivants. Le tableau rempli doit être joint au résumé d'évaluation.

<b>Critères</b>	<b>Notation</b>
<b>1 Suivi et évaluation</b>	<i>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</i>
Qualité globale du suivi et de l'évaluation	
Mise en place du suivi et de l'évaluation au démarrage du projet	
Mise en œuvre du cadre de suivi et d'évaluation	
<b>Exécution par l'organisme d'exécution et l'organisme de mise en œuvre</b>	<b>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</b>
Qualité de la mise en œuvre par le PNUD	
Qualité de l'exécution : DNSAE	
Qualité globale de la mise en œuvre et de l'exécution	
<b>3 Évaluation des résultats</b>	<b>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement, insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</b>
Pertinence	
Efficacité	
Efficience	
Note globale de la réalisation du projet	
Durabilité	Probable (P) ; Moyennement probable (MP) ; Moyennement improbable (MI) ; Improbable (I)
Probabilité globale des risques qui pèsent sur la durabilité	
Ressources financières	
Socio-économique	
Cadre institutionnel et gouvernance	

Environnemental	
Impact	Important (I), Minime (M), Négligeable (N)
Amélioration de l'état de l'environnement	
Réduction de la tension sur l'environnement	
Progression vers la modification de la tension/de l'état	
Résultats globaux du projet	<b>Très satisfaisant (TS), Satisfaisant (S), Moyennement satisfaisant (MS), Moyennement insatisfaisant (MI), Insatisfaisant (I), Très insatisfaisant (TI)</b>

#### c. Financement/cofinancement du projet

L'évaluation portera sur les principaux aspects financiers du projet, notamment la part de cofinancement prévue et réalisée. Les données sur les coûts et le financement du projet seront nécessaires, y compris les dépenses annuelles. Les écarts entre les dépenses prévues et réelles devront être évalués et expliqués. Les résultats des audits financiers récents disponibles doivent être pris en compte. Les évaluateurs bénéficieront de l'intervention du bureau de pays (BP) et de l'équipe de projet dans leur quête de données financières pour compléter le tableau de cofinancement ci-dessous, qui sera inclus dans le rapport d'évaluation finale.

Cofinancement (type/source)	Propre financement du PNUD (en millions USD)		Gouvernement (en millions USD)		Organisme partenaire (en millions USD)		Total (en millions USD)	
	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Prévu	Réel	Réel	Réel
Subventions								
Prêts/concessions								
• Soutien en nature								
• Autre								
Totaux								

#### d. Intégration

Les projets financés par le PNUD et soutenus par le PNUD sont des éléments clés du programme de pays du PNUD, ainsi que des programmes régionaux et mondiaux. L'évaluation portera sur la mesure dans laquelle le projet a été intégré avec succès dans les priorités du PNUD, y compris l'adaptation de communautés aux changements climatiques.

#### e. Impact.

Les évaluateurs apprécieront dans quelle mesure le projet atteint des impacts ou progresse vers la réalisation de ceux-ci. Parmi les principales conclusions des évaluations doit figurer ce qui suit : le projet a-t-il démontré: a) des progrès vérifiables dans l'état écologique, b) des réductions

vérifiables de stress sur les systèmes écologiques, ou c) des progrès notables vers ces réductions d'impact

**f. Conclusion et recommandations**

Le rapport d'évaluation doit inclure un chapitre proposant un ensemble de conclusions, de recommandations et d'enseignements.

**g. Modalité de mise en œuvre**

La responsabilité principale de la gestion de cette évaluation revient au bureau de pays du PNUD-Comores. Le bureau pays du PNUD -Comores contactera les évaluateurs en vue de garantir le versement en temps opportun des indemnités journalières à l'équipe d'évaluation et de finaliser les modalités de voyage de celle-ci dans le pays. L'équipe de projet sera chargée d'assurer la liaison avec l'équipe d'évaluateurs afin d'organiser des entretiens avec les parties prenantes et des visites sur le terrain, ainsi que la coordination avec le gouvernement, etc.

**4. LIVRABLES**

Les éléments suivants sont attendus de l'équipe d'évaluation :

Produits livrables	Table des matières	Durée	Responsabilités
<b>Rapport initial</b>	L'évaluateur apporte des précisions sur le calendrier et la méthode	Au plus tard deux semaines avant la mission d'évaluation.	L'évaluateur envoie au BP du PNUD
<b>Présentation</b>	Conclusions initiales	Fin de la mission d'évaluation	À la direction du projet, BP du PNUD
<b>Projet de rapport final</b>	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	Dans un délai de trois semaines suivant la mission d'évaluation	Envoyé au BP, examiné par le CTR, le service de coordination du programme et les PFO du FEM
<b>Rapport final*</b>	Rapport révisé	Dans un délai d'une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD sur le projet	Envoyé au BP aux fins de téléchargement sur le site du CGELE du PNUD.

\*Lors de la présentation du rapport final d'évaluation, l'évaluateur est également tenu de fournir une « piste d'audit », expliquant en détail la façon dont les commentaires reçus ont (et n'ont pas) été traités dans ledit rapport.

**5. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ÉVALUATION**

L'équipe d'évaluation sera composée de *1 évaluateur international / 1 évaluateur national*). Les consultants doivent disposer d'une expérience antérieure dans l'évaluation de projets similaires. Une expérience des projets financés par le FEM est un avantage. Le consultant international sera désigné comme chef d'équipe et sera chargé de finaliser le rapport. Les évaluateurs

sélectionnés ne doivent pas avoir participé à la préparation ou à la mise en œuvre du projet et ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts avec les activités liées au projet.

## **6. EXPERIENCES et QUALIFICATIONS**

Le/La consultant (e) international (e) sélectionné (e) devra démontrer des capacités et des expériences antérieures pour exercer cette nature; pour mener à terme des tâches similaires; ainsi que la disponibilité immédiate pour entreprendre les tâches dans les délais limités. On s'attend à ce qu'il effectue ces tâches avec le plus haut degré de responsabilisation de manière transparente, habile et objective. En outre, engagez tous les partenaires clés dans le processus de consultation. En outre, les qualités et compétences suivantes sont requises:

- Diplôme universitaire niveau BAC +4 au minimum en gestion de projet, Sciences sociales, environnement, agriculture ou domaine similaire.
- 10 ans minimum d'expérience professionnelle pertinente, au moins 5 ans d'expérience antérieure dans les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats ;
- Avoir déjà réalisé une évaluation finale de projet (une expérience avec des projets PNUD serait un atout)
- Expérience professionnelle dans les pays en développement Connaissance avérée des questions liées au genre et expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre
- une connaissance du PNUD et du FEM ;
- Une forte capacité de planification stratégique, de gestion et de rapportage axés sur les résultats
- Connaissances dans le domaine de l'agriculture et des changements climatiques
- Avoir une aptitude à communiquer efficacement pour s'engager sur des informations techniques complexes à l'audience générale.

**Les candidatures féminines sont encouragées**

## **7. CODE DE DEONTOLOGIE DE L'EVALUATEUR**

Les consultants en évaluation sont tenus de respecter les normes éthiques les plus élevées et doivent signer un code de conduite (voir Annexe E) à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont menées en conformité avec les principes énoncés dans les [« Directives éthiques de l'UNEG pour les évaluations »](#)

## **8. DOCUMENTS A JOINDRE LORS DE LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS.**

Les Consultants intéressés doivent soumettre un dossier comprenant deux propositions (technique et financière) et comprenant les documents / informations suivantes pour justifier leurs qualifications :

**a. Proposition technique :**

- Un CV avec l'indication claire du nom, la date de naissance, les qualifications académiques, les compétences et l'expérience professionnelle (4-5 pages), y compris l'expérience passée dans des projets similaires et au moins 3 références avec les adresses email, et expliquant pourquoi il/elle est le plus approprié pour le travail.
- Fournir une brève méthodologie sur la façon dont ils vont aborder et mener le travail;
- Un plan de travail détaillé, avec des dates de début et de fin pour chaque action et délai indicatif pour toutes les tâches et les livrables (3-4 pages);
- Un formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli. Ce formulaire est téléchargeable à [http://sas.undp.org/Documents/P11\\_personal\\_history\\_form.doc](http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc).

**b. Proposition financière**

La proposition financière doit spécifier un montant forfaitaire total et des conditions de paiement autour de livrables spécifiques et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Afin d'aider à effectuer une comparaison des propositions financières, la proposition financière comprendra une ventilation de ce montant forfaitaire.

Dans le cas des voyages internationaux et inter îles, le paiement des frais de voyage, y compris les billets, l'hébergement et les frais de terminal seront pris en charge par le PNUD, conformément aux règles et procédures du PNUD.

**9. EVALUATION**

Les candidats seront sélectionnés sur dossiers sur la base d'une note technique (basée sur des éléments contenus dans le CV et la lettre de motivation) et de leurs offres financières.

Le tableau ci-dessous fixe les critères pour l'évaluation technique, la note maximale afférant à chaque critère et la note éliminatoire attachée à chaque critère.

Les propositions seront évaluées selon la méthodologie du score combiné (proposition technique : 70 points et proposition financière : 30 points).

**Evaluation technique : 70 points**

<b>Qualifications techniques et expérience:</b>	<b>Points</b>
Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC +4 au minimum en gestion de projet, Sciences sociales, environnement, agriculture ou domaine similaire.	<b>14</b>
Avoir une expérience d'au moins 5 ans d'expérience antérieure sur les évaluations de projet/programme et les méthodologies de suivi et d'évaluation axées sur les résultats	<b>36</b>

Avoir au moins 10 ans d'expérience éprouvée dans le domaine concerné.	<b>29</b>
Avoir des connaissances des enjeux et priorités de développement de l'Union des Comores dans les domaines de l'agriculture et du changement climatique	<b>21</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Seuls les candidats qui auront obtenu 70% du total des points seront considérés pour l'évaluation financière.**

### **Evaluation financière : 30 points**

La proposition financière la plus basse recevra le maximum de points (30pts).  
Les autres propositions seront évaluées suivant la formule ci-après :

***[30 Points] x [Prix le plus bas US\$] / [Prix en US\$ offert] = Points attribués au prix de l'autre soumissionnaire.***

### **10. Modalités de paiement**

Le paiement sera effectué en quatre versements et comme suit :

- 20% à la signature du contrat et après validation de la note méthodologique et calendrier d'exécution de la mission;
- 40% Suite à la présentation et l'approbation du 1<sup>er</sup> projet de rapport d'évaluation finale
- 40% Suite à la présentation et l'approbation (par le BP et le CTR du PNUD) du rapport d'évaluation finale définitif (après intégration des commentaires).

### **11. SIGNATURES-POST DESCRIPTION CERTIFICATION**

Chef de Division  
**Youssouf Mbechezi**  
Chargé de Bureau

**Name / Title**

**Signature**

**Date**



**ANNEXE A : CADRE LOGIQUE DU PROJET**

Stratégie du Projet	Indicateur Objectivement Vérifiable (IOV)	Code AMAT et PNUD si applicable	Situation de référence	Objectif intermédiaire	Objectif final	Moyens de vérification (MDV)	Risques et Hypothèses
<p><b>Objectif Général du projet : L'Union des Comores dispose de capacités, d'outils et de technologies pour réduire la vulnérabilité des systèmes agricoles de Mohéli, de Grande Comore et d'Anjouan au changement climatique et à la variabilité climatique</b></p>	<p>0.1. Niveau d'amélioration des capacités des institutions cibles du secteur agricole à appuyer l'adaptation au changement climatique</p>	<p>AMAT 2.2.2 - <i>Capacity perception index</i></p>	<p>Les capacités des agents à appuyer l'adaptation au changement climatique ne sont pas encore développées dans les institutions cibles : l'INRAPE, UDC, ANACM, CRDE, DNSAE, Commissariat</p>	<p>Elaboration d'un plan de formation pour chaque institution cible</p>	<p>Les capacités de l'INRAPE, UDC, ANACM, CRDE, DNSAE, Commissariat sont renforcées et passent du niveau 1 aux niveaux 2, 3, 4, ou 5 de l'indice de capacités selon les institutions en ce qui concerne les capacités du personnel</p>	<p>Documents de planification et rapports des agences Rapports de formation du projet Documents de constitution et compte-rendu des comités</p>	<p><i>Risque :</i> Lenteur au niveau institutionnel et décisionnel  Manque de moyens financiers et humains pour intégration de CC dans les politiques publiques  <i>Hypothèses</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus  Processus de révision des Stratégies existantes en cours  Traduction des stratégies en plan d'action opérationnel</p>
	<p>0.2 L'existence d'un cadre de production et de diffusion d'informations agro-météorologiques</p>		<p>Il n'existe pas de cadre de production et de diffusion d'informations agro-météorologiques au démarrage du projet</p>	<p>Plan de production d'information et de diffusion d'information agro-météorologique développé</p>	<p>Un système de production et de diffusion d'information agro-météorologique est opérationnel</p>	<p>Rapports SMC et CRDE ; Rapports d'évaluation à mi-parcours ; Rapport d'évaluation</p>	<p><i>Hypothèses</i> formation effective en agro-météorologie des techniciens et des cadres  Les techniciens formés restent au sein de l'Unité</p>

						finale	agro-météorologique créée  ressources humaines et experts disponibles pour mener à bien cette tâche
	0.3 Nombre d'institutions cibles du secteur agricole qui mettent en œuvre des mesures d'adaptation au CC	AMAT 2.2.1 N° and type of targeted institutions with increased adaptive capacity to minimize exposure to climate variability (describe number and type); 1.1.1 Adaptation actions implemented in national /sub-regional development frameworks (N° and type); 1.1.2 For each action listed under Indicator 1.1, indicate which ones include adaptation budget allocation and targets ( yes/no)	DNSAE (activités de défense et restauration des sols (cf. tableau 3)  Commissariat à la production de la Grande Comore (activités de résilience au CC) (cf. tableau 3)	Toutes les institutions cibles (l'INRAPE, UDC, ANACM, CRDE, DNSAE, et, les Commissariats à la Production des 3 îles) ont des activités d'adaptation	Toutes les institutions cibles (l'INRAPE, UDC, ANACM, CRDE, DNSAE, et, les Commissariats à la Production des 3 îles) ont des activités d'adaptation	Documents de planification ; rapports des agences ; rapports de formation du projet ; Documents de constitution et compte-rendu des comités	<i>Risques :</i> Lenteur au niveau institutionnel et décisionnel  Manque de moyens financiers et humains pour intégration de CC dans les politiques publiques  <i>Hypothèses</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus  Processus de révision des Stratégies existantes en cours  Traduction des stratégies en plan d'action opérationnel
<b>Effet 1 = objectif spécifique : Les institutions du secteur agricole disposent d'un cadre stratégique</b>	1.1 Nombre de plans d'action qui incluent des cibles et des approches en matière d'adaptation au niveau national et régional en vue de réduire	AMAT 1.1.1 Adaptation actions implemented in national /sub-regional development	les 6 plans d'action cibles sont ceux de : SCA2D, stratégie nationale agricole, ANACM et 3 commissariats	Intégration du CC dans les 6 plans d'action cibles.	Intégration du CC dans les 6 plans d'action cibles.	Documents de planification stratégique ; Rapports d'activité et Budgets	<i>Risques:</i> Lenteur au niveau institutionnel et décisionnel  Manque de moyens

<p><b>consolidé et de capacités renforcées qui leur permettent d'appuyer de manière efficace la résilience du secteur au changement et à la variabilité climatiques</b></p>	<p>la vulnérabilité des systèmes agricoles</p>	<p><i>frameworks (N° and type); 1.1.2 For each action listed under Indicator 1.1, indicate which ones include adaptation budget allocation and targets ( yes/no)</i></p>				<p>annuels</p>	<p>financiers et humains pour intégration de CC dans les politiques publiques</p> <p><i>Hypothèses :</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus</p> <p>Processus de révision des Stratégies existantes en cours</p> <p>Traduction des stratégies en plan d'action opérationnel</p> <p>Toutes les institutions ciblées ont un système de planification</p>
	<p>1.2 Nombre de cadres et techniciens sensibilisés, formés sur l'adaptation (données désagrégées par niveau de capacités, agence ciblée et par sexe)</p>	<p>AMAT : 2.2.1 <i>capacity perception index</i></p>	<p>Il n'existe pas de cadres spécialistes de l'adaptation dans les institutions cibles (DNSAE, 3 Commissariat, ANACM, 6 CRDE)</p>	<p>Toutes les institutions cibles ont au moins deux cadres ayant atteint un niveau 2 de <i>l'indice des capacités</i></p>	<p>Toutes les institutions cibles ont au moins deux cadres ayant atteint un niveau de capacité allant de 3 à 5 de <i>l'indice des capacités</i> selon les institutions</p>	<p>Rapports d'ateliers, séminaires, cours de formation, séances pratiques, voyage à l'étranger etc. ; rapports de formation, entretiens avec responsables</p>	<p><i>Risques:</i> Lenteur au niveau institutionnel et décisionnel</p> <p>Manque de moyens financiers et humains pour l'intégration de CC dans les politiques publiques</p> <p><i>Hypothèses:</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus</p>

	1.3 Nombre des mécanismes fonctionnels de coordination de l'intégration du CC dans le développement agricole aux niveaux national et insulaires		Il n'existe pas de mécanisme de coordination au démarrage du projet	identification et mise en œuvre des mécanismes de coordination	Au sein de la liste des mécanismes prévus (Comités au niveau des îles, coordination nationale, comités de pilotage des CRDE.)- selon des critères définis par l'étude  au moins 2 mécanismes sont jugés fonctionnels selon les critères définis par l'étude et ont donné lieu à des mesures et des actions	Principaux résultats de l'étude sur le ciblage des mécanismes prévus ; rapports d'activités du projet et comités de pilotage ; entrevues avec responsables	<i>Risques:</i> Inertie institutionnelle face aux recommandations et actions préconisées par l'étude  Manque de communication entre les différents niveaux de coordination  <i>Hypothèses:</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus  Etude sur les mécanismes de coordination achevée
Produit 1.1 Les cadres stratégiques existant aux niveaux national et insulaire intègrent l'évaluation des risques liés au changement climatique dans le secteur de l'agriculture, y compris des cibles et approches appropriés en vue de renforcer la résilience	1.1.1 Liste des actions mises en place par institution pour chacune des institutions cibles du secteur agricole, et qui permettent d'accroître la résilience du secteur agricole (avec indication de budget et cibles si disponible)	SCA2D: P2-SP3 AMAT : <i>1.1.1 Adaptation actions implemented in national/sub-regional development frameworks</i> <i>Number and type</i> <i>1.1.2 For each action listed under Indicator 1.1.1, indicate which ones include adaptation budget allocation and targets ; Yes =Y, No=N</i>	Activités d'adaptation au sein de la DNSAE et du Commissariat de la Grande Comore en cours de réalisation.	Toutes les institutions cibles ont intégré effectivement des actions d'adaptation	Toutes les institutions cibles ont intégré effectivement des actions d'adaptation	document de planification stratégique ; budget annuel ; rapport d'activités	<i>Risques :</i> Lenteur au niveau institutionnel et décisionnel  Manque de moyens financiers et humains pour intégration de CC dans les politiques publiques  <i>Hypothèses :</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus  Processus de révision des Stratégies existantes en cours  Traduction des stratégies

							en plan d'action opérationnel
1.2 Les institutions de gestion et d'appui agricoles sont dotées des connaissances et des capacités en vue de réduire la vulnérabilité des systèmes de production agricole au changement et à la variabilité climatiques	1.2.1 Nombre de cadres et techniciens sensibilisés, formés et capables de transférer des connaissances sur l'adaptation (données désagrégées par niveau de capacités, agence ciblée et par sexe)	AMAT : 2.2.2 <i>Capacity perception index</i>	Il n'existe pas de cadres spécialistes de l'adaptation dans les institutions cibles (DNSAE, 3 Commissariat, ANACM, 6 CRDE) capables de transférer des connaissances sur l'adaptation	Toutes les institutions cibles ont au moins deux cadres ayant atteint un niveau 2 de <i>l'indice des capacités</i>	Toutes les institutions cibles ont au moins deux cadres ayant atteint un niveau allant de 3 à 5 de <i>l'indice des capacités</i> selon les institutions	Rapports d'ateliers, séminaires, cours de formation, séances pratiques, voyage à l'étranger etc. ; rapports de formation, entrevues avec responsables	<i>Risques:</i> Lenteur au niveau institutionnel et décisionnel  Manque de moyens financiers et humains pour l'intégration de CC dans les politiques publiques  <i>Hypothèses:</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus
1.3 Des mécanismes de coordination pour la réduction de la vulnérabilité du secteur agricole au changement climatique sont fonctionnels	1.3.1 Mise en place de mécanismes de coordination		Il n'existe pas de mécanisme de coordination au démarrage du projet	Ciblage des mécanismes prévus (Comités techniques au niveau des îles, coordination nationale, comités de pilotage des CRDE.) et identification des mécanismes de coordination	Liste des mécanismes prévus (Comités au niveau des îles, coordination nationale, comités de pilotage des CRDE) et mise en œuvre des mécanismes de coordination	Documents de constitution, Rapports de réunions	<i>Risques:</i> Inertie institutionnelle face aux recommandations et actions préconisées par l'étude  Manque de communication entre les différents niveaux de coordination  <i>Hypothèses:</i> Toutes les institutions ciblées participent au processus  Etude sur les mécanismes de coordination achevée
1.4 Les agences nationales et insulaires de l'Agriculture	1.4.1 niveau de participation dans les forums /réseaux internationaux		Liste des réseaux pertinents accessibles au moment du démarrage du projet Niveau jugé : pas de réseaux	Réseaux prioritaires accessibles à l'ensemble des	Niveau de participation aux réseaux objectif: Niveau 2) pour	Questionnaire annuel auprès des fonctionnaires	<i>Hypothèses</i> Appui efficace du PNUD  Toutes les institutions

participent à des partenariats avec les réseaux et mécanismes régionaux /internationaux <sup>2</sup>	d'adaptation (réseaux régionaux; continentaux et internationaux et les réseaux internationaux sur le climat) -0= pas participation; 1= assez bon (égal à 1); 2= bon (2); 3= très bon (supérieur à 2)		actuellement car aucune connexion avec des réseaux existants mis à part l'ACNAM qui fait partie de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) (cf. para80)	institutions cibles (cibles = passer de 1 à 2)	toutes les agences nationales et insulaires	responsables	ciblées participent au processus et ont des équipements opérationnels (dont notamment l'accès à internet)  Au niveau institutionnel, une personne est désignée comme responsable de collecte d'information et de participation aux réseaux
	1.4.2 niveau d'accès par les institutions cibles du secteur agricole à des informations sur l'adaptation du CC et des ressources : mauvais = 1 ; bon= 2 ; très bon = 3(qualitatif, jugement des institutions elles-mêmes)		Au démarrage du projet les institutions n'ont pas accès à des informations sur l'adaptation du CC sur les réseaux		Les institutions ciblées ont accès à des informations sur l'adaptation du CC et des ressources (cibles= passer de 1 à 2)  Pas de cible intermédiaire mais un objectif final niveau 2	Rapports d'activités des institutions et entretiens avec responsables	<i>Hypothèses</i> Appui efficace du PNUD  Toutes les institutions ciblées participent au processus et ont des équipements opérationnels (dont notamment l'accès à internet)  Au niveau institutionnel, une personne est désignée comme responsable de collecte d'information et de participation aux réseaux

<sup>2</sup> para 242 PRODOC- Stratégies/programmes régionaux et internationaux : Programme d'adaptation et d'atténuation de la région COMESA-EAC-SADC COI (adaptation CC, genre, sécurité alimentaire); le réseau africain de connaissance sur le CC (AAKNet); programme ClimDev-Africa ; Initiative régionale pour l'Agro-écologie et le changement climatique ; portail régional Océan Indien Biodiversité & Agriculture; Alliance Mondiale sur le Changement climatique ; Centre Africain sur les applications météorologiques pour le Développement (ACMAD)

<p><b>Effet 2 : L'union des Comores a mis en place un système agro-météorologique opérationnel, dans lequel les données météorologiques recueillies auprès des sites choisis dans chacune des trois îles sont enregistrées, présentées sous forme d'avis agricoles et utilisées par les réseaux d'appui à l'agriculture et les communautés agricoles vulnérables en vue de réduire la vulnérabilité au changement climatique et à la variabilité climatique.</b></p>	<p>2.1. Niveau d'amélioration des capacités du Service météorologique comorien pour la production des produits agro-météorologiques visant à renforcer la résilience dans le secteur</p>	<p>AMAT - 2.2.2Capacity perception index</p>	<p>Le Service agro-météorologique n'existe pas au démarrage du projet en conséquence il n'y a pas de capacité de production des produits agro-météorologiques au démarrage du projet</p>	<p>Le service météorologique est mis en place</p>	<p>Les capacités du SMC sont renforcées et passent du niveau 1 aux niveaux 2, 3, 4 ou 5 de l'indice des capacités au niveau du personnel et selon le type de personnel.</p>	<p>Rapports du SMC et CRDE ; Rapports d'évaluation à mi-parcours ; Rapport d'évaluation finale</p>	<p><i>Hypothèses</i> formation effective en agro-météorologie des techniciens et des cadres</p> <p>Les techniciens formés restent au sein de l'Unité agro-météorologique créée</p> <p>ressources humaines et experts disponibles pour mener à bien cette tâche</p>
	<p>2.2 Nombre de produits agro-météorologiques produits et diffusés vers les agriculteurs des zones cibles durant la période de référence et couverture en nombre d'utilisateurs</p>		<p>Pas de produit diffusé (bulletin d'information, avis d'alerte précoce) au démarrage du projet</p>		<p>Au moins 3 produits agro-météorologiques (bulletins, des avis d'alerte précoce et des informations climatologiques) sont diffusés régulièrement</p>	<p>Rapports du SMC et CRDE ; Rapports d'évaluation à mi-parcours; Rapport d'évaluation finale</p>	<p><i>Hypothèses</i> formation effective en agro-météorologie des techniciens et des cadres</p> <p>Les techniciens formés restent au sein de l'Unité agro-météorologique créée</p> <p>ressources humaines et experts disponibles pour mener à bien cette tâche</p>

	2.3. % des agriculteurs interrogés jugeant favorablement l'utilité des informations diffusées		Aucun agriculteur ne reçoit d'information agro-météorologique au démarrage du projet		50% des agriculteurs interrogés jugent les informations utiles	Registres des agriculteurs (base de données CRDE) Enquêtes auprès d'un échantillon des agriculteurs	<i>Hypothèses</i> Disponibilité et accès à l'information  Bonne implication des Communautés dans le projet
2.1 Un système adapté est en place pour collecter, rassembler, interpréter, stocker et diffuser les données sur les conditions agro-météorologiques pertinentes pour l'adaptation au changement et aux aléas climatiques	2.1.1 Mise en place d'un système agro-météorologique avec trois (3) unités agro-météorologiques dans les trois îles	AMAT: 2.1.2.1 <i>Type and No. of monitoring systems in place . Number and type of monitoring systems</i>	Il n'existe pas de système agro-météorologique au démarrage du projet		Un système agro-météorologique est mis en place, ainsi que 3 unités agro-météorologiques	Rapport d'activité du SMC et La liste des éléments indispensables au fonctionnement du système	<i>Hypothèses</i> formation effective en agro-météorologie des techniciens et des cadres  Les techniciens formés restent au sein de l'Unité agro météorologique créée  ressources humaines et experts disponibles
	2.1.2 Mise en place d'un centre agro-météorologique national fonctionnel avec 8 stations additionnelles, 3 stations synoptiques et une station d'altitude et le système pour récolter, rassembler, interpréter et diffuser les données avec les procédures et méthodologies adaptées	AMAT: 2.1.2.1 <i>Type and No. of monitoring systems in place . Number and type of monitoring systems</i>	Il n'existe pas de centre agro-météorologique au démarrage du projet	8 stations additionnelles, 3 stations synoptiques et une station d'altitude sont installées	Un centre agro-météorologique est opérationnel avec 8 stations additionnelles, 3 stations synoptiques et une station d'altitude fonctionnelle	Rapports d'activité du SMC ; Rapports de formation - cadre de personnel du SMC	<i>Hypothèses</i> formation effective en agro-météorologie des techniciens et des cadres  Les techniciens formés restent au sein de l'Unité agro-météorologique créée  ressources humaines et experts disponibles pour faire fonctionner le système  les équipements fournis par le projet (stations etc.)

							sont efficacement maintenus
2.2 Les capacités du personnel du Service météorologique comorien pour soutenir la production des conseils agricoles visant la résilience dans le secteur sont renforcées	2.2.1 Nombre de personnel formé sur l'agro-météorologie (désagrégé par thème)	AMAT 2.2.1.1 N° of staff trained on technical adaptation themes (per theme) – disaggregated by gender)	Pas de technicien en poste capable d'opérer le système au démarrage du projet.	Identification d'au moins 1 technicien et demande de formation	9 techniciens formés pour opérer le système et répartis dans les trois îles	Rapports d'activités du SMC Rapports de formation Cadre de personnel du SMC	<i>Hypothèses</i> formation effective en agro-météorologie des techniciens et des cadres  Le SMC compte avec l'équipe minimale requise
	2.2.2 le SMC participe à des réseaux agro-météorologiques continentaux et régionaux (1= mauvais (inférieur ou égal à 1); 2= bon (2); 3= très bon (supérieur à 2)		Jugé mauvais au démarrage du projet car aucune participation à des réseaux continentaux et régionaux à l'exception de l'ANACM qui fait partie de l'OMM		Le SMC participe à des réseaux agro-météorologiques continentaux et régionaux et atteint le Niveau 3	Rapports du Service Météorologique et des experts en charge de la formation Entretien auprès des cadres responsables	<i>Hypothèses</i> Ressources humaines disponibles pour assurer cette tâche  Accès à l'internet  Appui efficace du PNUD
2.3 Le système agro-météorologique permet de développer et diffuser des produits utilisables au niveau de la vulgarisation agricole et d'intégrer les données agro-météorologiques à l'appui conseil agricole	2.3.1 Nombre de techniciens agricoles effectivement engagés dans la diffusion des informations au niveau local (CRDE)		Pas de capacité au niveau des CRDE au démarrage du projet	Au moins deux techniciens formés pour chaque CRDE	Au moins deux techniciens formés pour chaque CRDE	Rapports d'activités et plans opérationnels des CRDE ; Bulletins et moyens de diffusion de l'information ; Rapports d'activités CRDE.	Hypothèses :  Les techniciens CRDE mis à disposition pour participer au système  Formation effective des techniciens CRDE

	2.3.2 % des populations ciblées qui ont accès à l'information agro-météorologique		Les agriculteurs ne reçoivent pas d'information agro-météorologique au démarrage du projet	40% des agriculteurs reçoivent des informations agro-météorologiques	60% des agriculteurs reçoivent des informations agro-météorologiques	Rapports d'activités et plans opérationnels des CRDE ; Enquêtes auprès d'un échantillon des agriculteurs	<i>Hypothèses</i> Disponibilité et accès à l'information  Bonne implication des Communautés dans le projet
<b>Effet 3: Des pratiques agricoles résilientes au climat sont adoptées et promues grâce à des partenariats entre les structures d'encadrement agricoles, y compris les CRDE, les ONG, les OCB et le secteur privé dans les six sites vulnérables sur la Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli ; et les principales chaînes de valeurs agricoles / principaux produits agricoles de l'Union des Comores sont plus résilients au changement climatique</b>	3.1. % d'exploitants agricoles (désagrégé par sexe) des six sites qui incorporent des pratiques et techniques d'adaptation au changement climatique promues par le projet selon les différents types de culture	PNUD : Indicateur 7.1 AMAT: 3.1.1 % of <i>targeted groups adopting adaptation technologies by technology type (% disaggregated by gender)</i>	Ensemble des sites : 22% Dont : Hommes : 84,9% Femmes : 15,1% (cf. tableau 17, colonne « appui extérieur »)	40 % exploitants agricoles (dont 40% femmes) ont implanté les pratiques et techniques dans leur exploitation	80% exploitants agricoles (dont 40% femmes) ont implanté les pratiques et techniques dans leur exploitation	Registres (et/ou fiches) de suivi tenus par les CRDE / registres d'agriculteurs	<i>hypothèses</i>  Disponibilité des techniques d'adaptation  Acceptabilité des techniques d'adaptation par les exploitants

	3.2 Augmentation du rendement dans les parcelles ayant bénéficié des techniques d'adaptation, des semences selon l'avis des bénéficiaires		Ensemble des sites: 12,6% Dont Hommes : 68,8% Femmes : 31,2%  (cf. tableau 18, somme de toutes les colonnes à l'exception de la première (réponse NON))		60% (dont 40% des femmes) des personnes interrogées considèrent qu'il y a une augmentation des rendements	Résultats enquête Registres (et/ou Fiches) de suivi du CRDE / registres d'agriculteurs.	<i>Hypothèses :</i>  Disponibilité des semences résilientes  Partenaires du projet (y compris le PNUD) doivent s'assurer de la qualité des semences de manière scientifique avant leur diffusion  Acceptabilité des semences résilientes par les exploitants
3.1 Un système participatif est en place pour assurer la dissémination de techniques et pratiques agricoles et d'élevage reproductibles augmentant la résilience des systèmes de production au changement et à la variabilité climatiques dans les 6 régions pilotes	3.1.1. Nombre de techniques et pratiques priorisées effectivement disséminées (au niveau du CRDE et/ou de producteurs pilotes) par type	AMAT : 3.1.1.1 <i>Type of adaptation technologies transferred to targeted groups</i>	les CRDE et les producteurs pilotes au démarrage du projet n'ont pas encore disséminées des techniques et/ou des pratiques. L'Hypothèse de départ est de zéro technique et/ou pratique disséminée.	Dans chaque zone, 4 techniques effectivement disséminées	Dans chaque zone, au moins 4 techniques effectivement disséminées	Fiches de suivi du CRDE / plans de travail CRDE Registres CRDE et partenaires Données fiches de suivi parcelles démonstratives et de multiplication des techniques ciblées	<i>Hypothèses</i>  Disponibilité des techniques d'adaptation  Acceptabilité des techniques d'adaptation par les exploitants  Le gouvernement met un personnel suffisant à disposition des CRDE
	3.1.2 Nombre de paysans formateurs effectivement responsables de parcelles démonstratives et/ou de multiplication des techniques ciblées (dont		Paysan formateur au démarrage du projet. 0 Paysan Formateur	25 paysans formateurs	25 paysans formateurs	Fiches de suivi de parcelles; Rapports CRDE	<i>Hypothèses</i> Les Paysans formateurs sont identifiés et formés  Les Paysans Formateurs sont motivés et tous les

	% femmes et jeunes de moins de 35 ans)						moyens sont mis en œuvre pour leur permettre de travailler
3.2 Des Infrastructures communautaires durables et reproductibles sont établies pour lutter contre l'érosion, collecter l'eau de pluie et permettre la micro irrigation sur des sites appropriés <sup>3</sup>	3.2.1. Nombre d'aménagements hydrauliques et anti érosifs établis et effectivement gérés par les associations villageoises	PNUD : indicateur 7.2	20 aménagements hydrauliques au démarrage du projet (cf. détail tableau 11)	Dans l'ensemble des sites, au moins 6 aménagements tous types confondus effectivement disséminés	Dans l'ensemble des sites d'intervention, 28 aménagements supplémentaires tous types confondus effectivement disséminés (cf. tableau 12)	Registres CRDE et partenaires  Données fiches de suivi parcelles démonstratives et de multiplication	<i>Hypothèses</i> Associations villageoises opérationnelles  Disponibilité en eau  Formation des « leaders » paysans sur la gestion des aménagements
	3.2.2. Nombre (ou %) de producteurs bénéficiaires des aménagements hydrauliques pour des besoins agricoles (dont % femmes et jeunes de moins de 35 ans)		Au niveau national 13% de la population en moyenne et 9% dans les zones rurales a accès à l'eau aux Comores	20% des agriculteurs dans l'ensemble du site ont accès à l'eau pour des besoins agricoles	40% des agriculteurs dans l'ensemble des sites ont accès à l'eau pour des besoins agricoles	Fiches de suivi CRDE/ registres d'agriculteurs	<i>Hypothèses</i> Associations villageoises opérationnelles  Disponibilité en eau  Formation des « leaders » paysans sur la gestion des aménagements
3.3 Les CRDE facilitent des partenariats permettant de fournir des services de vulgarisation et d'appui pour l'adaptation aux changements climatiques des systèmes de production	3.3.1 Nombre de CRDE réhabilités et opérationnels : 1. équipe technique et administrative en place 2. infrastructure et équipements 3. plans de travail budgétisés et collecte de données 4. comité de pilotage fonctionnel		Les CRDE n'ont qu'une partie du personnel prévu dans le décret de création et le comité de pilotage n'est pas effectif dans tous les CRDE (Voir tableau 4)	6 CRDE opérationnels	6 CRDE opérationnels avec personnel permanent	Rapports CRDE et projet Documents plan de travail et comité de pilotage CRDE	<i>Hypothèses :</i>  Le MPEEIA assume les coûts de l'affectation permanente d'un noyau de techniciens  Le gouvernement met un personnel suffisant à disposition des CRDE

<sup>3</sup>Cet indicateur a été calculé à partir des informations récoltées à postériori auprès des CDRE car l'information récoltée à partir des questionnaires n'était pas pertinente.

vulnérables sur l'ensemble des sites du projet							
	3.3.2 Nombre de producteurs qui reçoivent effectivement des services de vulgarisation (ex. formation sur la production des technologies ; initiatives de démonstration et d'adaptation de technologies nouvelles) fournis par les CRDE		Ensemble des sites : 32,7 % dont Hommes : 60,5% Femmes : 39,5% (cf. tableau 22)	60% des producteurs reçoivent effectivement des services de vulgarisation (dont 40% de femmes et 40% de jeunes)	80% des producteurs reçoivent effectivement des services de vulgarisation (dont 40% de femmes et 40% de jeunes)	Plans de travail des CRDE ; Registres CRDE ; fiches de suivi ; Registres groupements d'agriculteurs (si disponible)	<i>Hypothèses :</i> Le MPEEIA assume les coûts de l'affectation permanente d'un noyau de techniciens Le gouvernement met un personnel suffisant à disposition des CRDE Les producteurs ont été bien sensibilisés et adhèrent à la démarche du projet
3.4 Des initiatives pilotes (Banques de céréales & magasins d'intrants) sont mises en place dans le cadre de partenariats pour assurer la fourniture d'intrants, équipements et services nécessaires pour la multiplication des techniques d'adaptation	3.4.1 Nombre de producteurs bénéficiaires de fourniture d'intrants, équipements et services et qui les utilisent dans le cadre des initiatives pilotes (dont % femmes et jeunes inférieur ou égal à 35ans)		Il n'existe pas d'initiative au démarrage du projet	Au moins 30% des producteurs bénéficient des initiatives pilotes (dont 40% de femmes et 40% de jeunes)	60% des producteurs bénéficient des initiatives pilotes (dont 40% de femmes et 40% de jeunes)	Plans de travail des CRDE ; Registres CRDE ; fiches de suivi ; Registres groupements d'agriculteurs (si disponible)	<i>Hypothèses :</i> Le gouvernement met un personnel suffisant à disposition des CRDE  Les producteurs ont été bien sensibilisés et adhèrent à la démarche du projet
3.5 Des alternatives viables ont été identifiées à l'utilisation du bois de chauffe pour la distillation d'ylang-ylang	3.5.1 Nombre d'unités pilotes alternatives mises en place par l'utilisation des énergies renouvelables		il n'existe pas d'unités mises en place par l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones d'intervention du projet	une unité installée	Deux unités pilotes installées à la fin du projet (1 Anjouan et 1 Mohéli)	Rapports du projet	<i>Hypothèses :</i> Des alternatives viables au point de vue économiques sont identifiées
3.6 Les conditions pour la mise en place d'un système de	3.6.1 Nombre d'organisations de producteurs de produits		Il n'y a pas d'organisation de producteurs de rente impliquée dans la mise en	Au moins une (1) organisation locale de producteurs	Au moins trois (3) organisations locales de	Rapports d'avancement spécifiques de	<i>Hypothèses :</i> Des options de certification faisables et

certification verte inclusive aux Comores ont été définies et pilotées sur des filières retenues	de rente impliquées dans la mise en œuvre pilote de certification pilotée sur un exemple de filière basée sur les petits producteurs		œuvre de système de certification pilote dans les zones d'intervention du projet	d'ylang ou girofle participant à la mise en place du système de certification pilote	producteurs d'ylang ou girofle participant à la mise en place du système de certification pilote	l'activité par le CRDE et les consultants Rapports du projet	garantissant une plus-value aux producteurs sont identifiées
--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------

## **ANNEXE B : LISTE DES DOCUMENTS A EXAMINER PAR LES EVALUATEURS**

---

- **DOCUMENT DU PROJET**
- **RAPPORT D'EXAMEN A MI-PARCOURS**
- **RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELS**
- **RAPPORT SUR LA SITUATION DE REFFERENCE DU PROJET RAPPORT DE MISE EN OEURVRE ANNUEL (PIR)**
- **CADRE DE SUIVI-EVALUATION DU PROJET**
- **PROCES VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE**
- **AUTRES DOCUMENTS UTILES**

## ANNEXE C : GRANDES LIGNES DU RAPPORT D'EVALUATION<sup>4</sup>

---

- i.** Page d'introduction :
  - Titre du projet financé par le FEM et soutenu par le PNUD
  - N° d'identification des projets du PNUD et du FEM
  - Calendrier de l'évaluation et date du rapport d'évaluation
  - Région et pays inclus dans le projet
  - Programme opérationnel/stratégique du FEM
  - Partenaire de mise en œuvre et autres partenaires de projet
  - Membres de l'équipe d'évaluation
  - Remerciements
- ii.** Résumé
  - Tableau de résumé du projet
  - Description du projet (brève)
  - Tableau de notations d'évaluation
  - Résumé des conclusions, des recommandations et des enseignements
- iii.** Acronymes et abréviations  
(Voir : Manuel de rédaction du PNUD<sup>5</sup>)
- 1** Introduction
  - Objectif de l'évaluation
  - Champ d'application et méthodologie
  - Structure du rapport d'évaluation
- 2** Description et contexte de développement du projet
  - Démarrage et durée du projet
  - Problèmes que le projet visait à régler
  - Objectifs immédiats et de développement du projet
  - Indicateurs de base mis en place
  - Principales parties prenantes
  - Résultats escomptés
- 3** Conclusions  
(Outre une appréciation descriptive, tous les critères marqués d'un (\*) doivent être notés<sup>6</sup>)
- 3.1** Conception/Formulation du projet
  - Analyse ACL/du cadre des résultats (Logique/stratégie du projet ; indicateurs)
  - Hypothèses et risques
  - Enseignements tirés des autres projets pertinents (par exemple, dans le même domaine focal) incorporés dans la conception du projet
  - Participation prévue des parties prenantes
  - Approche de réplique
  - Avantage comparatif du PNUD
  - Les liens entre le projet et d'autres interventions au sein du secteur
  - Modalités de gestion
- 3.2** Mise en œuvre du projet
  - Gestion adaptative (modifications apportées à la conception du projet et résultats du projet lors de la mise en œuvre)
  - Accords de partenariat (avec les parties prenantes pertinentes impliquées dans le pays/la région)
  - Commentaires provenant des activités de suivi et d'évaluation utilisés dans le cadre de la gestion adaptative

---

<sup>4</sup>Le rapport ne doit pas dépasser 40 pages au total (en excluant les annexes).

<sup>5</sup> Manuel de style du PNUD, Bureau des communications, Bureau des partenariats, mis à jour en novembre 2008

<sup>6</sup> Utilisation d'une échelle de notations de six points : 6 Très satisfaisant, 5 : Satisfaisant, 4 : Partiellement satisfaisant, 3 : Partiellement insatisfaisant, 2 : Insatisfaisant et 1 : Très insatisfaisant. Voir la section 3.5 à la page 37 pour plus d'explications sur les notations.

- Financement du projet :
  - Suivi et évaluation : conception à l'entrée et mise en œuvre (\*)
  - Coordination au niveau de la mise en œuvre et de l'exécution avec PNUD et le partenaire de mise en œuvre (\*) et questions opérationnelles
- 3.3** Résultats des projets
- Résultats globaux (réalisation des objectifs) (\*)
  - Pertinence(\*)
  - Efficacité et efficience (\*)
  - Appropriation par le pays
  - Intégration
  - Durabilité (\*)
  - Impact
- 4** Conclusions, recommandations et enseignements
- Mesures correctives pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
  - Mesures visant à assurer le suivi ou à renforcer les avantages initiaux du projet
  - Propositions relatives aux orientations futures favorisant les principaux objectifs
  - Les meilleures et les pires pratiques lors du traitement des questions concernant la pertinence, la performance et la réussite
- 5** Annexes
- TR
  - Itinéraire
  - Liste des personnes interrogées
  - Résumé des visites sur le terrain
  - Liste des documents examinés
  - Tableau des questions d'évaluation
  - Questionnaire utilisé et résumé des résultats
  - Formulaire d'acceptation du consultant en évaluation